Prévisions météorologiques
ENSOLEILLE SE COUVRANT DANS L'APRES-MIDI
MAX: 76

Gracieuseté de :
Shearer Lumber Co. Ltd
MONTREAL

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Fête du jour :
N. D. de la SALETTE

VOL. XLVIII — No. 220 MONTREAL, JEUDI, 19 SEPTEMBRE 1957 **10** sous le numéro

LA POLICE ET L'ELECTION MUNICIPALE DE 1954

M. Langlois admet qu'il y a eu des irrégularités: il s'en lave les mains

Le chef de police tente d'en rejeter la responsabilité sur ses compagnons Leggett et Bélanger

Il ne peut expliquer comment il se fait que 28 personnes arrêtées pour personnifications sont disparues sans laisser de traces. — Il trouve cependant trois cas "d'affichage" fort curieux. — Il accuse l'assistant-directeur T. O. Leggett d'avoir transmis des directives contraires aux siennes et l'assistant-directeur Bélanger d'avoir outrepassé les ordres. — Un rapport de 27 pages soumis à l'exécutif.

par Jean-Marc LALIBERTE

Le directeur du service de la police, M. Albert Langlois a admis, dans un rapport à l'exécutif, qu'il s'est commis des irrégularités le jour de l'élection municipale de 1954.

Sans expliquer comment il se fait que 28 personnes sont disparues des cellules sans laisser de traces, M. Langlois tente de démontrer que lui, le directeur, n'a été pour rien dans ces irrégularités. Après avoir laissé entendre que l'ex-assistant-directeur T. O. Leggett, qui fut ensuite directeur intérimaire durant le long congé de M. Langlois, portait la responsabilité, le chef de police déclare en terminant son rapport:

"Toutefois, il est impossible de ne pas déduire que les véritables responsables de ces irrégularités sont ceux qui se sont appliqués à créer la confusion dans les esprits de quelque façon que ce soit en n'observant pas les directives du directeur ou en donnant des directives contraires, leur permettant plus tard de faire tomber le fardeau des responsabilités sur le directeur absent".

Quand M. Langlois parle du "directeur absent", il ne parle pas du jour de l'élection, car il était alors à son bureau en compagnie de son procureur, Me Lucien Béliveau. Il fait allusion au moment où l'enquête a été conduite par le comité exécutif, soit le 15 décembre 1954.

Les 28 disparus

Voici ce qu'écrit M. Langlois au sujet des 28 personnes qui ont été appréhendées la journée de la votation pour "personnification" et qui sont disparues des cellules sans laisser de traces:

"Quant aux individus ayant été arrêtés pour personnification et sortis des cellules du Département des prisonniers sans caution et sans avoir comparu en Cour, j'ai constaté qu'il n'a jamais été établi en preuve — et il est impossible de le faire aujourd'hui — que les effets personnels de ces détenus soient demeurés au Département des prisonniers, ni que ces détenus aient été conduits à la Sûreté avec leurs effets même s'il semble avoir été bien établi que chaque détenu libéré ait apporté ses effets".

Directives non suivies

Dans la conclusion de son rapport M. Langlois parle de ceux qui ont semé la confusion "en n'observant pas les directives". Or, dans les 27 pages de son rapport il ne fait allusion qu'à l'assistant directeur Alfred Bélanger, à ce sujet. Il dit:

"En lisant la déposition de l'assistant-directeur Alfred Bélanger,

(Suite à la page 2)

Arrivée de M. Krupp — Les ouvriers ont souligné hier l'arrivée de M. Alfried Krupp, magnat de l'acier allemand qui s'intéresse à des gisements de minerai de fer dans l'Ungava. Les pancartes parlent par elles-mêmes. Les ouvriers protestent de ce que l'on permette à un criminel de guerre d'exploiter les richesses naturelles de la province de Québec. Leur principale appréhension: que soit construit une Kruppville" qui soit une autre Murdochville. Voir en page trois la nouvelle de ce piquetage et du projet qui intéresse actuellement le richissime M. Krupp. (Photo Le Devoir)

LES ELECTIONS PARTIELLES

L'Union nationale et sa machine l'ont emporté dans les quatre comtés

Les libéraux ont perdu le siège de Compton

L'Assemblée législative de Québec compte maintenant 73 députés de l'Union nationale, 17 libéraux et 3 indépendants.

Hier l'Union nationale a remporté la victoire dans les quatre comtés où se tenaient des élections partielles: Vaudreuil-Soulanges, Chateauguay, Mégantic et Compton.

Voici le résultat du vote aux dernières nouvelles, hier soir:

VAUDREUIL-SOULANGES — **82 polls sur 88 — Schmidt (UN), 7,398, Gérin-Lajoie (L) 6,772**

CHATEAUGUAY: — **58 polls sur 58 — Laberge (UN) 6,871, Bourdon (L) 1,944 — Majorité de 4,927 pour l'U.N. Le candidat libéral perd son dépôt.**

COMPTON — **54 polls sur 65 — Gosselin (UN) 5,490, Paquin (L) 2,641 — Un gain de l'UN sur les libéraux.**

MEGANTIC — **93 polls sur 126 — Fortin (UN) 10,061, Maheux (L) 5,585.**

Le seul des quatre comtés où la lutte fut quelque peu serrée fut Vaudreuil-Soulanges, où le candidat de l'opposition, Me Paul Gérin-Lajoie a d'abord pris une majorité de quelques voix sur son adversaire. Il la perdit toutefois au dépouillement du vote dans les polls suivants et ne reprit plus le terrain perdu.

Dans le comté de Chateaugueay le candidat de l'Union nationale a pris une majorité écrasante dès le début. Quelques minutes seulement après la fermeture des polls M. Laberge avait déjà une majorité de plus de 3,000 voix sur son adversaire, Me André Bourdon. Cette élection fut concédée par M. Bourdon vers 7h.15 hier soir. Celle de Mégantic le fut environ une demi-heure plus tard.

Dans Compton l'Union nationale a également pris les devants dès le début du comptage des bulletins de votes. La lutte a toutefois été plus serrée, bien que l'avance du candidat ministériel n'ait fait qu'augmenter à mesure que le résultat devenait plus complet.

Au moment d'aller sous presse M. Georges Lapalme, chef du parti libéral, n'avait pas de déclaration à faire.

Le chef libéral a personnellement participé à la lutte électorale. Il a visité les quatre comtés, quelques-uns à deux reprises. Il avait demandé à l'électorat de renforcir l'opposition en élisant les candidats libéraux.

Election "calme"

Officiellement l'élection a été "calme", dans le comté de Vaudreuil-Soulanges. Ce qui n'a pas empêché la police provinciale de faire des siennes pendant presque toute la journée.

L'incident majeur fut un raid-surprise effectué dans des locaux occupés par des organisateurs libéraux à peu de distance de Dorion.

Plusieurs policiers provinciaux, ayant comme chef un organisateur politique, ont fait irruption dans l'hôtel *Montrealer* et ont tout fouillé. Ils ont ouvert les tiroirs, fait l'inspection des boîtes, regardé partout, puis sont repartis sans avoir rien saisi et sans effectuer aucune arrestation.

Ils étaient, paraît-il, à la recherche de faux bulletins de votation.

A leur tête ils avaient Jean-Marie Bériault, avocat de Montréal, qui s'est rendu fameux par sa grossièreté. Quand il a aperçu un confrère avocat à l'intérieur du local raidé il a viré les talons et est allé se réfugier dans son automobile.

Me Edouard Martel, de l'organisation libérale, a dit que ce raid était une autre manoeuvre électorale de l'Union nationale. Un autre organisateur libéral, M. Emile Dufresne, ancien candidat dans le comté de Papineau, a déclaré qu'un raid comme celui auquel il a assisté était digne "de la Russie".

Arrestation

Hier après-midi à 2h. la police provinciale a arrêté pour la deuxième fois en 48 heures un policier spécial de la ville de Dorion. Il s'agit de M. Jean-Paul Laflèche, de Pincourt, qui avait été engagé par le chef de police de Dorion.

(Suite à la page 2)

ELECTIONS DANS TROIS MOIS

Dissolution officielle de l'Assemblée nationale du Siam

BANGKOK (Reuters) — Le roi Phumiphon Aduldet a dissous l'Assemblée Nationale, mercredi, à la suite d'un coup militaire non sanglant qui a chassé le premier ministre Piboulsonggram.

De nouvelles élections auront lieu dans 90 jours, a annoncé le monarque.

La décision du roi confirme un rapport antérieur selon lequel l'armée et le comité législatif du ministère de la Justice avaient décidé d'établir un gouvernement provisoire pour trois mois jusqu'à ce qu'aient lieu des élections.

Entretemps, Piboulsonggram serait en mer.

La Presse Associée a rapporté, dans une dépêche de Bangkok, que Piboulsonggram serait à Staheep, 140 milles de Bangkok, en compagnie de son fils, Raong, commandant du corps de marine de la Thaïlande. Son autre fils, le brigadier général Anandh Piboulsonggram, les aurait rejoints afin de convaincre son père de revenir dans la capitale.

Un porte-parole officiel a déclaré que l'armée thaïlandaise appuiera une politique plus fermement occidentale que celle du premier ministre expulsé.

Le porte-parole a déclaré que la politique de Piboulsonggram a permis des contacts secrets avec la Chine communiste. Il a déclaré que des agents de certains ministères du gouvernement de Piboulsonggram se sont rendus en Chine en compagnie d'une équipe thaïlandaise de joueurs de ballon-panier, d'un groupe culturel et d'une délégation ouvrière.

Le porte-parole a déclaré que des avances ont été faites à Pridi Panomyong, ancien premier ministre pro-communiste exilé qui vit maintenant à Canton.

Le chef Langlois reconnaît avoir un maître: l'exécutif

Le directeur du service de la Police, le chef Albert Langlois, a reconnu hier qu'il avait un maître: le comité exécutif.

Dans une mise au point que le comité exécutif a acceptée hier, le chef Langlois a admis: "Le directeur du service de la police est directement responsable au Comité exécutif de l'administration de son département. Les mots dont je me suis servi dans ma causerie à l'effet que je devais tenir le Comité exécutif au courant des activités de mon département ne répétaient peut-être pas fidèlement ma pensée".

M. Langlois explique: "J'ai dit que le directeur du département de la police avait autorité complète et entière pour l'administration de son département et qu'il était le seul juge de la façon dont ce département devait être administré. Je référais aux opérations normales et journalières de l'administration, à l'autorité du directeur sur ses subalternes. Je ne voulais pas impliquer que même pour ces actes d'administration je n'étais pas sujet au contrôle du Comité exécutif".

Le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais a communiqué aux journalistes, à l'issue de la séance de l'exécutif, la teneur de la mise au point de M. Langlois. Il n'a fait aucun commentaire.

(Suite à la page 2)

A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU

Deux débats: Chine et Chypre

NATIONS UNIES (PC)—Un conflit anticipé sur l'admission de la Chine communiste aux Nations unies a été écarté mercredi, lorsque le comité politique de la 12e Assemblée générale a consacré toute sa séance à la question controversée de Chypre.

On prévoyait qu'à la suite de la session harmonieuse de mardi la question chinoise serait soumise au comité politique, mercredi, afin de pouvoir répartir les opinions entre l'Est et l'Ouest. Mais, le débat sur la question cypriote a duré toute la journée et la question chinoise est demeurée en suspend.

La réunion du comité de l'Assemblée générale était la première que présidait sir Leslie Munro, de la Nouvelle-Zélande, qui fut élu président, mardi.

La longue discussion s'est terminée par l'inscription de la question cypriote à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Le Canada n'a pas participé aux travaux du comité puisqu'il n'en est pas membre cette année mais au cours de la journée le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Sidney Smith, a rencontré le secrétaire général, M. Dag Hammarskjold et le secrétaire d'Etat, John Foster Dulles, pour des échanges de vues non officiels. On croit que M. Dulles a mis le ministre canadien au courant de l'important discours qu'il prononcera aujourd'hui. Vendredi, le ministre soviétique des Affaires étrangères prendra la parole.

MALVERSATIONS SYNDICALES

James Hoffa est rayé des cadres de la FATCIO

Washington (PA) — Le comité d'éthique de la FAT-CIO a pratiquement rayé M. James Hoffa des cadres de la grande centrale américaine.

En effet, le rapport du comité, publié hier, range M. Hoffa dans la catégorie des vilains et constate que la Fraternité internationale des routiers, qui groupe 1,500,000 cotisans, est dominée par des chefs corrompus.

Outre M. Hoffa, qui en est le vice-président, le comité jette l'anathème à MM. Dave Beck, président de la Fraternité, et Frank Brewer, leader des camionneurs de la côte occidentale. Le rapport déplore plus particulièrement ce qu'il appelle la négligence du Syndicat à répondre aux accusations découlant des révélations de l'enquête sénatoriale sur les rackets syndicaux.

Les conclusions du rapport, que le conseil exécutif de la FAT-CIO doit entériner la semaine prochaine à New-York, donnent à penser que la direction de la grande centrale américaine expulsera de ses rangs la Fraternité des routiers si M. Hoffa se voit confier un poste au sein de la Fraternité, encore davantage s'il accède à la présidence.

Successeur de Beck

On sait que M. Hoffa aspire à la succession de M. Beck qui, ayant été mêlé à divers scandales syndicaux, a fait savoir qu'il ne posera pas sa candidature à la présidence au cours du congrès des routiers qui s'ouvre le 30 septembre, à Miami Beach.

L'enquête sénatoriale, il est vrai, a considérablement ébranlé le prestige de M. Hoffa auprès des camionneurs et lui portera peut-être un plus dur coup à la reprise des travaux de la commission mardi prochain, quelques jours avant l'ouverture du congrès de Miami Beach.

Le président de cette commission, M. John McClellan, a déclaré de son côté que M. Hoffa "s'est rendu coupable d'un parjure flagrant, délibéré et méprisable" en déclarant devant la commission qu'il ne pouvait se rappeler les questions soulevées au cours des séances d'enquête.

M. McClellan, qui s'adressait à une association d'industriels, réunis à New-York hier, a précisé qu'il avait prié le Département de la Justice d'étudier sans délai le problème.

A OTTAWA

Une session chargée mais brève?

OTTAWA (PC) — Pour donner suite à sa promesse de réduire les impôts et d'augmenter les pensions de vieillesse, il est probable que le gouvernement conservateur, plutôt que d'élaborer un nouveau programme budgétaire, se bornera à modifier celui du précédent régime libéral.

Les informateurs soulignent en effet que le premier ministre, M. Diefenbaker, entend faire en sorte que la première session de la nouvelle législature soit chargée mais brève. Inaugurée le 14 octobre, elle sera probablement clôturée avant Noël.

Tout indique, en tout cas, que le ministre des Finances, M. Fleming, cherchera à prévenir la répétition d'un débat prolongé sur le budget, comme celui du printemps dernier, quoique le règlement de la Chambre prévoit une durée de huit jours pour une discussion de cette nature.

Pour parvenir à l'abréger, il faudra peut-être recourir à toutes les ressources de la procédure parlementaire. Car la question de savoir si ses propositions tendant à réduire les taxes doivent s'inscrire dans le cadre d'un nouveau budget relèvera peut-être, en définitive, de la décision du président des Communes.

Décision de l'Orateur

Or, si l'Orateur estime que les projets de M. Fleming constituent, à proprement parler, un nouveau budget, il s'ensuivrait peut-être un long débat. Autrement, la chambre n'aurait qu'à se former en comité plénier pour passer sans délai à l'examen des proportions.

Il ne fait pas de doute que la décision de l'Orateur dépendra en définitive de la portée des nouvelles propositions sur l'ensemble de la position financière du gouvernement.

Comme on prévoit que la décision de l'Orateur sera favorable aux desseins de M. Fleming, il est permis de prédire que les réductions envisagées seront plutôt modestes.

Au cours de sa campagne électorale, M. Diefenbaker n'avait promis que de réduire les taxes "inu-

(Suite à la page 2)

IMPORTANTES SUGGESTIONS AUX CAISSES POPULAIRES

On recommande la création d'un organisme qui viendrait en aide aux petits salariés

Il faut absolument lutter contre le scandale des maisons de prêts et encourager le prêt par une politique nouvelle

par Jean Tainturier

Lévis. — Au troisième jour du congrès des Caisses Populaires deux importantes suggestions ont été faites. Il a, d'une part, été fortement recommandé la création d'un organisme de placement collectif à caractère coopératif qui serait surtout accessible aux salariés. Cet organisme viendrait se greffer aux caisses populaires, comme les assurances feu et vie Desjardins. Cette suggestion a été faite par M. Maurice Bouchard, professeur de sciences sociales à l'Université de Montréal.

D'autre part, M. André Raynauld, également professeur de sciences sociales à l'Université de Montréal et conférencier invité hier matin a demandé que les Caisses Populaires s'emploient davantage à faire une concurrence plus forte aux maisons de prêts qui pratiquent des taux usuraires. Cette suggestion a été appuyée par M. René Dupont.

Ces deux interventions ont dans l'ensemble rencontré l'approbation de la plupart des délégués des Caisses et plusieurs d'entre eux ont tenu à préciser que les Caisses Populaires devraient se lancer dans une éducation profonde pour faire connaître le mouvement coopératif et encourager en même temps l'épargne et lutter contre le scandale des compagnies de finances américaines qui viennent chercher l'argent des Canadiens français, argent qui est ensuite expédié aux Etats-Unis.

Enfin, d'autres interventions fort intéressantes ont tenu à éveiller l'attention des membres des Caisses Populaires sur la publicité tapageuse qui fait dépenser aux consommateurs bien au-dessus de son revenu et qui active ainsi une inflation déjà menaçante au Canada.

Ces différentes déclarations que la majorité des délégués attendent depuis le début du congrès auront sans doute un effet salutaire et il est fort possible qu'une commission soit créée pour étudier plus à fond ces divers problèmes et donner ainsi une nouvelle orientation aux caisses populaires.

L'EPARGNE ET L'OUVRIER

Dans une intervention qui a suivi la conférence de M. André Raynauld, M. Maurice Bouchard a affirmé qu'à l'heure actuelle la classe ouvrière plus particulièrement n'est pas intéressée par l'épargne. Pour une raison bien simple. Contrairement à l'agriculteur qui peut prévoir l'amélioration, par l'épargne, de son train de vie et de ses biens, l'ouvrier assez ignorant dans tout ce qui regarde la finance, ne voit pas d'intérêt dans l'épargne. S'il épargne, c'est parfois pour améliorer sa situation mais dans un avenir très proche, et il ne comprend pas son importance dans l'ensemble de l'économie nationale. L'ouvrier ne devrait plus être un vendeur de travail. Et si l'on mettait à sa disposition un organisme quelconque qui lui ferait comprendre sa véritable place dans notre économie, il est certain que sa situation changerait et qu'il n'aurait plus de préjugés devant l'épargne et les Caisses populaires. Les Caisses populaires jouissent, à juste titre, d'une réputation de probité et d'honnêteté et il serait très souhaitable que l'organisme coopératif étudie cet aspect de l'épargne pour le salarié.

Il faudrait en somme poursuivre l'idée d'innovation du fondateur Desjardins et créer quelque chose de nouveau pour répondre à l'actualité de notre monde moderne.

L'EMPRISE DES COMPAGNIES DE FINANCES

Dans une autre intervention qui a suivi la conférence de M. Raynauld, un délégué de Sherbrooke, M. René Dupont, président de l'union régionale de Sherbrooke, a demandé la création d'une commission d'étude qui s'emploierait à voir comment les Caisses populaires pourraient soustraire à l'emprise des compagnies de finances les petits salariés qui sont subjugués et pris dans un étau puissant dont ils ne parviennent pas à se libérer.

Il serait temps d'étudier le scandale des taux usuraires qu'une publicité éhontée vient encourager. M. Dupont précise qu'il connait bien ce problème puisque dans la région de Sherbrooke, la plupart des ouvriers travaillent dans des usines ou l'union syndicale est inexistante "et l'on peut facilement deviner le salaire de ces gens". Il faut maintenant pratiquer une politique de petits prêts, déclare en substance M. Dupont et ne plus fermer les yeux devant ce problème. Le noeud du problème, c'est l'emprise des maisons de prêts et l'on doit se demander si les caisses peuvent faire quelque chose ou non pour lutter contre ce scandale.

(suite à la page 2)

Aux... QUATRE COINS du monde...

La loi-cadre en Algérie risque de se briser sur deux fronts

Afin d'éviter la démission de quatre ministres, dont M. Morice, ministre de la Défense, M. Bourgès-Maunoury, président du Conseil de France, a diminué la portée de son projet de loi qui, selon les quatre ministres dissidents appartenant à une autre aile du parti radical que le premier ministre, fait trop de concessions aux Musulmans. Les partis de droite s'opposent aux réformes proposées par M. Bourgès-Maunoury alors que les partis socialiste et républicain populaire chrétien les trouvent insuffisantes. Le parti communiste refuse tout projet qui ne serait pas déjà précédé d'une consultation auprès du peuple algérien préalablement libéré. Vendredi prochain, M. Bourgès-Maunoury rencontrera son Cabinet pour une nouvelle revision du projet afin d'écarter tout risque de démission. Lundi, le débat s'engagera à l'Assemblée nationale. On s'attend seulement à 200 votes favorables, ce qui placerait le gouvernement en minorité.

La France demande une conférence monétaire européenne

PARIS. — M. Félix-F. Gaillard, ministre des Finances de France, a demandé que soit tenue une conférence monétaire réunissant les pays du Marché commun européen. S'en prenant violemment à la politique soutenue par l'Allemagne occidentale, bien qu'il ne l'ait pas nommée, M. Gaillard a estimé nécessaire une telle rencontre si les pays intéressés veulent une progression saine de l'industrie et du commerce. La Grande-Bretagne a déjà pris à partie l'attitude soutenue par Bonn et plusieurs gouvernements sembleraient intéressés à se rendre à l'invitation du gouvernement français.

Malaisie: entente militaire anglo-malaise

LONDRES. — La Grande-Bretagne et la Malaisie, devenue récemment indépendante, ont annoncé aujourd'hui les conditions d'une nouvelle alliance défensive qui permettra le stationnement d'une force militaire du Commonwealth dans ce pays du sud-est asiatique.

En vertu de l'entente, la Grande-Bretagne s'engage à aider à la formation des forces armées malaises et à participer à la défense extérieure de ce nouveau pays du Commonwealth.

Londres promet également de consulter le gouvernement malais avant d'effectuer un changement important dans le caractère ou le déploiement de ses forces en Malaisie. L'alliance peut être revisée n'importe quand à la demande de l'un ou de l'autre pays, mais aucune limite n'a été fixée à sa durée.

On recommande la...

(suite de la première page)

"Pour faire une concurrence plus active aux maisons de prêts, les Caisses populaires devraient changer leur politique actuelle dans ce domaine et substituer aux critères moraux des critères plus objectifs afin d'appliquer une politique qui éviterait les dangers de l'arbitraire et du favoritisme, affirmait hier, M. André Raynauld, professeur de sciences sociales à l'Université de Montréal, au cours de sa conférence intitulée "Les facteurs déterminants de l'épargne".

En effet comment déterminer la priorité des besoins et le bien fondé des demandes de prêts? A notree connaissance, ce sont les critères moraux qui sont surtout en usage à l'heure actuelle dans les Caisses populaires. Certaines commissions de crédit refusent de prêter pour l'achat d'une automobile parce qu'elles estiment que c'est un luxe ou un instrument de perdition du salut éternel; d'autres n'admettent pas qu'on emprunte pour faire un voyage de repos; d'autres encore donnent priorité absolue aux prêts sur hypothèques et se scandalisent ensuite des progrès fantastiques des compagnies de petits prêts.

Il semble aussi qu'on procède à certaines priorités quant aux emprunteurs, nous voulons bien qu'on attache de l'importance à l'honorabilité et à la qualité morale de l'emprunteur. Mais ne croyez-vous pas qu'il serait avantageux de préciser noir sur blanc ce qu'on entend par une personne honnête? Les gens honnêtes sont évidemment ceux que nous connaissons, ceux dont nous sommes les amis. Mais les autres, l'immense majorité des membres que nous ne connaissons pas, comment va-t-on déterminer qu'ils sont des gens honnêtes?

Jusqu'à quel pourcentage de son revenu un homme peut-il emprunter? sans garanties? avec garanties? Refusez-vous de prêter à un homme honnête capable sans effort extraordinaire de rembourser son emprunt si la raison invoquée représente un besoin non nécessaire?

RETABLIR L'EQUILIBRE

Dans le système économique actuel, c'est le système des prix qui opère le rationnement et permet aux consommateurs de commander selon leurs désirs. n'y aurait-il pas lieu d'envisager des taux d'intérêt différents selon les emprunteurs? demande M. Raynauld. Certains gérants de Caisses nous disent: "Nous avons une demande surabondante pour les emprunts hypothécaires et une demande insuffisante pour les petits prêts. Il y aurait une façon très simple de résoudre ce problème: abaissons l'intérêt sur les petits prêts à 4 pour cent et élevons celui de prêts hypothécaires à 8 pour cent. Le déséquilibre disparaîtra rapidement.

Nous ne proposons pas ces taux d'intérêt différenciés pour adoption immédiate. Nous voudrions surtout qu'on réfléchisse davantage à cette proposition, avant de l'écarter définitivement. En somme, il s'agirait d'étudier d'abord la situation financière générale des emprunteurs; de catégorier les besoins d'épargne et de crédit; de trouver des plans spécifiques répondant aux besoins principaux des membres et enfin d'adopter des critères objectifs et rationnels d'application.

STANDARD DE CONSOMMATION

On a observé en deuxième lieu que le comportement individuel était partiellement déterminé par le comportement collectif et par le besoin d'identification de l'individu au milieu dans lequel il évolue et auquel il appartient. Ce fait appelle une éducation de la masse et non plus seulement une éducation de quelques individus, si on veut exercer une influence réelle sur le comportement des consommateurs et des épargnants.

Quoiqu'on ait toujours reconnu que l'éducation des membres des Caisses constituait le moyen idéal de développer l'épargne, nous constatons que cette éducation ne semble pas avoir donné de résultats tangibles en certains secteurs, non seulement parmi les membres mais même parmi les directeurs des Caisses. On vous a parlé de la nécessité du budget familial; on a distribué 100,000 copies d'un modèle imprimé de budget. Nous poserons ici une seule question; combien de directeurs de Caisses font leur propre budget? Si tout le monde prépare ce budget, tant mieux; mais sommes-nous si certains que la question ne vaille pas la peine d'être posée?

Etant donné que les Caisses comportent quand même près d'un million de membre dans la province de Québec, nous nous demandons si l'éducation de la masse à l'épargne ne devrait pas venir à la suite d'un immense effort de démocratisation à l'intérieur des caisses. Nous savons bien que c'est là la chose la plus difficile, mais c'est par ailleurs aussi la chose la plus importante. Si on a été capable de trouver les ressources nécessaires à une surveillance continue et sévère de la comptabilité et de l'administration, pourquoi ne trouverons-nous pas des ressources aussi considérables à affecter à l'éducation et au contrôle des Caisses par la majorité des membres? Une enquête récente a révélé à cet égard des faits alarmants. Dans une Caisse, les ¾ de l'épargne apartenaient à 12 pour cent des membres; dans une autre, 70 pour cent de l'épargne appartenait à 10 pour cent des sociétaires. Si on n'y prend garde, les Caisses deviendront bientôt le domaine souverain d'un nombre restreint d'individus et d'institutions. Ce résultat à notre avis n'est pas étranger au genre de services que la Caisse rend, à la priorité qu'on a donnée au prêt hypothécaire au détriment des petits emprunteurs, à une éducation insuffisante sur la coopération, et aux progrès que les Caisses ont réalisés sans effort depuis quelques années grâce à une conjoncture économique favorable. Beaucoup ont pensé trop souvent que le petit épargnant viendrait à la Caisse de lui-même, sans qu'on doive aller le chercher, que les compagnies de prêt disparaîtraient d'elles-mêmes, sans qu'on doive les concurrencer efficacement et même qu'on doive les concurrencer efficacement et directement. On peut regretter que trop de gens se satisfont d'une condamnation rapide et définitive des clients de ces compagnies.

Nous croyons qu'une condition essentielle à l'augmentation réelle de l'épargne chez les individus est d'entreprendre au plus tôt une analyse profonde des besoins des consommateurs et des épargnants pour ensuite mettre sur pied un système efficace d'éducation des directeurs de Caisses, des membres de Caisses et enfin de la population en général.

PARTICIPATION DES CAISSES A L'ECONOMIE GENERALE

Un niveau de l'épargne globale et de l'économie générale, une politique propre à développer l'épargne serait caractérisée:

1. Par une contribution réelle des Caisses au développement et à la croissance de l'économie et à la solution des problèmes économiques d'ordre général. Si les Caisses peuvent collaborer de manière à faire croître les revenus, elles contribueront par le fait même à l'augmentation de l'épargne.

2. Par une contribution des Caisses à la stabilité des prix et à l'équilibre de l'économie. Les Caisses doivent en particulier combattre l'inflation dans la mesure des moyens qui sont à leur disposition.

Les Caisses Populaires devraient étudier et présenter des opinions sur le développement des ressources naturelles, sur les divertissements publics, sur le gaspillage des deniers publics, sur l'agriculture, etc.

LE SILENCE DES CAISSES

Pourquoi les Caisses Populaires restent-elles à l'écart et se taisent-elles devant les problèmes qui confrontent la société canadienne-française ou la société canadienne. Pourtant, elles y sont directement intéressées, non seulement en tant que coopératives, axées par nature sur le bien public, mais aussi parce que le revenu de l'ensemble de la population commande en tout premier lieu la possibilité d'accumuler des épargnes.

PARTICIPER A LA VIE COLLECTIVE

L'idée générale ici est de convier les Caisses à participer davantage à la vie collective de notre société et de se sentir liées et responsables, comme tout organisme public, des destinées économiques de la communauté.

Contribuer à la stabilité des prix requiert peut-être un sens civique encore plus développé. On est bien d'accord apparemment sur le danger que représente l'inflation pour l'épargne. D'autres orateurs vous ont expliqué ce phénomène. Mais on ne semble pas aussi convaincu de la nécessité de combattre l'inflation pour protéger l'épargne. On laisse cette tâche à l'Etat et si, par hasard, la politique de l'Etat est efficace, on dit parfois qu'elle est injuste parce qu'elle empêche les gens de dépenser davantage, ce qui est justement l'objectif qu'il faut atteindre. Les Caisses populaires devraient encourager l'Etat à prendre des mesures énergiques pour combattre l'inflation; elles devraient l'appuyer quand il restreint le crédit ou qu'il élève les impôts; puis elles pourraient restreindre leur propre crédit sans attendre que l'Etat les y convie, à titre de contribution directe à la solution de ce problème général. A ce sujet, les Caisses populaires pourraient adopter trois mesures:

1) Elever leurs propres taux d'intérêt;
2) Augmenter leur propre coefficient de liquidité;
3) Réduire la période de remboursement des prêts.

Ces trois mesures en effet restreindraient le crédit et contribueraient à alléger la pression de la demande sur l'offre disponible des produits. De telles décisions ne peuvent être populaires cependant. Limiter volontairement les prêts quand la demande est forte, réduire ses bénéfices volontairement en période de prospérité n'apparaissent guère sages sur le plan financier.

Bien plus, la hausse des taux d'intérêt diminue la valeur des placements déjà faits pour les Caisses et peut réduire l'épargne elle-même en courte période si tant est que la variation dans la valeur des actifs influence l'épargne comme nous l'avons supposé dans notre première partie.

Cette politique de faire varier le crédit des Caisses Populaires selon les besoins de la conjoncture économique, implique que dans les périodes difficiles, on devrait abaisser les taux d'intérêt, réduire les coefficients de liquidité et allonger les périodes de remboursements.

Nous soumettons que les Caisses devraient envisager une telle flexibilité dans l'offre de leur crédit à l'heure actuelle.

Le chef Langlois . . .

(suite de la première page)

L'on se rappelle que le directeur Langlois avait prononcé une conférence devant les membres du club Kiwanis-St. George le 30 juillet dernier. Le 1er août il comparaissait devant le comité exécutif pour expliquer son attitude.

Après un long interrogatoire le directeur Langlois acceptait de faire une mise au point "parce que là je vois qu'on ne m'a pas compris ou que j'ai mal exprimé l'idée que le directeur de police devait rendre compte de son administration au Comité exécutif, parce que je le prends trop bien de même, je vais faire une mise au point là-dessus, certainement". (Extrait du compterendu sténographié de l'interrogatoire.)

Quinze jours plus tard, soit le 15 août, le comité exécutif prenait connaissance d'une première mise au point faite par M. Langlois. Celle-ci fut jugée inacceptable.

La deuxième version de M. Langlois est datée du 12 septembre. C'est celle-là que l'exécutif a acceptée hier.

M. Langlois admet...

(suite de la première page)

à la page 26 des notes stenographiques (enquête du 15 décembre 1954) on y relève cette déclaration: "J'avais eu des directives du Directeur Langlois. J'ai passé outre. J'ai passé par-dessus ses ordres".

Et M. Langlois ajoute: "Ceci est une admission très nette qu'il n'a pas suivi les directives que j'avais données précédemment et que je n'ai jamais contremandées".

En référant aux notes sténographiques de l'enquête du 15 décembre 1954, nous trouvons ce qui suit:

M. Bélanger après avoir expliqué que le jour de l'élection il était en charge du personnel policier en uniforme, il lui fut demandé:

Qu'est-ce que vous avez constaté ce jour-là?"

Et M. Bélanger de répondre: "J'ai constaté dans la journée que ça n'allait pas trop bien. J'avais eu des directives du Directeur Langlois, j'ai passé outre. J'en ai fait plus que j'étais supposé en faire. J'ai passé par-dessus ses ordres. J'aurais pu faire mieux, principalement au point de vue des comités et des polls. On a tout sorti ce qu'on pouvait sortir. C'est arrivé qu'on a mis à certains endroits deux hommes pour surveiller les comités. Il y avait deux hommes à certains endroits et des fois seulement un."

Question: —"Qui vous avait dit d'en envoyer des fois deux et des fois seulement un?"

Réponse: — "Je ne puis pas dire toutes les paroles qu'il m'a dites. C'était un peu en parabole, spécialement pour les comités, qu'on ne devait pas trop surveiller".

Question: "C'étaient bien les ordres?"

Réponse: "Cela a été dit le matin même."

Question: "Le chef Langlois vous a bien dit de ne pas trop surveiller dans les comités."

Réponse: "Oui."

Question: "Il ne vous a pas dit cela devant témoin?"

Réponse: "Non."

Directives contraires

Le directeur Langlois laisse entendre que l'assistant-directeur Leggett a semé la confusion en donnant des directives contraires à celles qu'il avait données lui-même.

Il tente de démontrer que c'est M. Leggett qui a semé de la confusion en déclarant aux capitaines et autres officiers en charge des postes de police que les prisonniers étaient sous le contrôle de la Sûreté et de son directeur, M. Wilfrid Bourdon.

"Le 23 octobre 1954, écrit M. Langlois, j'ai donné des instructions au directeur adjoint T.O. Leggett de convoquer tout l'état-major ainsi que tous les capitaines ou autres officiers en charge d'un poste de police, à une assemblée qui aurait lieu le lendemain, à 11 h. 30 a.m., dans la salle de garde de la Sûreté.

"Le lendemain, à l'heure mentionnée, je me suis rendu à la Sûreté et là, j'ai constaté que les capitaines ou autres officiers ayant charge d'un poste de police étaient absents mais que la plupart des capitaines-détectives et lieutenants-détectives — gens que je n'avais pas convoqués, étaient présents. J'ai alors demandé une explication au sujet de l'absence des capitaines ou autres officiers en charge des postes.

"Monsieur le directeur adjoint Leggett, avec hésitation, avoua qu'il avait oublié de convoquer lesdits officiers. Je lui ai de suite ordonné de convoquer ceux-ci à une assemblée qui aurait lieu plus tard dans la journée et au cours de laquelle il leur répéterait les instructions que j'allais donner séance tenante.

"Il est ici établi hors de tout doute que les capitaines n'étaient pas présents à cette réunion et que par conséquent, ils ne purent recevoir des instructions de moi-même mais qu'ils les reçurent du directeur adjoint T. O. Leggett, au cours de l'assemblée subséquente".

M. Langlois tente ensuite de démontrer que M. Leggett a mal interprété ses ordres. Il cite d'abord un procès verbal de l'assemblée rédigé par l'inspecteur en chef Ernest Pleau:

"Le directeur Langlois commence ses remarques en disant qu'il a convoqué la présente assemblée à cause de l'importance des élections municipales qui ont lieu demain le 25 octobre. Il mentionne que lors de pareilles assemblées on peut s'attendre à ce que certains candidats prennent tous les moyens pour assurer leur élection. Il déclare qu'il incombe à la police de maintenir le bon ordre et de prévenir le trouble sans favoritisme ni partialité.

"Il compte sur la coopération de tous les officiers et leur ordonne de transmettre les mêmes instructions à leurs subalternes. Il exige que tous les renseignements portant sur des agissements louches, des voitures suspectes, etc., soient transmis à la Sûreté où l'assistant-directeur Bourdon verra à faire faire les enquêtes qui s'imposent. L'exécution des mandats, sauf ceux émis par les sous-officiers rapporteurs, relève aussi de la Sûreté.

"Quant à la branche du personnel en uniforme, le directeur insiste pour que toutes les dispositions voulues soient prises pour employer tout le personnel disponible, de même que les escouades spécialisées.

"Il réitère son grand désir d'éviter tout trouble et d'assurer que les élections se déroulent dans l'ordre.

"Les capitaines de police sont convoqués à une assemblée plus tard dans la journée".

M. Langlois déclare ensuite dans son rapport qu'il ne comprend pas comment il se fait que ce procès verbal n'ait pas été versé au dossier lors de l'enquête menée par l'exécutif.

Et il ajoute qu'il ne peut trouver nulle part aujourd'hui les notes de l'assemblée tenue pour le bénéfice des capitaines et qui fut présidée par M. Leggett.

Impartialité

M. Langlois attache ensuite à son rapport 18 affidavits attestant qu'au cours de l'assemblée présidée par lui, le "directeur a demandé d'agir avec impartialité et fermeté".

Une de ces déclarations, celle de l'Inspecteur V. Huneault dit: "De ces instructions données à cette assemblée, j'atteste que le directeur Albert Langlois n'a pas dit que le département des prisonniers serait sous la charge de l'assistant - directeur Wilfrid Bourdon, le jour de l'élection du 25 octobre 1954".

L'inspecteur W. Minogue déclare pour sa part: "I listened, very attentively, to the Director's instructions and I never heard him advising us that the Detectives' Office, or Ex-Assistant Director Wilfrid Bourdon was to take charge of the Prisonners' Department on the Civic Elections' Day of October 25th, 1954".

Le capitaine-détective A. Castonguay dit: "Ses instructions étaient de voir au maintien de l'ordre le jour des élections qui avaient lieu le lendemain, le 25 octobre 1954, et que le travail d'enquête (autos louches, individus suspects, mandats et perquisitions" était confié au Bureau de la Sûreté, sous la direction de l'assistant - directeur Wilfrid Bourdon.

Les autres déclarations ne font pas allusion à la division du pouvoir. Tous les autres officiers cependant se rappellent que le Directeur Langlois leur a demandé d'être "impartiaux et courtois mais d'agir avec fermeté".

Cinq autres déclarations annexées au dossier ont été faites par des officiers qui dirigeaient des postes lors de l'élection de 1954. Ces déclarations sont à l'effet que le directeur-adjoint Leggett a dit aux responsables des postes que M. Wilfrid Bourdon serait en charge le lendemain, jour de l'élection.

Et M. Langlois ajoute: "En lisant les notes de l'interrogatoire du capitaine L. Beaudet (référant à l'enquête menée par l'exécutif), il ressort clairement qu'il commet au moins une erreur chronologique lorsqu'il déclare "avoir reçu de moi les instructions que la Sûreté devait prendre la direction du Département des Prisonniers" pour la journée de la votation. Premièrement il n'était pas présent à cette assemblée et deuxièmement, je n'ai jamais émis d'instructions semblables".

Le directeur Langlois cite d'ailleurs une déclaration du capitaine Beaudet, en date du 23 août 1957:

"Sur votre demande, je tiens à corriger certaines déclarations que j'ai faites au cours de l'enquête du mois de décembre 1954.

"Au cours de cet interrogatoire, j'aurais déclaré avoir reçu des ordres du Directeur A. Langlois quant aux prisonniers et mandats. Ces ordres, en autant que je me souvienne, m'ont été transmis en votre nom par le directeur adjoint T. O. Leggett à une assemblée tenue le dimanche précédant les élections".

Personnification

Au cours de l'enquête, le capitaine Beaudet avait déclaré avoir reçu un appel téléphonique de l'assistant - inspecteur - détective Roméo Longpré, lui ordonnant de libérer des prisonniers. M. Longpré avait nié avoir téléphoné à M. Beaudet.

A ce sujet, M. Langlois écrit: "Il y a lieu de présumer qu'une autre personne, imitant la voix de l'inspecteur Longpré, pouvait fort bien donner des ordres en se faisant passer pour l'Inspecteur Longpré. Il eût été facile cependant de vérifier la légitimité de ces ordres en appelant le Bureau de l'Inspecteur et de lui demander: est-ce bien vous qui venez de me téléphoner et m'ordonner de libérer un tel prévenu? comme c'est l'habitude de faire lorsqu'un juge ordonne de libérer un détenu en fixant le montant de la caution".

M. Langlois poursuit: "Où le capitaine Beaudet avait-il obtenu cette conviction que son département passait sous la juridiction de la Sûreté pour la journée du vote si ce n'est au cours de l'assemblée présidée par M. le Directeur adjoint Leggett et à laquelle il a assisté, à cette assemblée où M. Leggett aurait donné des instructions contraires à celles que j'avais données le matin, telles qu'en font foi les déclarations précitées de membres du Service de la Police.

"Quels étaient les motifs qui ont inspiré le Directeur adjoint Leggett de donner des instructions qui venaient en conflit avec les miennes? Etait-ce pour créer la confusion et permettre ainsi la commission d'irrégularités durant la journée de la votation?"

M. Langlois tente ensuite de démontrer qu'au cours de la journée de l'élection il a été mal informé de ce qui se passait au service de la police. Il signale le cas où l'inspecteur Walter Boyle a noté qu'un individu était appréhendé pour la deuxième fois. "Son devoir, dit-il, était d'en informer immédiatement le directeur adjoint Leggett. Apparemment, il ne l'aurait pas fait car M. Leggett ne m'en a pas soufflé mot de la journée".

Plus loin, M. Langlois dit que toute la journée il a été dans son bureau en compagnie de son avocat, Me Béliveau, et que toutes les heures, il recevait de M. Bélanger un bulletin indiquant le nombre d'arrestations effectuées durant l'heure précédente ainsi que tous les appels répondus par la police.

"Sur ce bulletin, écrit-il, n'apparaissait aucun nom de détenu. Cependant, tel que mentionné précédemment, M. le directeur adjoint Leggett avait mis sur pied une organisation qui le renseignait, lui et l'assistant-directeur Bélanger, sur toutes les arrestations opérées. Je répète que ni M. Leggett, ni M. Bélanger, jugèrent à propos de m'informer du fait que des prévenus avaient été arrêtés deux fois ou que les détenus étaient disparus après avoir été conduits au Département des prisonniers. Ce n'est que le lendemain que j'appris la chose."

Dossiers disparus

M. Langlois ajoute dans son rapport deux incidents qui se sont produits la journée de la votation. A 12h. 30 p.m. Me Gérard Laganière, de Sainte-Martine, comté de Châteauguay, a été arrêté et à 3h. 30 Me Claude Harbeck, 5571 avenue des Plaines, Cité-Jardin, était arrêté à son tour. Ces deux personnes ont été appréhendées en vertu de l'article 213 de la Charte de la Cité de Montréal qui prohibe l'affichage de réclame électorale le jour du scrutin. Le premier avait, attachée à son auto stationnée, une carte portant l'inscription "Drapeau est le Maire", et le second, collée dans la vitre arrière de sa voiture, l'inscription "Votez pour Drapeau".

"C'est en parcourant les quelques dossiers disponibles que j'ai pu me procurer ces informations afin de faire le rapport que l'on m'a demandé. Je dis bien dossiers disponibles car il y en a plusieurs qui sont disparus durant mon absence" écrit M. Langlois.

Et il ajoute: "Si je mentionne ces incidents, c'est que je constate aujourd'hui que les actions ci-dessus mentionnées n'ont pas été suivies par la sommation normale après être parvenues à la Cour municipale après mon départ et que les dossiers de la Cour municipale sont introuvables.

Fait curieux, M. Langlois dit qu'il y a eu beaucoup de dossiers de disparus et les seuls qu'il retrouve sont des dossiers concernant des supporteurs du maire Drapeau ou de gens de la Ligue. En fait il cite un autre incident qui s'est produit la veille de l'élection, et encore là il s'agit de supporteurs du maire Drapeau.

"Un autre incident qui a été porté à ma connaissance au cours des recherches faites dans le but de compiler les informations nécessaires à ce rapport est le suivant:

"Au cours de l'après-midi du 24 octobre 1954, quatre personnes furent arrêtées pour contravention au règlement municipal 1025, à savoir "poser des pancartes en faveur du candidat à la marie, Me J. Drapeau, sur des poteaux, propriété de la Ville. Ces personnes furent arrêtées sur le fait par les constables (1263) Dupont et (1141) Lang et conduites au Poste No 23, aujourd'hui le poste 14. Elles furent par la suite libérées après l'intervention du candidat Pierre DesMarais ainsi qu'en font foi les rapports ci-attachés des officiers concernés.

Le premier est le témoignage du lieutenant Robert Connolly qui raconte que vers 6h. p.m. le 24 octobre quatre jeunes gens arrêtés à l'intersection du Chemin Upper Lachine et de l'avenue Hingston ont été amenés au poste. A leur arrivée l'un d'eux a demandé la permission de téléphoner. Environ une heure plus tard, M. Pierre DesMarais est arrivé au poste et après une conversation avec lui, les quatre inculpés ont été relâchés après avoir donné leurs noms et adresses.

L'inspecteur F. Ledwyn rapporte qu'il a été mis au courant de cet incident par le lieutenant Connolly, le lendemain. Et il relate l'information obtenue:

"... A ce moment, le sergent Martin Rickey était en devoir, le lieutenant R. Connolly étant parti pour son repas. A son retour, à 7h. p.m., le lieutenant Connolly appela par téléphone l'assistant-inspecteur M. Minogue pour instructions, et il reçut l'ordre de les relâcher sans mettre de charge. A ce moment, M. Pierre DesMarais, conseiller de la Cité de Montréal, entra au poste à la suite d'une conversation téléphonique avec l'un des inculpés et après quelques mots, tous laissèrent le poste".

Et l'inspecteur Minogue raconte de son côté: "Le lieutenant Connolly m'a téléphoné à la maison pour me dire qu'il détenait quatre jeunes gens pour affichage de cartes électorales sur des poteaux de la ville... Il m'a aussi dit que le conseiller Pierre DesMarais était au poste no 23 en leur nom. J'ai ordonné au lieutenant Connolly de prendre les noms et les adresses des quatre hommes, de les relâcher et de faire un rapport et que l'Etat-Major déciderait de l'action à prendre".

Tout cela, M. Langlois l'a découvert en cherchant des dossiers disparus. Il a encore les dossiers de personnes accusées d'avoir affiché illégalement des pancartes mais ceux des personnes accusées de personnification, le jour du scrutin, il ne les trouve plus!!!

C'est ce qui lui fait dire: "Il arrive parfois que des actes regrettables soient découverts après coup et qu'il soit trop tard pour remédier à la situation".

Enfin, M. Langlois, à sa défense, déclare: "Après une période de 32 mois, il est pratiquement impossible de constituer une preuve qui pointerait la responsabilité arrêtée sur quelques personnes, et d'établir avec preuve à l'appui que telle ou telles personnes est ou sont les coupables des irrégularités ou des erreurs commises, le jour de l'élection du 25 octobre 1954.

Devant le comité exécutif

C'est ce rapport que le comité exécutif a reçu hier matin. On présume qu'il en commencera l'étude à une prochaine séance et qu'alors le directeur Langlois sera encore une fois appelé à venir clarifier certaines phrases ou certains passages de son rapport.

L'arrivée de . . .

(Suite de la page 3)

quaient aux passants curieux que les deux premiers sont deux dictateurs qui ont enrichi les deux autres.

Enfin, une pancarte posait la question que tous se posent: "Combien, Krupp, 1 cent la tonne?" rappelant que les concessions à l'Iron Ore ont été accordées à raison de seulement 1 cent la tonne de minerai.

La police a paisiblement assisté à la déambulation des piqueteurs et quand enfin, une auto arriva avec l'ordre de les disperser, ils étaient tous partis.

Leur but: faire en sorte que le public n'entende pas seulement parler des projets d'exploitation de M. Krupp, mais aussi de son dossier.

Egalement attirer l'attention du public sur le fait qu'une autre importante concession de minerai pourrait être accordée par le gouvernement provincial à un prix dérisoire, sans que la population réagisse. "Nous sommes contre cette pratique de M. Duplessis de vendre les ressources naturelles de la province à l'Allemagne sans que les Québécois en profitent, déclarait M. Roméo Mathieu aux journalistes qui lui demandaient le sens de cette manifestation.

Et il ajouta: M: Krupp veut construire une ville nouvelle dans l'Ungava. Est-ce que ses ouvriers auront le droit de s'associer. Kruppville sera-telle semblable à Murdochville?

M. Krupp doit rencontrer M. Duplessis prochainement. Il a dit lui-même qu'il ne savait pas exactement quand aurait lieu cette rencontre. M. Roméo Mathieu a dit que ce serait probablement le 25 septembre prochain.

"Il y aura une autre manifestation des ouvriers lorsque le trio Krupp-Eaton-Duplessis se réunira, a annoncé M. Mathieu. Nous sommes d'avis que les ouvriers devraient être invités à assister à ces entretiens et que les Québécois devraient être mis au courant des décisions prises concernant leurs richesses naturelles".

"Nous voulons savoir, dit-il, si la province vendra son minerai de fer à 1 cent la tonne ou à 68 et 80 cents comme font les Américains. Nous ne voulons pas de l'exploitation de nos mines si la province n'en bénéficie pas.

Lorsque l'un des manifestants apprit que M. Krupp avait l'intention d'employer des Esquimaux dans son développement de l'Ungava, il ne put s'empêcher de s'écrier: "Voilà du travail pour les syndicats de la métallurgie".

Mlle Huguette a exprimé les craintes du groupe en disant que les syndicats ne voulaient pas que M. Krupp établisse une autre Murdochville.

Un autre a rappelé que M. Krupp a été condamné à 12 années de prison au procès de Nuremberg, sous le double chef d'accusation de "pilleur des pays occupés" et "esclavagiste". Il faisait travailler ses ouvriers presque pour rien pendant la guerre, fabriquant des canons qui servaient à combattre les troupes alliées.

L'Union . . .

(suite de la première page)

On l'avait arrêté, puis relâché il y a deux jours. Hier on l'a transporté à Montréal après l'avoir accusé d'avoir "personnifié un agent de police". Il a obtenu à 5h. d'être relâché sur cautionnement, mais on l'a averti qu'il ne sortirait qu'à 6h. 30, heure de la fermeture des polls.

Policiers dans les polls

L'Union nationale et sa police ont inventé une nouvelle méthode pour intimider les électeurs. Hier quatre policiers provinciaux ont pénétré dans des polls, ont exhibé au scrutateur (nommé par l'Union nationale) une supposée procuration, et n'ont pas voulu la faire voir aux représentants des libéraux. Il s'agissait, a expliqué le scrutateur, d'une "procuration spéciale" du président de l'élection. Cela était faux et le président a dû intervenir pour que cette manoeuvre illégale prenne fin.

Libéraux chassés

La police provinciale a pris en chasse les automobiles qui semblaient travailler pour le parti libéral. Elle en a arrêté quelques-unes, a sommé les automobilistes de sortir du comté et en a même averti quelques-uns qu'ils seraient mis en état d'arrestation s'ils étaient revus dans le comté.

Mandat en blanc

Deux éminents avocats de Montréal affirment qu'on a fait usage dans le comté de Vaudreuil-Soulanges d'un mandat de perquisition en blanc. Cela veut dire qu'un juge de la Cour des sessions de la paix l'aurait signé sans se soucier, comme c'eût été son devoir, de constater que le mandat était pour perquisitionner à un endroit précis, décrit sur ledit mandat. La police a d'ailleurs, deuxième illégalité, refusé de le montrer à l'endroit où elle l'a utilisé à l'île Perrot.

Une session . . .

(suite de la première page)

tiles". Il ne s'est pas engagé à l'égard d'un secteur particulier de la fiscalité, si ce n'est pour dire qu'il réduirait le droit d'accise de 10 pour cent sur les automobiles.

Par ailleurs, le projet d'augmentation des pensions de vieillesse, qui passeraient de $46 à $55 par mois, pourrait être réalisé au moyen d'un amendement à la présente loi sur la sécurité de la vieillesse.

Le gouvernement estime, semble-t-il, que le Trésor est suffisamment garni pour qu'on puisse consentir les majorations sans les financer par le produit d'un nouvel impôt. En conséquence, on ne prévoit pas de résolution visant à l'institution d'un nouvel impôt.

On prévoit en outre que M. Fleming se propose de remettre à l'étude les prévisions budgétaires des ministères pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars. Il se peut que certains amendements soient apportés aux prévisions.

CHEZ EATON

Servez-vous des diverses facilités de crédit que la maison Eaton met à votre portée . . .

Achats de meubles et articles d'ameublement pour votre foyer.

Vêtements d'automne pour vous-même et toute votre famille.

Accessoires de tous genres, menus articles ou pièces importantes, toutes choses qu'il vous serait loisible "de porter ou d'utiliser tout en les payant" !

Servez-vous de votre crédit

C'est simple . . . c'est facile . . . Passez au septième étage, chez EATON, la prochaine fois que vous êtes dans le magasin.

1. Compte de Plan Budgétaire

PAS DE VERSEMENT COMPTANT pendant la grande Semaine. Achetez maintenant... utilisez les conditions de paiement par mensualités faciles. Achat minimum de 15.00 pour ouvrir un compte, auquel vous pouvez ajouter par la suite tout achat minimum de 7.50. Demandez à n'importe quel vendeur de vous renseigner.

EATON — Septième étage, côté rue Victoria

2. Coupons - budget EATON

Coupons pratiques à détacher d'un carnet et qui s'emploient tout comme l'argent comptant n'importe où dans le magasin. Les carnets existent en dénominations de 15.00, 25.00 et 50.00, divisés en coupons de 1.00 et 5.00. Vous les acquittez comme pour le Plan Budgétaire.

EATON — Septième étage, côté rue Victoria

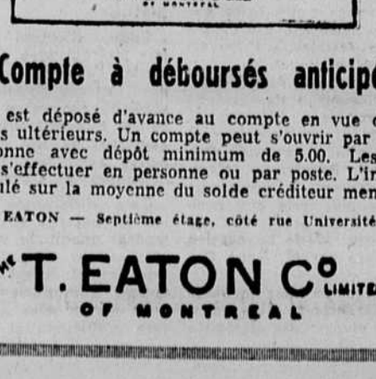

3. Compte courant

Méthode pratique pour faire vos achats. Vous les réglez une fois par mois par chèque. Chaque mois, vous recevez un relevé accompagné de toutes les factures et reçus du mois. Le solde dû est payable dans la quinzaine de la date d'envoi du relevé.

EATON — Septième étage, côté rue Université

4. Compte à déboursés anticipés

L'argent est déposé d'avance au compte en vue de régler les achats ultérieurs. Un compte peut s'ouvrir par poste ou en personne avec dépôt minimum de 5.00. Les retraits peuvent s'effectuer en personne ou par poste. L'intérêt est calculé sur la moyenne du solde créditeur mensuel.

EATON — Septième étage, côté rue Université

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

MANUFACTURIERS DE
FOURRURES
GARANTIES
LES MOINS CHERES A MONTREAL
TELEPHONEZ PL - 5085
MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE

Districts Ahuntsic et Côte-des-Neiges

Garçons demandés
pour livraison à domicile

Téléphonez à BElair 3361

et demandez le service du tirage du journal "Le Devoir"

On ne dit plus "un dictionnaire"...

LE DEVOIR

LE DEVOIR MONTREAL, JEUDI 19 SEPTEMBRE 1957

...on dit "un LAROUSSE"!

Sir John Elliot, président du Conseil de transport de Londres, a été invité hier matin à signer le livre d'or de la ville de Montréal, au bureau du maire. Sir John sera l'invité de l'American Transit Association au congrès annuel de cette société, tenu en l'hôtel Sheraton-Mont-Royal à partir de dimanche prochain et jusqu'au soir du mercredi suivant. Ont assisté à la cérémonie outre Sir John, au centre; MM. Léonard Léger, N.P. et Jean Constantin, commissaires à la Commission de transport de Montréal; Lucien Hétu, directeur des Services de la ville; le maj. Robert Hainault, commissaire à la CTM; Hugh C. Hanson et Pierre DesMarais, respectivement vice-président et président de l'Exécutif de Montréal; S. H. le maire Jean Drapeau; M. Bernard Sarrazin, membre de l'Exécutif; MM. Arthur Duperron et Richard F. Quinn, président et vice-président de la Commission de transport de Montréal; MM. J.-René Ouimet et Edmond Hamelin membres de l'Exécutif; M. Lucien L'Allier, directeur des Travaux publics, et Me Paul Champagne, C.R., du contentieux municipal. (Photo CTM)

CAMOUFLAGE DE NIKITA KHROUCHTCHEV

Un projet roumain en vue d'une plus étroite coopération dans les Balkans

SOFIA (Reuters) — Un projet roumain pour l'établissement d'une nouvelle "entente balkanique" est considérée par les diplomates comme faisant partie d'un plan élaboré du Kremlin pour rapprocher la Yougoslavie du camp soviétique.

Le premier ministre roumain Chivu Stoica a proposé dans des lettres envoyées la semaine dernière que l'Albanie la Bulgarie la Roumanie la Grèce la Turquie et la Yougoslavie devraient se réunir pour discuter des diverses formes de coopération dans les Balkans.

Les milieux informés déclarent que Nikita Khrouchtchev de Russie veut amener la Yougoslavie à des contacts économiques politiques et culturels plus étroits avec ses voisins communistes immédiats la Bulgarie la Roumanie et l'Albanie.

Les milieux diplomatiques déclarent que la Yougoslavie est au courant des manoeuvres soviétiques. Mais ajoutent-ils le président Tito croit apparemment que la Yougoslavie peut exercer une influence sur ces pays par l'intermédiaire d'une telle association.

Les relations

Les milieux de Belgrade disent que les Yougoslaves envisagent une forme libre de consultations entre les pays mais ne sont pas en faveur d'une organisation permanente politique.

Les Yougoslaves croient affirment ces milieux que les pays doivent conférer lorsque des problèmes concrets surviennent. Bien que Stoica ait suggéré un projet couvrant tous les Balkans on croit ici que l'entente proposée si elle se matérialise ne comprendra que les pays communistes.

Les relations de la Yougoslavie avec la Bulgarie et l'Albanie ne manifestent aucun signe d'amélioration malgré l'encouragement soviétique.

Plusieurs officiels bulgares sont encore considérés comme hostiles à Tito. Ils n'ont jamais oublié son projet d'après-guerre d'unifier la Yougoslavie et la Bulgarie en une fédération sous sa direction.

A Moscou

Le nouveau plan préconiserait la coopération en plusieurs domaines.

La Bulgarie n'a pas encore accepté le concept d'entente bien qu'une telle acceptation semble imminente.

A Moscou la demande d'une conférence des Balkans par la Roumanie est considérée comme indiquant un changement de politique. Au cours de l'ère stalinienne les satellites comme la Roumanie ont joui d'un peu d'initiative surtout dans le domaine des Affaires étrangères.

A Athènes les milieux autorisés ont déclaré que le gouvernement grec rejettera la proposition roumaine.

Hausse de trois pour cent des exportations canadiennes

OTTAWA (PC)—La valeur des exportations canadiennes a accusé en juillet une hausse de plus de trois pour cent par suite de l'accroissement des ventes aux Etats-Unis en Amérique du Sud et dans plusieurs autres pays.

Le Bureau de la Statistique a précisé que la valeur des exportations est passée de $42,430,000 en juillet 1956 à $438,100,000 en juillet 1957. De janvier à juillet les exportations se sont chiffrées par $2,725,200,000 au regard de $2,694,200,000 au cours de la période correspondante l'an dernier.

Par contre, la valeur des importations de janvier à juillet cette année s'est élevée à $3,383,200,000, au regard de $3,327,800,000 au cours de la même période en 1956.

Si les exportations canadiennes vers les Etats-Unis, l'Amérique du Sud et certains autres pays ont augmenté en juillet, en revanche les envois vers le Royaume-Uni, les autres pays du Commonwealth et l'Europe ont baissé.

La ventilation des exportations révèle une hausse des ventes de minerais de fer, d'outillage industriel, de nickel, de concentrés d'uranium, d'amiante et de pétrole brut. On signale un fléchissement des exportations de blé et d'autres céréales, de farine, de planches de pulpe, de cuivre et de zinc.

ENFIN, CA REMUE A JACQUES-CARTIER !

Des crédits pour $110,000 en vue d'importants travaux publics

De nouvelles élections à Mackayville ?

Au cours d'une assemblée régulière, le conseil municipal de ville Jacques-Cartier, siégeant sous la présidence du maire M. J.-Louis Chamberland, a voté des crédits pour une somme de $110,000. en vue d'un pavage de rues et de la construction de trottoirs, dans le "domaine Bellerive" nouveau développement domiciliaire situé à l'est de la municipalité.

Le conseil a également pris connaissance de sept soumissions reçues relativement à l'aménagement de conduites d'eau et d'égout, dans une quinzaine de rues.

Le maire, M. Chamberland a de plus, été autorisé par son conseil à rencontrer les autorités civiles de St-Hubert et ville Lemoyne en vue d'une vente d'eau potable. On sait que ville Jacques-Cartier possède une usine de filtration et qu'elle vend déjà de l'eau à plusieurs municipalités avoisinantes.

Le conseil était composé de 5 membres : M. Oliva Bédard, démissionnaire, n'a pas encore été remplacé.

L'Association des propriétaires de Mackayville a demandé au conseil municipal la tenue d'élections générales, tant à la mairie qu'à l'échevinage. M. Alexandre Girard, président de l'Association a souligné que ce serait là le meilleur moyen de faire disparaître le manque d'harmonie qui existe actuellement entre les membres du conseil.

Le maire, M. Paul Provost a répliqué que depuis quelque temps, l'harmonie était revenue au sein du conseil et que "tous travaillaient ensemble au progrès de la municipalité".

Cherchez-vous un logis luxueux à prix modique ?

"Le Chantd'orme"

Conciergerie grand style édifice par J.-H. Le Tourneux située à Ahuntsic à l'angle des rues Saint-Laurent et Prieur.

VOUS OFFRE

- Appt. spacieux
- service de concierge
- installations pour séchage
- boites à draperies
- bibliothèques
- 3½ à 4½ pièces
- salles de lavage
- stores vénitiens
- chauffage par zone
- fontaine lumineuse
- *Fenêtres panoramiques thermos*
- *Poêles et réfrigérateurs sur demande*

PRIX : $70. à $95.

RESERVEZ dès MAINTENANT : DU. 1-0070

Nouveau poste pour M. Jean Boucher

Il est nommé directeur de la division de la citoyenneté au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

OTTAWA (PC) — M. Davie Fulton, ministre intérimaire de la Citoyenneté et de l'Immigration, a annoncé hier la nomination de M. Jean Boucher, âgé de 38 ans, comme directeur de la division de la citoyenneté du ministère.

Né à Québec, M. Boucher était jusqu'à récemment directeur des services techniques du ministère. Avant d'entrer au service fédéral il y a sept ans, M. Boucher avait été professeur de sciences politiques à l'Université Laval durant quatre ans.

En sa qualité de directeur de la citoyenneté, il sera responsable et destiné à faciliter l'intégration des nouveaux Canadiens et à promouvoir la conscience des responsabilités que comporte la citoyenneté chez tous les Canadiens.

M. Boucher succède à M. Eugène Bussière, nommé en avril dernier directeur adjoint du Conseil des Arts du Canada.

Faits divers

L'affaire Donahue: un Noir soupçonné du meurtre

Un Noir, chauffeur de camion de son métier, est présentement détenu comme témoin important en marge du meurtre de Thomas C. Donahue, un jeune américain d'Albany, trouvé poignardé à mort dans une ruelle de l'ouest de la ville, dimanche.

L'homme de couleur, répondant ou nom de John Williams, est âgé de 39 ans et a donné comme adresse le no 809 de la rue Guy. Il était employé par une compagnie spécialisée dans la collection de déchets.

L'affaire aurait apparemment débuté par une banale prise de bec qui, en peu de temps, se transforma en échange de coups. Les deux hommes étaient en ce moment dans un petit restaurant, au 782 de la rue de la Montagne, mais bientôt, ils sortirent et la querelle se continua à l'extérieur.

Donahue fut blessé d'un coup de couteau et a ensuite pris la fuite. Son adversaire l'a apparemment poursuivi jusque dans une ruelle près des rues Aqueduc et St-Antoine, où la victime s'affaissa.

Le motif du meurtre n'est pas encore définitivement précisé. Tout semble indiquer qu'il s'est agi d'une affaire de bravade.

Défilé militaire, dimanche, jour de l'Armée

Un grand nombre de véhicules et quelques 3,000 hommes défileront, dimanche, rue Sherbrooke, entre le Parc Lafontaine et de la rue Atwater pour célébrer la "journée de l'Armée".

Le major-général J.-P.-E. Bernatchez, commandant de la région militaire du Québec, a déclaré que les mesures prises laissent croire que ce sera le plus grand défilé militaire jamais organisé à Montréal.

La parade partira à 3 heures du Parc Lafontaine. Devant l'estrade d'honneur, qui sera élevée à la porte centrale de l'Université McGill, les troupes rendront leur salut à S.H. le maire Jean Drapeau. Plusieurs autres personnalités religieuses et civiles prendront place aux côtés du maire.

Tout au long du trajet, des haut-parleurs seront aménagés pour permettre une description de chaque unité et de l'équipement en montre.

Samedi soir ou dimanche, toutes les unités pourront recevoir les visiteurs qui sont intéressés à connaître les activités ordinaires de chacune d'elles.

Libéré, en appel, de huit ans de pénitencier

Un appartement et douze personnes y ayant accès. Cette preuve fut suffisante pour décharger, en Cour d'Appel, John Mullarkey d'une condamnation de huit ans de détention.

Mullarkey, âgé de 31 ans, avait été condamné à cinq ans de pénitencier pour vol, dans une boutique de tailleur de la rue Bishop, de butin pour plus de $ 3 , 0 0 0 et à trois ans pour possession illégale de dynamite.

Selon Me Jean Allaire, avocat de l'accusé, il n'y avait pas de preuve directe incriminant Mullarkey, étant donné que ce dernier vivait dans l'appartement no 10 tandis qu'on a retrouvé la dynamite et les objets volés dans l'appartement no 9.

Mullarkey avait bien la clef du no 9 mais "c'était uniquement pour aller écouter la radio et regarder la télévision". D'ailleurs, il a été prouvé qu'au moins une douzaine de personnes avaient la clef du no 9.

Le contrôle de l'appartement, selon l'hon. juge B. Bissonnette, constituait un élément essentiel du délit.

A St-Aimé-sur-Richelieu: vol de $115,000

Un vol de $115,000 a été commis, au début de la semaine, à la succursale de la Banque Canadienne Nationale, à St-Aimé-sur-Richelieu.

Les cambrioleurs ont enfoncé un soupirail de la cave pour ensuite perforer le plancher du rez-de-chaussée, exactement à l'endroit où se trouvait la voûte. Il y avait 72 coffrets de sûreté.

Les voleurs en ont éventré quatre et ont tenté, sans succès, d'en enfoncer trois autres.

Les valeurs volées étaient, en grande part, constituées de valeurs négociables et d'obligations.

Le vol a été découvert par le gérant, M. A. Dupuis, à son retour au travail, dans la matinée.

Son projet n'aboutit pas et il écope de dix ans

"Je n'avais pas d'emploi et mon député ne réussit pas à m'en obtenir un à la Commission des Liqueurs", voilà la seule explication qu'a pu fournir, hier, Roger Brière, 37 ans, arrêté au moment où, dans une automobile volée, il s'apprêtait à dévaliser une banque.

Récidiviste qui a déjà passé dix ans à l'ombre pour vol, Brière fut trouvé en possession d'un revolver chargé de six balles, d'une cagoule et d'un sac à magasinage. Il a avoué lui-même que le vol à main armée qu'on lui reprochait n'était qu'une mesure préliminaire relativement au vol qu'il se proposait de commettre.

Brière tenait, au moment de son arrestation, une forte quantité de munitions sur la banquette de la voiture. "Je voulais simplement effrayer les gens", a-t-il expliqué.

Le découragement possible de l'inculpé ne l'a pas soustrait à la colère du juge T-A Fontaine qui lui fit remarquer que "c'en serait du joli" si toutes les personnes sans emploi adoptaient la même "solution" que Brière.

Instruction de Gaby Ferland remise au 8 octobre

Gaby Ferland reviendra le 8 octobre devant le juge Armand Cloutier pour répondre de nouveau à l'accusation portée contre lui de possession illégale d'arme de nature à troubler la paix publique.

L'enquête préliminaire du boxeur devait s'instruire hier mais sur demande du procureur de la police de Montréal-Nord où fut commis le délit, Me Georges Bilodeau, elle a été remise. On a fourni comme explication que deux témoins très importants m'étaient pas en mesure de venir témoigner.

Le délit a été commis le 13 mai dernier, jour de l'élection municipale dans cette ville, mais la plainte n'a été portée que la semaine dernière, après qu'on en eut fait état devant la Commission métropolitaine et le conseil municipal de Montréal-Nord.

Mgr P. Bernier est nommé à la direction du diocèse de Gaspé

OTTAWA (CCC) — Son excellence Monseigneur Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, a communiqué que le Saint-Père a daigné transférer S. E. R. Mgr Paul Bernier, archevêque titulaire de Laodicée, en Syrie, et nonce apostolique au Panama, à l'église cathédrale de Gaspé, en l'autorisant à conserver le titre personnel d'archevêque. Vendredi dernier, Son Exc. Mgr le délégué a parlé, par téléphone, avec Son Exc. Mgr Bernier et il a reçu une lettre, aujourd'hui, dans laquelle Mgr Bernier lui disait: "J'éprouve une joie profonde à être appelé par la confiance auguste et paternelle du Vicaire du Christ à rentrer au Canada, après dix ans de service diplomatique, pour diriger une importante portion de cette belle et grande église canadienne, que j'ai servie naguère avec tant d'amour. Je me sens heureux et fier de me joindre désormais à mes frères de l'épiscopat canadien et de contribuer avec eux à faire de cette terre de prédilection, vers laquelle se portent de plus en plus l'attention et l'admiration de l'univers, un pays toujours plus chrétien, et chrétien en profondeur".

S. Exc. Mgr Paul Bernier, évêque

Son Exc. Mgr Paul Bernier est né le 18 janvier 1906, à Québec. Ayant terminé ses études classiques au Petit Séminaire de Québec, il entrait au Grand Séminaire de la même ville pour être ordonné prêtre le 17 juin 1928, par son Em. le cardinal Rouleau.

La même année de son ordination sacerdotale, il était nommé secrétaire à l'archevêché de Québec, fonction qu'il occupa jusqu'en 1932, alors que ses supérieurs ecclésiastiques l'orientaient vers les grandes universités pontificales de Rome. Il en revenait trois ans plus tard avec les titres de docteur en théologie, docteur en droit canon et licencié en philosophie. C'est au cours de cette même année qu'il devenait chancelier du diocèse de Québec. Neuf ans plus tard, en février 1944, il devait assumer la fonction nouvelle de secrétaire de la Conférence Catholique Canadienne, à Ottawa. Trois ans après, il se rendait dans la ville éternelle pour être l'un des principaux secrétaires à la secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté Pie XII. Il devint au mois d'octobre 1948 chargé d'affaires à la nonciature apostolique de Panama. Le 6 août 1952, Rome le nommait archevêque et nonce apostolique à Costa-Rica; c'était le premier canadien à avoir accès à un poste aussi élevé.

L'industriel Krupp vient se rendre compte sur place des richesses du nord québécois

Le magnat de l'acier allemand, M. Alfried Krupp, est arrivé hier à Montréal pour rencontrer M. Cyrus Eaton, fils, et discuter d'un projet d'exploitation de riches gisements de minerai de fer qui représenterait une mise de fonds de plus de $200 millions. Cette rencontre pourrait signifier un prochain développement minier dans le nord de la province de Québec et la construction d'une ville de 1,500 habitants.

Le projet est mis de l'avant par l'Ungava Iron Ore Company, appartenant en parts égales à l'industriel Cyrus Eaton et à un syndicat des producteurs de l'acier allemands, que dirige M. Krupp. Ce dernier parcourra entièrement le Canada pendant sa visite de trois semaines. Il passera trois ou quatre jours dans le nord québécois, pour prendre connaissance des possibilités d'exploitation des gisements découverts dans une région où des relevés techniques sont effectués depuis six ans.

M. Krupp a déclaré hier, lors d'une conférence de presse que c'est un projet non encore définitif. Il a dit qu'il ne voulait pas se lancer dans d'autres projets immédiatement, mais n'a pas écarté la possibilité de s'intéresser plus tard à d'autres gisements. L'empire Krupp, sur lequel le soleil ne se couche jamais, a déjà un petit fief au Canada, l'Ardelt Industries of Canada Limited, à Kitchener, en Ontario. Il s'agit d'une usine qui fabrique de l'équipement lourd.

Le projet a déjà été rendu public par les intérêts Cyrus Eaton. Le fils de ce dernier accompagnera M. Krupp dans sa visite du nord du Québec en avion et en hélicoptère.

Ils discuteront ensemble des possibilités économiques et politiques de l'exploitation du minerai et de son transport vers les établissements sidérurgiques de la Rhur.

Finalement, les deux hommes rencontreront le premier ministre M. Duplessis, le 25 septembre, pour conclure, si possible, un accord. Le lendemain, ils s'entretiendront avec l'honorable John Diefenbaker, premier ministre du Canada.

M. Krupp a déclaré que dans un avenir rapproché, le Canada pourrait devenir l'un des plus importants fournisseurs de minerai de fer pour l'Europe.

Le projet actuellement mis de l'avant prévoit que la construction commencerait dès l'année prochaine. On construirait des usines de concentration et d'extraction, un pouvoir électrique, un port, une ville et tous ses accessoires. La production commencerait en 1961 au rythme de 500,000 tonnes de "grains" de minerai par année. La production serait augmentée à 2 millions de tonnes en 1963 et à 5 millions en 1965.

Le minerai ne serait pas envoyé en Europe à l'état brut, mais recevrait sur place un traitement initial, à mi-chemin entre l'état brut et le fer pur.

La Baie de l'Ungava étant ouverte à la navigation quatre mois par année, à partir de la fin de juin, on se propose d'assurer le transport par des bateaux d'une capacité de 70,000 tonnes, qui feraient le voyage entre la Baie et Rotterdam, d'où des barges remonteraient le Rhin jusqu'en Allemagne. Pendant le reste de l'année, les navires seraient utilisés à transporter du charbon des Etats-Unis jusqu'à Rotterdam.

M. Krupp ... "Je m'embarque" M. Eaton, fils,... "On continue"

L'arrivée de M. Krupp saluée par le piquetage de chefs syndicaux

L'arrivée du richissime Allemand Alfried Krupp à Montréal a été saluée hier avant-midi par une ligne de piquetage symbolique devant l'hôtel Ritz Carlton, où M. Krupp et le fils de Cyrus Eaton donnaient une conférence de presse. Les pancartes disaient au magnat de l'acier de retourner à Nuremberg, où il a été condamné comme criminel de guerre et de ne pas venir construire dans le Québec une "Kruppville" qui serait pire encore que Murdochville.

Pendant ce temps M. Krupp, qui ne semblait nullement au courant de la manifestation, ou qui avait décidé de l'ignorer, expliquait les grandes lignes de ses projets visant à alimenter l'Europe du minerai de fer de l'Ungava. Aucun plan définitif n'a encore été établi, mais M. Krupp visitera les riches dépôts de minerai récemment découverts, en compagnie du fils de son confrère américain, Cyrus Eaton.

Le piquetage, conduit par une vingtaine de militants syndicaux, n'était organisé par aucune centrale en particulier. On remarquait parmi les piqueteurs Mlle Huguette Plamondon, présidente du Conseil du Ttravail de Montréal, M. Roméo Mathieu, secrétaire de la Fédération des travailleurs du Québec, et plusieurs chefs syndicaux dont les syndicats sont affiliés à cette fédération.

Les pancartes portaient des slogans les plus antipathiques à l'égard de M. Krupp, le qualifiant de "criminel de guerre" et d'"esclavagiste". Ces qualificatifs voulaient rappeler que le milliardaire, héritier d'un empire industriel à l'échelle du monde, avait été condamné, au procès de Nuremberg, comme criminel de guerre, à titre d'exclavagiste et de pilleur des pays occupés. On conçoit qu'un tel homme, qui a déclaré après le procès avoir fait son devoir et n'avoir rien fait qui soit contre l'humanité, n'inspire aucune confiance aux ouvriers.

Les pancartes, dont certaines étaient ornées de la croix gammée, illustraient également une analogie dont les ouvriers sont conscients: "Duplessis-Hitler" et "Murdoch-Krupp". Ils expli-

(Suite à la page 2)

...plutôt qu'en décembre

Le congrès libéral tenu en janvier ?

Ottawa (P C) — Trois anciens membres du cabinet fédéral, MM. Lester B. Pearson, Lionel Chevrier et George Marler, désirent que le congrès qui choisira le nouveau chef du parti libéral fédéral ait lieu en janvier plutôt qu'en décembre, rapporte un quotidien d'Ottawa, le *Citizen*. Les 33 membres du bureau de direction de la Fédération libérale nationale se réuniront à Ottawa le 30 septembre. Ils fixeront probablement alors le lieu et la date du congrès.

Prêt à porter ou fait sur mesures !

L'opinion générale veut qu'un complet fait sur mesures soit invariablement meilleur qu'un complet tout fait. Pour employer les paroles de M. Gershwin : "It ain't necessarely so". (Ceci n'est pas nécessairement vrai).

Bien entendu, en spécifiant tout un tas d'exigences, telles que doubles revers, coussinets de vison, etc... on peut facilement en rehausser la valeur à un niveau de beaucoup supérieur. Mais si l'on ne s'en tient qu'à la stricte confection, il devient possible de trouver un complet prêt à porter qui donnera autant de satisfaction qu'un complet fait sur mesures.

Certains établissements, plus ou moins connus, économisent outre mesure dans la fabrication. Ils viennent ainsi à bout d'offrir à leur clientèle des habits tout faits par centaines. Par contre, les maisons responsables, celles dont les marques vous sont familières, sont très consciencieuses quant à la qualité de ce qu'elles étalent. Elles préféreraient se retirer d'affaires plutôt que de souiller leur si enviable réputation.

Le coût légèrement plus élevé des complets faits sur mesures porte à croire que la main-d'oeuvre en est supérieure. Pourtant, la seule différence demeure dans la façon de tailler le tissu. Tandis que l'un est taillé par une machine selon une grandeur conventionnelle, l'autre est taillé à la main.

En résumant cette brève analyse, disons qu'il existe deux facteurs qui importent vraiment dans le choix de vos vêtements. Le premier est le style, (où ailleurs pouvez-vous trouver le Gold Lounge authentique ?), le second est le fini minutieux qui indique bien la préoccupation que la maison met dans la satisfaction du client. Ici, chez A. Gold & Sons, notre supériorité ne ressort pas seulement de nos habits mais dans notre refus de vous les laisser porter à moins qu'ils ne soient parfaitement ajustés.

A. Gold & Sons, 388 ouest, rue Ste-Catherine

"qui refuseront de vous le laisser porter à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté"

FONDE LE 10 JANVIER 1910 **LE DEVOIR** FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant : Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste : EDITION QUOTIDIENNE (un an) : MONTREAL et banlieues, $20.00 ; CANADA hors Montréal et banlieues, $16.00 ; Etats-Unis et Empire Britannique, $20.00 ; Union Postale, $20.00. — EDITION DU SAMEDI (un an) : $5.00. — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BElair 3361*

LE DEVOIR MONTREAL, JEUDI 19 SEPTEMBRE 1957

La traduction simultanée institution canadienne

Nos députés devraient agir avant qu'il ne soit trop tard

Les dirigeants du mouvement coopératif canadien viennent de demander au gouvernement fédéral d'instituer un service de traduction simultanée qui serait disponible pour toutes les associations qui s'étendent à tout le pays et comptent par conséquent des membres des deux langues. Le mémoire soumis au cabinet Diefenbaker précise que ce service pourrait être organisé sous l'égide du ministère fédéral de la citoyenneté. Les associations qui voudraient s'en prévaloir lors de la tenue de leurs congrès auraient à verser une contribution, mais une contribution assez modeste, puisque le service aurait pour but de rapprocher les deux groupes linguistiques et de renforcer l'union de tous les Canadiens.

Il est à noter que les coopérateurs de langue française n'ont pas été seuls à soumettre cette demande. Le mémoire porte la signature du président de la Co-operative Union of Canada, M. Ralph Staples, en même temps que celle de M. Martin Légère, président du Conseil canadien de la coopération. M. Staples est de l'Ontario tandis que M. Légère est du Nouveau-Brunswick.

Cette requête démontre que le bilinguisme gagne du terrain dans les cercles les plus sérieux en dehors du Québec. Plusieurs associations, dont les Chambres de commerce, ont déjà fait l'expérience du système. La traduction simultanée deviendrait une institution caractéristique de la vie canadienne comme elle est déjà une institution bien établie dans les organismes internationaux.

●

Le parlement canadien devrait être le premier à donner l'exemple du respect pratique du bilinguisme. Il devrait établir la traduction simultanée pour son propre usage avant d'organiser le service au bénéfice des grandes associations canadiennes qui viennent de le lui réclamer.

Voici justement que se présente une merveilleuse occasion de mettre à l'essai le système de traduction simultanée à la Chambre des Communes. Tout l'outillage nécessaire est déjà en place pour répondre aux besoins des congressistes de l'Union postale internationale qui se tient actuellement à Ottawa. Il suffirait de laisser les choses en l'état où elles se trouvent et de retenir les services de quelques spécialistes dont certains seraient sans doute disponibles au lendemain du congrès postal, pour faire l'expérience du système à la session qui doit s'ouvrir le 14 octobre.

Notre confrère Pierre Chaloult du *Droit* a signalé à plusieurs reprises l'occasion qui s'offre de procéder à une réforme qui s'impose et dont on parle depuis quelques années déjà. Dans le *Devoir*, nous nous sommes empressés de faire écho à sa suggestion. Il ne semble malheureusement pas qu'elle ait produit la moindre impression dans les milieux parlementaires.

●

Nous adressons donc un suprême appel à la fois au gouvernement conservateur et à nos députés. Cette réforme relève sans doute en théorie de la Chambre des Communes elle-même qui ne s'est pas réunie depuis qu'elle a été renouvelée par l'élection, et qui n'a pas encore fait le choix de son président. Cela ne saurait empêcher le gouvernement Diefenbaker de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'établissement provisoire d'un système de traduction simultanée en escomptant l'approbation de la Chambre. Le ministère des travaux publics et le greffier de la Chambre pourraient recevoir instruction de se mettre en état de faire fonctionner le système si la Chambre désire en faire l'expérience.

M. Diefenbaker et les conservateurs ont une magnifique occasion de gagner à peu de frais la confiance de la population canadienne-française. Ils ont une magnifique occasion de dissiper de vieilles méfiances et d'atténuer la mauvaise impression qu'ils ont créée en limitant jusqu'ici notre représentation à deux ministres.

Nos députés ont eux aussi leur mot à dire puisqu'il s'agit de la régie intérieure de la Chambre. Comme ils appartiennent pour la plupart à la nouvelle opposition libérale, leur intervention aurait pour effet de protéger le gouvernement contre des critiques possibles s'il se rendait à leur demande, mais de le mettre en mauvaise posture au cas d'un refus. Leur intervention ne saurait être qu'officieuse avant l'ouverture de la session, mais elle pourrait être quand même publique et efficace.

Nos députés se doivent d'agir sans tarder, individuellement ou en groupes, mais sans tarder. Dans deux ou trois semaines, il sera trop tard. L'occasion sera passée et il faudra tout reprendre au début.

Pierre VIGEANT

DIPLOMATIE ET COTON

par Jacques de GRANDPRE

Paris, 5 sept. — C'est une loi séculaire: quand les armes ont fait silence, la vie normale reprend, les échanges se négocient, le petit et le grand commerce se raniment, même entre adversaires convaincus. La France — pas plus que n'importe quel autre pays — ne peut se passer indéfiniment de coton. Les Egyptiens ne peuvent vivre sans pain . . .

Les actualités filmées nous montrent cette semaine le "Grenoble" chargeant à Alexandrie le coton acheté par la France à l'Egypte, son principal fournisseur en cette matière. En échange, la France enverra à son ennemie politique numéro 1 du moment de la farine, du fer blanc et des engrais azotés.

La conférence de Genève

C'est un premier pas vers une nécessaire réconciliation commerciale. Celle-ci, cependant, si elle réussit, n'aura pas été réalisée sans peine. La reprise de relations régulières a fait l'objet de délicates négociations qui se sont déroulées récemment à Genève et qui ont débuté plutôt péniblement, avec des délégués français et égyptiens qui se boudaient, s'enfermaient les premiers à l'Hôtel des Bergues, les seconds au Richmond tandis que des intermédiaires suisses tentaient de les mettre d'accord sur un lieu de réunion pour leur conférence.

Les Egyptiens ne voulaient pas avoir l'air de faire une première concession aux Français en allant les rencontrer à leur hôtel et ils proposaient de conférer au Palais des Nations-Unies. Mais la France refusait tout patronage, même apparent, de l'ONU, qui eût pu être interprété comme une espèce de médiation. On finit par s'accorder pour tenir les pourparlers en terrain neutre, dans le "Bâtiment électoral" prêté par la municipalité genevoise.

Depuis le début de la semaine s'affairaient à Genève les émissaires du Caire. On remarquait particulièrement dans leur groupe le commandant Amine Chaker qui ne faisait pas officiellement partie de la délégation mais en était l'éminence grise. C'est lui qui maintenait le contact avec Nasser. Ce commandant Chaker fut jusqu'à l'an dernier chef de cabinet du dictateur égyptien, dont il partage la confiance totale avec le commandant Ali Sabri. Il s'occupe maintenant de la presse et de la propagande.

Des agents spécialisés étaient venus d'autant plus nombreux à Genève que l'Egypte n'a pas de consulat dans cette ville. Sa propagande y est faite par un "Bureau de tourisme" qui sert de façade à des activités de tous genres, étroitement surveillées par la police helvétique. L'attaché du tourisme reçoit de temps en temps les membres de la presse étrangère et récemment, à l'occasion d'un cocktail, il leur présenta un film de propagande sur les "atrocités franco-britanniques à Port-Saïd". De telles initiatives sont fort mal venues en Suisse, car elles constituent une atteinte à une tradition de stricte neutralité.

Les accords privés

Plusieurs sociétés françaises — des banques en particulier — dont les avoirs bloqués en Egypte servent d'otages au gouvernement Nasser pour l'obtention de réparations et de dommages de guerre, ont le plus grand intérêt à un règlement politique des questions en suspens. Toutefois, un certain nombre de sociétés commerciales (notamment les cotonniers) n'ont pas à se plaindre de la situation actuelle qui leur permet, en vertu d'accords privés, d'acheter à des prix plus avantageux que ceux qu'ils paieraient dans le cadre d'un clearing officiel sous un régime d'accord général.

Les cotonniers français viennent par exemple de négocier à des conditions avantageuses l'achat de 25,000 balles de coton (d'une valeur de trois milliards de francs) dont les deux tiers pour M. Boussac. Ces trois milliards serviront aux Egyptiens à acheter en France pour un peu plus de deux milliards de francs de farine (100,000 tonnes), trois cent millions de fer blanc et cinq cent millions d'engrais azotés. D'autres opérations de même importance seront négociées sur des bases analogues. Ce système est considéré par les banques appelées à administrer le règlement financier comme offrant une sécurité suffisante, non seulement parce qu'il paraît probable que les contrats seront respectés, mais parce que ceux-ci comportent une garantie: s'ils venaient à être rompus par suite de complications d'ordre politique, l'affaire serait liquidée en dollars, monnaie de compte.

Le rôle des Soviétiques

La rupture des relations diplomatiques entre Paris et Damas à la suite des récents événements n'a rien modifié, jusqu'à ces derniers jours, dans les rapports commerciaux entre les deux pays. La France a acheté le tiers de la dernière récolte de coton syrien qui est, comme celui d'Egypte, un coton à longue fibre. L'URSS a absorbé un autre tiers du coton syrien, le reste se répartissant entre de nombreux pays. L'URSS, d'autre part, a récemment offert au Soudan d'acheter toute sa récolte cotonnière en échange de machines, livrables avec le personnel nécessaire à leur installation.

Malgré un horizon lourdement chargé à l'Est, on peut encore se demander si la Russie veut réellement détourner des marchés occidentaux les grandes matières premières du Moyen-Orient: pétrole et coton. En le faisant, elle réussirait certes à perturber gravement l'économie de l'Europe occidentale, mais elle contribuerait ipso facto à accroître la dépendance européenne à l'égard des Etats-Unis.

Elle peut préférer, pour attirer à elle les nations du Moyen-Orient, une méthode présentant moins d'inconvénients: leur offrir simplement des débouchés commerciaux, c'est-à-dire une plus grande indépendance dans leurs négociations avec l'Ouest. Les prochaines semaines nous apporteront sans doute des indications sur la voie que choisiront les Russes dans leurs efforts de pénétration au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

DOMPTE ?

DesMarais — "tiens — tiens — ça t'apprendra"

Lettres au "Devoir"

Quelle égalité ?

Monsieur le directeur,

Je lis dans le dernier numéro de l'*Homme libre* l'allocution qu'a prononcée au Club Richelieu de Drummondville, M. l'abbé Frédéric Tétrault, curé d'une des paroisses de cette ville, sur le rôle social et conciliateur du prêtre. Au cours de sa conférence, M. l'abbé Tétrault a dit des vérités qui méritaient d'être rappelées. Mais il n'a malheureusement pas réussi, me semble-t-il, à éviter les pièges de ces demi-vérités qu'on rencontre hélas souvent dans des allocutions du genre.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce chapitre mais je veux me contenter de la sortie de M. l'abbé Tétrault sur la question de l'égalité des hommes. Ce problème, comme les autres, appelle d'abord des définitions. De quelle égalité, parlait M. l'abbé ? De l'égalité de nature ? De l'égalité psycho-physique ? De l'égalité de chances ?

M. l'abbé Tétrault qui est prêtre, ne niera certes pas l'égalité ontologique des hommes, tous créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. L'acceptation de cette vérité première et fondamentale devrait suffire, me semble-t-il, à colorer d'une façon toute spéciale un sujet comme celui qu'a traité l'abbé Tétrault devant le *Club Richelieu* de Drummondville. Devant Dieu et devant la nature, les hommes sont donc égaux. Aucun chrétien ne le niera. Et cela devrait aboutir à quelques conséquences concrètes que les syndicats ne devraient pas être seuls (ou à peu près) à défendre . . .

Egalité psycho-physique? Celle-là est impossible; tout le monde l'admet. On nait avec des talents, des caractères et des comportements divers. L'un sera grand, fort et blond. L'autre sera petit, malingre et brun. L'un est prodigue; l'autre est économe . . . Que M. l'abbé Tétrault se tranquillise: personne ne vise à généraliser cette égalité-là. Mais remarquons toutefois qu'une société bien organisée peut toujours (surtout dans un pays riche comme le Canada) voir à ce que le citoyen le plus déshérité puisse avec le minimum de bonne volonté jouir des conditions de vie humaines...

Les gens de coeur ne luttent donc pas pour l'égalité ontologique, l'égalité de nature des hommes. Puisque cette égalité-là nous est acquise. Ils ne luttent pas pour l'égalité psycho-physique pour la bonne raison que d'autres tâches plus réalistes les appellent. Mais ils se battent, par exemple, pour l'égalité de chances qui fait que, comme dans une course, tout le monde part de la même ligne et peut courir sans entraves même s'il ne doit y avoir qu'un seul premier . . .

M. l'abbé Tétrault serait-il contre l'égalité de chances ? Impossible. Car il se rangerait alors du côté de l'injustice, faisant preuve de discrimination sociale envers telle ou telle classe de la société, tel ou tel citoyen de la province ou du pays . . .

Je présume plutôt que M. l'abbé Tétrault, dans son allocution, a voulu viser l'égalité psycho-physique. Je déplore toutefois qu'il n'ait pas précisé davantage et qu'il se soit abstenu d'énumérer les conditions sans lesquelles même cette inégalité-là devient inacceptable: 1—création d'une société aux structures humanistes susceptibles d'atténuer (au lieu de les accroître) les inégalités physico-psychiques et 2—Lutte sans répit, au sein de cette société restructurée, pour l'établissement d'un minimum vital général établi en fonctions des ressources naturelles nationales et non sur la "fiction" monétaire . . .

Jean-Paul ROBILLARD

Pamphlétaires passionnés

Monsieur le directeur,

Abonné de longue date à votre journal, je m'amuse souvent à la lecture des "lettres" (de protestation, la plupart du temps) que vous recevez fréquemment de vos abonnés. Permettez-moi d'y joindre celle-ci.

Il est parfois compréhensible que, pour une raison ou pour une autre, vous tolériez dans votre journal la parution des "aboiements" émis par certains énergumènes qui aiment se croire "pamphlétaires passionnés". Mais, à mon avis, une lettre comme celle que M. Pierre Vallières vient d'adresser aux "intellectuels dilettantes", ne saurait sous aucun prétexte, prendre place dans un journal de la qualité du "Devoir". S'il s'agissait d'une "feuille" quelconque, la chose serait tout à fait normale ; pas pour votre journal...

Bien que je n'aie pas le plaisir de connaître personnellement M. Vallières, j'aime mieux croire que l'expression aussi virulente de ses sentiments humanitaires, que ce torrent d'injures adressées en particulier aux "hommes de lettres" et aux "hommes tout court", lui a été inspiré par quelque ambitieux insatisfait... M. Vallières semble posséder un sens aigu de la Charité chrétienne, puisqu'il rêve d'une "fraternité capable de faire tout le mouvement du monde et de nous entraîner vers l'Espoir" ; serait-ce au nom de l'Amour brûlant qui le dévore, qu'il s'en prend aussi violemment à M. Duplessis, à l'Université de Montréal, aux Russes, à la compagnie de Murdochville, au peuple algérien (ou français), etc. ? ... J'avoue que ces imprécations incohérentes me paraissent fort éloignées de l'Idéal évangélique, et que cette petite mise en scène, sous couleur de "protestation" et d'anticonformisme, dénote le manque le plus complet, non seulement de goût et de tact, mais surtout d'objectivité.

J'ose espérer, M. le Directeur, que vous ne permettrez plus au *"parti des éveilleurs d'inquiétudes"* de répandre son fiel dans les pages de votre journal, qui a toujours joui de la meilleure réputation. A la longue, "ils" se résigneront peut-être à penser et parler d'une façon tant soit peu constructive, et non plus seulement à prononcer au petit bonheur un tissu de paroles oiseuses. Et s'ils "refusent cette démission", ils pourront en toute liberté donner cours à leur instinct de protestation... dans le secret de leur chambre!...

Cordialement,

V. LAMBERT,

Duplessis et les ouvriers

Monsieur le directeur,

J'étais de mauvaise humeur en arrivant chez moi. Je venais d'assister à la "marche sur Québec".

Je me disais : Il faut attendre, c'est la seule chose qui nous reste à faire pour le moment. Il faut laisser passer la vogue duplessiste. L'Union Nationale a gagné la partie grâce au soulèvement des esprits, mais sa victoire n'aura qu'un temps. On ne revient pas en arrière : il n'y aura pas de restauration à la manière duplessiste. Nous sommes actuellement dans le vide. Le gouvernement a peur des ouvriers, a peur des masses. Il sait qu'il ne peut pas compter sur sa police provinciale, pas plus que sur l'ensemble des mouvements ouvriers. Aussi ne peut-il se résoudre à prendre les mesures d'assainissement qui sont indispensables si l'on veut rétablir l'équilibre de notre démocratie. Il a peur de provoquer le mécontentement des compagnies minières qui soutiennent leur caisse électorale. Les ouvriers savent que le gouvernement a peur d'eux, et ils vont le faire chanter. Ils se permettent de critiquer ouvertement ce qui ne leur plait pas, et les fonctionnaires provinciaux ferment les yeux. Pas d'histoires !

Les ouvriers, à leur tour, ont peur des divisions de la police provinciale. Les coups de feu et les matraques ont eu un profond écho. On ne bougera pas, car le soulèvement n'est pas payant.

Comment tout cela va-t-il finir ? Je hausse les épaules : Je n'en sais vraiment rien. Mes amis et moi, nous pensons qu'il faudrait d'abord reconquérir la confiance de la classe ouvrière. Cela supposerait la disparition de Duplessis et de ses hommes de main. Et après ? Notre drame, c'est que dans le Québec nous n'avons pas de Bourassa. Tout est là! Je viens de vous dire que les ouvriers étaient anti-duplessistes. Il faudrait cependant nuancer: cette attitude ne signifie pas que l'ouvrier va se rallier sans conditions au régime du parti libéral. L'ouvrier rêve d'une démocratie humaine, d'une démocratie épurée, sans les monstres que l'on trouve aux échelons supérieurs de tous les partis politiques actuels. Sur ce plan aussi, le mouvement est irréversible. On dit bien que les Canadiens français doivent se réunir autour d'une même table. Mais, vous avez pu le constater: avant de prendre place, il faudra que nous apprenions un nouveau langage commun. Dans la province de Québec, les Canadiens français ne parlent plus la même langue.

Bien vôtre,

Jacques RIOUX,
Directeur du bulletin "Le Reflet"
Sillery, Québec.

Blocs-Notes

Octrois statutaires

Voilà un certain temps que nous n'avions pas entendu parler des octrois statutaires pour les écoles dans la province de Québec. A l'époque des séances de la Commission Tremblay bon nombre de mémoires avaient réclamé cette réforme. On demandait au gouvernement de cesser de distribuer les octrois à sa discrétion et de les accorder selon des normes établies d'avance.

Journaux et revues avaient fait écho aux suggestions contenues dans ces mémoires. Pour la plupart ils étaient d'avis que les octrois devraient en effet reposer sur des bases uniformes, connues du public, plutôt que d'être laissés à l'arbitraire du Conseil des ministres.

Puis le silence s'est fait autour de la question. On n'en parla plus jusqu'à ce que l'opposition soulève un débat sur le sujet à Québec. Le dossier fut rouvert et le gouvernement prit position. Il dit que les octrois discrétionnaires lui permettaient d'aider davantage ceux qui avaient des besoins plus grands et de donner moins aux commissions scolaires plus fortunées.

M. Duplessis, à sa manière, mit fin au débat par une boutade: "Tous les octrois sont statutaires, car ils sont tous payés en vertu de statuts". Ses députés ont ri, et les octrois, évidemment votés globalement en vertu de textes de lois, ont continué d'être distribués à la discrétion du Conseil des ministres.

Nouvelle demande

L'Union catholique des cultivateurs vient de rattacher le grelot. Lors du récent congrès de la Fédération diocésaine de Saint-Hyacinthe on adopta une résolution demandant au gouvernement des octrois statutaires pour la construction et l'amélioration des écoles.

Quel argument le gouvernement invoque-t-il pour les refuser? Toujours le même: se réserver le droit d'aider plus ou moins selon les besoins. M. Sauvé a voulu illustrer cette théorie par un exemple: "Aucun père de famille, — a-t-il dit, — ne voudrait distribuer à ses enfants une allocation uniforme. Car qu'arriverait-il si un enfant tombait malade ou se fracturait une jambe? Il ne pourrait le faire soigner, car tout l'octroi serait dépensé. Il aime mieux garder l'argent pour le distribuer selon les besoins".

L'argument est faux. Les enfants de ce père de famille ont des besoins de base: transport vers l'école, récréations, études, etc. Il est donc normal de leur accorder à chacun une allocation de base, déterminée d'avance. C'est l'octroi statutaire. S'il survient des besoins spéciaux, alors intervient l'allocation spéciale, discrétionnaire celle-là.

C'est étonnant d'entendre le gouvernement Duplessis recourir à un tel argument. Car c'est celui qu'a utilisé le gouvernement libéral pour mettre les provinces en tutelle. Ottawa disait: "Il y a des provinces pauvres. Il faut les aider. Donc mettons toutes les provinces en tutelle pour renflouer celles qui sont dans le besoin." C'était aborder le problème par le mauvais bout. "Laissons aux provinces un maximum d'autonomie fiscale, — a-t-on répondu, — et venons ensuite en aide à celles qui n'auront pas suffisamment de revenus."

L'argument vaut pour les commissions scolaires. Elles ont toutes des besoins financiers de base. Il serait possible d'en déterminer le quantum par enfant. L'octroi qui en résulterait serait statutaire, c'est-à-dire fixé d'avance par les Chambres québécoises. S'il survenait ensuite un feu, une inondation, ou si une commission était particulièrement pauvre, le gouvernement interviendrait directement.

Actuellement on met toutes les commissions scolaires en tutelle à cause de quelques cas d'exception! La vérité c'est que les octrois discrétionnaires permettent d'exercer du patronage politique. On l'a fait honteusement au cours de la campagne électorale qui s'achève.

Raison de plus pour reprendre vigoureusement la campagne en faveur de l'autonomie scolaire. Et de l'autonomie municipale. L'Union nationale s'est bâtie à même l'autonomie provinciale, mais elle aura été une grande "fossoyeuse" d'autonomie.

La Fédération diocésaine de Saint-Hyacinthe de l'UCC a rallumé le flambeau. D'autres devront maintenant se charger de le faire circuler.

Un bel exemple

Cela semble être une malheureuse tradition que nos institutions financières accordent du français dans l'Est de la ville de Montréal et font leurs affaires presque uniquement en langue anglaise dans l'Ouest.

Un conseiller municipal de Montréal, M. Roger Sigouin, avait remarqué, entre autres choses, que la Banque de Montréal n'avait que des inscriptions anglaises à sa succursale du centre de Montréal. Il eut l'occasion d'en causer avec le gérant général de cette institution. Il lui fit remarquer que ce quartier est abondamment fréquenté par les touristes, et que ce serait l'endroit par excellence pour montrer le visage bilingue de la métropole.

Le gérant lui dit qu'il allait faire enquête. Quelques jours plus tard M. Sigouin recevait une lettre l'informant que son point de vue avait été accepté avec plaisir et que le nécessaire serait fait pour que des inscriptions bilingues remplacent les autres à cette succursale de la banque.

Il a suffi qu'un Canadien français y pense et qu'un homme d'affaires anglais soit assez large de vues pour accepter son opinion. M. Sigouin a droit à nos félicitations, de même que la Banque de Montréal.

D'autres Canadiens français et d'autres compatriotes anglais pourraient se donner la main pour redonner à Montréal un visage français.

"An Unwise Move"

C'est le titre dont le HERALD coiffe un éditorial dans lequel il reproche au chef de police de Montréal d'avoir rescindé les directives données par son remplaçant, M. Thomas Teggett, relativement à l'usage des armes à feu par les policiers de Montréal.

"Décision peu sage", dit le HERALD. Depuis que ces directives ont été rayées des règlements, écrit ce journal, des policiers ont fait usage de leurs armes: "Des suspects sont morts avant d'avoir eu le privilège de comparaître devant les tribunaux". Il ajoute que d'une façon générale les ordres de M. Leggett avaient donné des résultats salutaires.

"C'est donc une désagréable surprise", écrit le HERALD, d'apprendre que ces ordres ont été rescindés par le directeur Langlois, qui est d'avis que ces ordres semaient de la confusion parmi les policiers plutôt que de les éclairer, et que mieux vaut s'en rapporter au jugement du policier dans chaque cas.

"Il a été amplement prouvé au cours des dernières années combien ce jugement peut être faillible".

Le HERALD termine en invitant M. Langlois à revenir sur sa décision.

Venant d'un journal qui lui est plutôt sympathique cette invitation devrait impressionner M. Langlois. A moins que déjà, comme on est porté à le croire, les ordres viennent de personnes qui n'ont rien à voir à l'administration de la police.

Pierre L.

L'hon. Sidney Smith

Personne ne reprochera à M. Diefenbaker d'être allé chercher un ministre des Affaires étrangères hors des rangs des députés élus le 10 juin dernier. Le choix de M. Sidney Smith est un geste heureux, qui emporte d'emblée l'assentiment de toute la population canadienne. Même dans les milieux libéraux, nous signale l'Ottawa Citizen, on considère ce geste comme le plus habile qu'ait encore posé le nouveau premier ministre.

C'est que M. Smith est un homme d'un prestige exceptionnel. Né sur une ferme des Maritimes, il s'est hissé très rapidement, par son travail, son courage et ses talents, jusqu'au sommet de la carrière universitaire. A 32 ans, il était déjà doyen de l'Ecole de Droit de l'Université Dalhousie. Cinq ans plus tard, il devenait président de l'Université du Manitoba. Depuis 12 ans, il était président de l'Université de Toronto, la plus importante du Commonwealth, qui compte 12,000 élèves et dont le budget annuel s'élève à $15,000,000.

Dans ces diverses fonctions, M. Smith a toujours su allier à une vaste culture de solides qualités d'administrateur. Ses fréquentes interventions publiques ont montré qu'il savait s'intéresser à tous les aspects de la vie canadienne. S'il n'a guère eu l'occasion d'exprimer ses vues sur la politique étrangère, on lui reconnait les dons de tact, de finesse et de charme personnel qui font les grands diplomates. Dieu sait s'il en faut, de la diplomatie, pour diriger de nos jours une grande université !

Le ministère des Affaires extérieures sera donc entre bonnes mains. Et aucun député conservateur ne se plaindra sans doute de ce qu'on ait confié cet important portefeuille à un homme qui ne fait pas encore partie du Parlement. Le procédé n'est pas nouveau. Il a été souvent utilisé dans le passé. Et l'on serait bien inspiré d'y recourir encore chaque fois que les circonstances l'exigeront.

Justement, on pourrait avec avantage procéder de la même façon pour donner à la province de Québec et au Canada français une représentation plus adéquate dans le ministère. Avec l'assermentation de M. Sidney Smith, le cabinet Diefenbaker se trouve considérablement renforcé. Il conserve toutefois une grande faiblesse : celle de ne compter que trois représentants du Québec, dont deux seulement de langue française, détenant par surcroit des portefeuilles d'une importance plutôt secondaire.

On a voulu expliquer cette faiblesse par le petit nombre de députés conservateurs élus dans notre province. Mais la preuve vient d'être faite, une fois de plus, qu'on peut facilement confier un important ministère à un homme choisi en dehors du Parlement, quitte à lui trouver un siège par la suite. Si le procédé est valable quand il s'agit de faire participer au gouvernement du pays un homme de très grande valeur, à plus forte raison l'est-il quand le but à atteindre est de donner à l'un des principaux éléments de la nation une représentation plus juste. Le parti de Macdonald et de Cartier a tout intérêt à montrer qu'il conserve une envergure vraiment nationale.

Charles PELLETIER,
(L'Action Catholique).

La ville d'Assise menacée de ruine

ROME (CCC) — "Assise se meurt lentement". Ce cri d'alarme, lancé au parlement italien, a mis en émoi tous ceux qui, en Italie et à l'étranger, ont le culte des lieux où, aujourd'hui encore, semble survivre celui que l'on définit comme "le plus saint des Italiens et le plus italien des saints": saint François d'Assise.

En effet, à part les basiliques superposées dédiées au "poverello" et le sanctuaire de la "Portioncule" dédié à Sainte Marie des Anges, la plupart des autres monuments de la ville souffrent du manque d'entretien. C'est le cas notamment de Sainte-Claire, du templo de la Minerve, de San Rufino, des Carceri. Les murs d'enceinte menacent de s'écrouler, les fresques s'estompent et sont près de s'effacer. On a bien sauvé les fresque de Giotto dans la basilique supérieure de Saint-François, en réparant le toit et en restaurant ces admirables peintures. Mais, c'est la ville elle-même qui est malade et qui a besoin de soins infinis. Car, qui connait Assise n'ignore pas que chaque élément a gardé l'aspect qu'il avait il y a plusieurs siècles.

Mais, si l'outrage des constructions modernes lui a été épargné, Assise s'étiole et ses six mille habitants sont incapables de fournir les moyens indispensables à l'entretien de leurs pittoresques maisons et leurs édifices publics témoins d'un passé qui a marqué de son empreinte la civilisation moderne. C'est pourquoi le parlement italien a été sollicité pour que, comme on le fit pour Venise, on procure à la ville de saint François les moyens de résister aux outrages du temps.

La Bible vous parle

Que celui qui donne le fasse sans calcul; celui qui préside, avec diligence; celui qui exerce la miséricorde, en rayonnant de joie. (Rom 12, 8)

●

Ce que Dieu réclame de toi: rien d'autre que d'accomplir la justice, d'aimer avec tendresse et de marcher humblement avec ton Dieu. (Mich. 6, 8)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

LA VIE UNIVERSITAIRE

La Fondation Montpetit distribue quatorze bourses d'études

La Fondation Edouard Montpetit a récemment remis quatorze bourses d'études, de $80.00 chacune, à des élèves qui ont passé leurs examens de fin d'année, avec succès, à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal.

Les boursiers de la Fondation sont les suivants : Miles Eliette Leblanc, section de Sociologie, 3e année; Denise Pilon, section de Service Social; Suzanne Savoie, section de Service Social; Lorraine Clément, section de Service Social; Lisette Laurent, section de Service Social; Hélène Rabellino, section Economique.

MM. Fernand Fontaine, section de Sociologie; Lionel Vallée, section de Service Social; Aimé Campeau, section de Relations Industrielles; Réal Mireault, section de Relations Industrielles; Claude Paradis, section de Relations Industrielles; Jean Gascon, section de Relations Industrielles; Laurent Michaud, section Economique; Guildo Bélanger, section Economique.

On se rappelle que la Fondation Edouard Montpetit a été lancée, au Cercle Universitaire, en 1945, à l'occasion d'un grand banquet qui avait pour but d'honorer le fondateur et doyen de la Faculté des Sciences Sociales, M. Edouard Montpetit, et qui marquait en même temps le 25e anniversaire de cette Faculté. L'ASEP, qui groupe les anciens des Sciences Sociales, avait pris l'initiative de réunir des fonds en vue de les attribuer sous forme de bourses d'études à des élèves peu fortunés mais soucieux d'augmenter leurs connaissances par l'étude des Sciences Sociales, Economiques et Politiques.

Jusqu'à maintenant la Fondation a distribué ainsi près de cent bourses d'études dont les montants ont varié de $50 à $200, selon les fonds disponibles et la demande de bourses d'études.

La Fondation est actuellement dirigée par quarante fiduciaires qui constituent un Conseil général et par un Conseil d'administration de dix membres ainsi formé :

M. François Desmarais, prés.; Mlle Germaine Cornez et M. Albert Mayrand, vice-présidents; M. Maurice Gervais, trésorier; Mlle Jacqueline Gauthier, sec.; Membres : M. Gérard Lemieux; Mme Rose Du Tilly; Mlle Marie Tétreault; M. Arthur Montreuil; M. Louis-Philippe Brizard.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 419,802

ROLAND DUBEAU, typographe, des cité et district de Montréal,
Demandeur
vs
LESLIE RANGER, de 2066 Grand Boulevard, Montréal, et GERARD THORNTON, de 2225 Harvard ou 2022 Hampton,
Défendeurs

Il est ordonné au défendeur LESLIE RANGER de comparaitre dans le mois.
Montréal, 16e jour de septembre 1957
Raymond PILON
Député-Protonotaire
Mes Noël & Boyer,
Avocats,
10 rue St-Jacques, Ouest
Montréal

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 427,182

EMILE MARTEL, menuisier, domicilié à Strathmore, district de Montréal,
Demandeur
vs
GEORGES SIMMONS, de Hurleyville, de l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique,
Défendeur

Il est ordonné au défendeur GEORGES SIMMONS de comparaître dans le mois.
Montréal, 16e jour de septembre 1957
Raymond PILON
Député-Protonotaire
Pagé, Beauregard, Duchesne & Renaud,
Avocats,
333 rue Craig, Est
Montréal

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la proposition de :

LEON GAGNON, épicier, faisant affaires à 5010 Lafontaine, Montréal, et domicilié à 11,690 Lagauchetière est, Pointe-aux-Trembles, P.Q.

Débiteur

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

AVIS est par les présentes donné que le susdit débiteur a soumis une proposition le 12 septembre 1957. La première assemblée des créanciers sera tenue le 4 octobre 1957, à 3 p.m., au Palais de Justice, au bureau du séquestre officiel, Montréal.

Montréal, le 16 septembre 1957.

JACQUES GEOFFRION,
Syndic

GEOFFRION & DRUKER,
10, rue Saint-Jacques ouest,
Montréal, P.Q.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

Horace Labrecque et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
VIctor 9-2371

ELECTRICIEN

Jean K. Malouf Inc.
Entrepreneur-électricien
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25ème ave, Rosemont

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 25c écrivez à ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 Ste CATHERINE Est MONTREAL

FLEURISTE

McKenna FLORISTS MONTREAL
4509 Côte-des-Neiges, RE.8-1124
Hôtel Moni-Royal — PL. 4550
Facilité de stationnement

Brevets d'Invention Marion & Marion
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
Raymond-A., Robic et Alfred Bastien
1510, rue Drummond, MONTREAL

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois
Electricité médicale - Rayons X
L.C.M.C. F.R.C.Sc.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h., excepté samedi de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.
LA. 3-5252 816 Sherbrooke est

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques filières, pupitres, armoires, chaises, etc.
Canada Dactylographe Inc.
44 o., rue St-Jacques, Montréal
Tél.: BE. 3491 R.-T. Armand

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies genito-urinaires, peau, sang, glandes. Désordres sexuels, nerveux, impotence, complexe d'infériorité, anxiété, dépression, bégalement, alcoolisme, ulcères, spasmes, circoncision, rhumatisme obésité
151 ouest Sherbrooke - VI 5-0356

Encouragez sou annonceurs

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

Aux...

QUATRE COINS du monde...

(suite de la première page)

La Roumanie inciterait à une "rupture" du blocus communiste

MOSCOU. — Les observateurs à Moscou considèrent significative la demande de la Roumanie pour la tenue d'une conférence des Balkans à laquelle seraient invitées non seulement la Yougoslavie, mais encore la Grèce et la Turquie qui sont membres de l'OTAN. C'est le premier ministre de la Roumanie, M. Chivu Stoica, qui a lui-même adressé cette demande aux cinq gouvernements intéressés, comprenant, outre les pays susnommés, la Bulgarie et l'Albanie. Le but de cette rencontre serait la signature d'un pacte de non-agression ainsi qu'un resserrement des liens économiques et culturels. Néanmoins, bien que cette initiative ait été prise par le chef d'un pays satellite, les observateurs notent qu'elle entre bien dans les plans généraux de la stratégie communiste depuis le XXe congrès à Moscou en février 1956. Il appert que le président Tito serait à nouveau l'arbitre de ce rapprochement.

Algérie: risque d'émeute provoquée par les anciens combattants français

ALGER. — Les parachutistes français et la gendarmerie ont élevé des barricades sur les routes stratégiques qui convergent vers Alger aujourd'hui et fouillent tous les passants afin de prévenir qu'une grève possible des ouvriers européens contre le projet de réforme politique ne donne lieu à des émeutes.

L'Association des anciens combattants français avait d'abord donné ordre de déclencher la grève pour protester contre les concessions faites par Paris aux Musulmans, mais elle a retiré cet ordre mardi après que le ministre résident, M. Robert Lacoste, eut lancé l'avertissement que la grève politique est illégale.

M. Lacoste a ordonné aux autorités militaires et civiles de prendre toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder l'ordre public.

Le Canada et les Etats-Unis étudieront leurs problèmes économiques communs

Un comité mixte canado-américain étudiera les 7 et 8 octobre prochain les grands problèmes commerciaux et économiques qu'affrontent les deux nations. Un des principaux sujets de discussion sera la vente à bas prix des surplus de blé américains. M. Diefenbaker a déjà fortement critiqué cette pratique. Les quatre ministres des Affaires extérieures, des Finances, du Commerce et de l'Agriculture du Canada se rendront à Washington pour cette réunion.

Ghana: premier démêlé diplomatique entre Ghana et le Royaume-Uni

ACCRA. — A la suite d'un procès intenté à l'endroit d'un correspondant britannique qui avait dénoncé dans son journal londonien la déportation par Ghana de deux Musulmans, son avocat, de nationalité britannique, a tenté de rejoindre au Nigéria les deux Musulmans afin de prouver la bonne foi de son client. Mais le gouvernement de Ghana a pris immédiatement la décision d'interdire à l'avocat d'entrer dans le pays. L'avocat, M. Christopher Shawcross, est conseiller de la Reine. Aussi Londres a immédiatement protesté par l'entremise de son haut commissaire au Ghana, pays qui a obtenu son indépendance il y a six mois.

Deux navires soviétiques croisent vers la Syrie

LONDRES. — Radio-Moscou a rapporté mercredi soir que deux navires de guerre soviétiques sont en route pour la Syrie, à titre amical, à la demande du gouvernement de Damas. L'émission a déclaré que le croiseur Zhdanov et le destroyer Svobodny se dirigent, via la Méditerranée orientale, vers le port syrien de Latakia. Ils sont sous le commandement du vice-amiral Kotov, commandant adjoint de la flotte soviétique dans la Baltique.

M. René Mayer quittera la présidence du Poll charbon-acier

LUXEMBOURG. — M. René Mayer, président français du pool européen du charbon et de l'acier, a annoncé sa démission, aujourd'hui. L'ex-président du conseil de la France a déclaré qu'il se démettra de ses fonctions le 15 octobre mais qu'il demeurera cependant à son poste tant que les six pays membres du pool ne lui auront pas désigné un successeur. M. Mayer a fait observer que la signature des traités de Rome constituant une nouvelle communauté européenne procure à cette première institution européenne la chance de se donner un nouveau président. Le pool lie la France, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Allemagne occidentale.

Saint-Pierre et Miquelon: la grève des commerçants pourrait résulter dans le renvoi du gouverneur

ST-PIERRE. — Suite à la grève déclenchée par les hommes d'affaires et commerçants de cette colonie française, il se pourrait qu'appel soit fait auprès de Paris pour le départ du gouverneur de l'île, M. Davier. Ce dernier a promulgué lundi une loi montant de 20% les droits d'importation. Certains informateurs sérieux affirment que le divorce entre le gouverneur et la population se faisait sentir depuis longtemps. Jusqu'à présent, les habitants de l'île bénéficient de fortes exemptions de taxes, ce qui correspondait à l'isolement peu rémunérateur de cette dernière terre française d'Amérique du Nord qui pourrait néanmoins être vouée utilement au tourisme américain et canadien.

Après avoir dévoré $24 millions, le Triton est abandonné

WASHINGTON. — Le ministre de la Défense des Etats-Unis a annoncé une nouvelle forte réduction des dépenses pour l'Armée et la Marine. Immédiatement après, le Triton, engin téléguidé de la Marine actuellement à l'étude, a été abandonné. Il a déjà coûté $24,000,000. M. Charles E. Wilson a dit que les lenteurs dans le programme de réduction des effectifs militaires l'ont obligé à cette mesure draconienne dont les effets se font sentir dans diverses branches de la production de la Défense nationale.

La grippe asiatique se répand en Europe occidentale

LONDRES. — La grippe a atteint les proportions d'une épidémie dans certaines villes du nord industriel de l'Angleterre où quelque 60,000 écoliers sont malades, révèlent les autorités de la santé. Quatre enfants de la région auraient succombé mardi à la broncho-pneumonie causée par la grippe. On rapporte cependant de Rome que la grippe asiatique a frappé 20,000 militaires italiens, mais que 16,000 environ ont maintenant repris le service. D'autre part, le ministère hollandais des Affaires sociales rapporte que la grippe asiatique a causé une diminution de 17 pour cent dans la production du charbon. On note 80 pour cent d'absences dans les centres universitaires et la maladie sévit également dans 34 casernes militaires.

La Jordanie vitupère l'armée syrienne

AMMAN. — Le gouvernement de la Jordanie a accusé, au cours d'une émission radiophonique, mardi soir, "les démons du communisme" de la Syrie d'avoir esquissé un plan en vue d'attaquer les Etats voisins. La Jordanie a demandé aux soldats et aux civils syriens de se dresser contre les chefs de l'armée de leur pays. L'émission a accusé le major-général Afif Bizry, nouveau commandant de l'armée syrienne, et le colonel Abdel Hamid Serraj, chef du service de renseignements, d'être à la solde de l'Union soviétique. Elle a ajouté que les déclarations récentes de Bizri et de Serraj indiquent clairement que la Syrie est dominée par un groupe de militaires communistes qui ont plongé leur pays dans le chaos.

Dépêches hors-sac...

WASHINGTON. — Le secrétariat d'Etat américain a annoncé aujourd'hui qu'il saisira les passeports des 42 jeunes Américains qui se sont rendus en Chine communiste en dépit de l'interdiction contre les voyages en ce pays asiatique.

OSLO, Norvège. — Un bulletin médical émis aujourd'hui dit que la santé du roi Haakon cause de l'inquiétude. Le roi norvégien est âgé de 85 ans. Il a souffert récemment de troubles circulatoires à la jambe droite et de catarrhe des bronches depuis deux semaines.

LA HAVANE. — Vingt-cinq officiers de la marine cubaine qui prirent part au mouvement de rébellion le 5 novembre dernier seront traduits en cour martiale. Le gouvernement n'a remis aucun communiqué officiel et la censure est si sévère que les informations sont noyées dans les rumeurs les plus contradictoires. Néanmoins, bien qu'une peine de mort puisse être appliquée, il ne semble pas que le gouvernement aille jusque là.

AU CONGRES DE L'UNIAPAC

Devoirs réciproques du chef d'entreprise et de l'Etat

Selon S. S. Pie XII, a déclaré M. A. H. M. Albregts, au Congrès Patronal mondial, il y a "un vaste domaine, sur lequel les esprits affranchis de préjugés et de passions peuvent se mettre d'accord et s'entraider en faveur d'un bien commun réel et valable, car la saine raison suffit à établir les bases du droit des gens, à reconnaitre le caractère inviolable de la personne, la dignité de la famille, les prérogatives et les limites de l'Autorité publique". Le professeur Albregts, dans son travail sur les devoirs réciproques du chef d'entreprise et de l'Etat présenté mercredi matin au congrès patronal mondial organisé par l'A.P.I., sous les auspices de l'UNIAPAC, à l'hôtel Windsor, a ajouté, après cette citation, que si les patrons de l'UNIAPAC s'isolent en groupe séparé, "c'est pour être plus à même de collaborer dans le domaine infini donné aux hommes et aux peuples occidentaux pour orienter le monde de 1957 vers un avenir heureux".

Et l'une des conditions de cette marche vers le bonheur, c'est la collaboration de toutes les bonnes volontés, droites et sincères, vers un équilibre sain et stable, dans les relations entre le chef d'entreprise et l'Etat.

Après avoir défini l'Etat et les limites de ses interventions, en théorie, le professeur Albregts montra comment le respect de la personne humaine impose à l'Etat un rôle subsidiaire et exclut le libéralisme et le collectivisme.

En second lieu, il indiqua le rôle que le patron doit jouer pour que l'ordre économique, respectueux lui aussi de la personne humaine, ne laisse d'autre champ d'action à l'Etat que celui qu'il peut occuper subsidiairement.

Mais si cette répartition des tâches s'effectue relativement facilement en théorie, elle ne laisse pas d'être autrement plus compliquée en pratique. Car Keynes l'a prouvé, aucun système économique ne peut être à soi-même son propre régulateur. Le professeur Albregts constate, en effet, que dans les pays libres et riches, se forment des groupes de puissance. Certains auteurs ont tendance à restreindre les interventions de l'Etat aux seules exceptions que constitueraient les monopoles de fait. Mais, à cause de la tendance vers la formation de groupes de puissance, ceux-ci ne se forment pas uniquement par exception ni dans un seul camp. Ainsi, vis-à-vis du plein emploi et de la politique monétaire que l'Etat doit imposer pour le soutenir, il faut prévoir que l'action de l'Etat pourra avoir à s'exercer même contre les organisations, quelles qu'elles soient, qui font pression sur le niveau des salaires. De sorte qu'il faut prévoir que l'intervention de l'Etat devra être libre de s'exercer au mieux des intérêts de la communauté, tout entière.

Mais, pour cela, il faut prendre pour point de départ une conception organique des relations entre le chef d'entreprise et l'Etat. Cette conception repose sur une collaboration effective dans l'entreprise, dans l'industrie et enfin sur le plan interprofessionnel et cette collaboration doit être dans l'esprit, d'abord, et dans les institutions ensuite.

L'un des moyens d'y arriver est de se préparer et de travailler en vue du bien général avec tous les esprits droits et honnêtes, malgré les différences de religion, pourvu qu'ils admettent une certaine définition commune de l'Etat et de ses devoirs. Sur cette base, plausible et possible, on peut espérer que les pays libres donneront un exemple qui fera dire aux pays dominés par le communisme: "Voyez comme le monde libre — titre d'honneur de l'Occident, dont il doit se montrer digne — tend à réaliser le bonheur des hommes et des peuples!"

La Belgique désire une expansion de son commerce avec le Canada

"La Belgique doit étendre ses relations avec le Canada et les exportateurs Belges doivent prendre tous les moyens de participer à l'expansion économique et industrielle de ce pays. Le plus urgent de ces moyens est de diversifier davantage les exportations et de répartir les ventes sur une base scientifique, afin qu'elles ne soient pas trop vulnérables aux conjectures économiques.

C'est ce que déclarait, hier, M. Léon Bekaert, président de la Fédération des industries belges, devant les membres de la Chambre de commerce Belgo-Luxembourgeoise au Canada, à un déjeuner offert à l'occasion du congrès de l'UNIAPAC. Ce dernier a parlé des relations commerciales entre le Canada et la Belgique.

"Le Canada, dit-il, possède d'immenses ressources naturelles et a besoin d'outillage industriel. Le commerce extérieur étant vital pour la Belgique, on conçoit qu'elle veuille avoir sa part dans le développement de ce pays".

"Il est vrai, remarque-t-il, que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis prennent les trois quarts des exportations et importations canadiennes, mais l'Europe a tout de même exporté au Canada pour 35 pour cent de plus en 1956 qu'en 1955.

Un commerce profitable

Traditionnellement, la balance commerciale de la Belgique avec le Canada était déficitaire. Mais pour la première fois en 1956, cette balance s'est soldée par un surplus qu'il faut maintenir et même augmenter, dit M. Bekeart.

Le Canada exporte surtout en Belgique des denrées alimentaires et des matières premières qui proviennent de ses immenses richesses naturelles. La Belgique exporte ici des matières finies, produits de fer et d'acier, des tapis, du diamant brut.

En 1956, les importations de Belgique ont presque doublé au Canada, ce qui a conduit à un retournement de la balance commerciale qui est passée d'un déficit traditionnel à un surplus pour la Belgique.

"Ceci est un encouragement et une invitation, dit B. Bekaert, mais il nous faut immédiatement étendre la gamme de nos produits, qui sont trop sensibles aux répercussions de la conjoncture économique parce que trop peu diversifiés".

C'est après cet exposé que le conférencier a invité les membres de la Chambre de commerce Belgo-Luxembourgeoise à répartir les achats en Belgique et les ventes de Belgique sur une base scientifique.

M. Jacques de Staercke

Nécessité d'une "spiritualité" chez les patrons

Un mouvement patronal doit amener ses membres à s'inspirer d'une véritable spiritualité: c'est indispensable s'ils veulent "christianiser" leur entreprise tout comme est indispensable, à cette fin, la création d'une véritable communauté d'entreprise. Pour réaliser cette communauté, il faut utiliser les techniques d'amélioration des conditions de travail. Voilà, en résumé, comment la tâche fondamentale des mouvements patronaux, a été définie par M. Jacques de Staercke, secrétaire général de la Fédération des Patrons catholiques de Belgique, dans le travail qu'il a présenté au Congrès Patronal Mondial, organisé par l'A.P.I., sous les auspices de l'Union Internationale des Associations Patronales Catholiques (UNIAPAC), M. de Staercke parlait à la commission du congrès chargée d'étudier "Le mouvement patronal, ses tâches et ses moyens d'action" et présidé par M. Wilfrid Girouard.

Il ajouta que le mouvement patronal catholique doit défendre les intérêts professionnels et matériels de ses membres à condition que cela contribue à l'amélioration de la société, à l'épanouissement spirituel et à la valorisation humaine des hommes au travail.

A cette fin, le patron catholique doit réaliser dans sa vie, une unité aussi complète que possible.

A cette tâche fondamentale, s'ajoutent comme tâches essentielles, la nécessité, pour les patrons de traduire dans le concret les exigences de la doctrine sociale de l'Eglise et d'exercer une influence déterminante au sein des institutions déjà existantes ou à créer.

M. de Staercke aborda ensuite les méthodes d'action des mouvements patronaux. En premier lieu, l'action au niveau de la région exige des mouvements patronaux l'adaptation constante de la nature et du genre de leurs réunions aux exigences et aux besoins de leurs membres, au niveau du groupe local ou régional. Et celui-ci doit sans cesse viser à étendre efficacement son influence dans son milieu propre. Sur le plan national le mouvement patronal doit d'abord être une source d'inspiration pour ses groupes régionaux ou locaux. Il doit entreprendre des campagnes d'information, par exemple, et se doter d'organes d'études pour se tenir au courant de l'actualité, pour en approfondir les problèmes et pour y proposer les solutions requises.

En conclusion, M. de Staercke résume les besoins de nos mouvements patronaux comme suit: ouverture d'esprit vis-à-vis de besoins nouveaux; esprit d'initiative vis-à-vis des solutions nouvelles à imaginer; une spiritualité patronale authentique; la formation de patrons capables de dégager et d'appliquer ces solutions inédites.

Le congrès de l'A.P.I. pendant le congrès mondial des patrons

L'Association professionnelle des Industriels tient son treizième congrès pendant que les délégués extérieurs au congrès mondial des patrons visitent Montréal et les environs.

La première assemblée a été tenue hier matin.

Le président général M. Hervé Baribeau, a d'abord présenté un aperçu du travail accompli par l'A.P.I. pendant les trois années de sa présidence. Signalons: la création du Service des Relations extérieures avec M. J.G. Lamontagne comme directeur; la création du Bureau des Gouverneurs; la création du Comité d'Entraide financière avec M. Jacques Brillant comme président; la publication du premier Bottin de l'A.P.I.; l'expansion très considérable de l'Association; la présentation de nombreux mémoires aux gouvernements d'Ottawa et de Québec; des services de plus en plus nombreux dans le domaine social et des relations industrielles etc.

M. Bertrand Langlois a présenté ensuite le rapport financier qui indique un surplus pour la dernière année.

Dans son rapport annuel, Me Claude Lavery, a rendu d'abord hommage au Conseil d'Administration et aux membres, puis présenté d'importantes suggestions, en ce qui concerne l'organisation du secrétariat général pour répondre à des besoins nouveaux créés par l'accroissement constant du nombre des membres.

M. Lavery a insisté sur l'importance de l'économique qui conditionne de social et sur la nécessité d'une politique patronale qui tienne compte des tendances des unions ouvrières à "hisser sur le plan public et politique des conflits d'origine privée".

Tué par un taureau

QUEBEC — Un agriculteur âgé de 60 ans, M. Alphée Belanger, a succombé à l'hôpital, mardi, aux blessures subies il y a cinq jours lorsqu'il a été encorné par un taureau. L'accident s'est produit sur la ferme de M. Bélanger, à quelques milles au sud de la ville de Québec.

Deux jugements cassés en Cour d'appel

La Cour d'appel a cassé deux jugements de culpabilité et deux condamnations concurrentes de 5 et 3 ans prononcées contre M. John Mullorky.

Mullorky avait été déclaré coupable d'un vol de $3,000. de tissus commis le 6 janvier dernier dans une boutique de tailleur de la rue Bishop. On l'avait aussi reconnu coupable de possession de dynamite qui avait été trouvée en même temps que la marchandise volée dans un appartement où se trouvait Mullorky et dont il possédait la clef.

L'avocat de Mullorky, Me Jean Allaire, en appela de ces sentences en alléguant que le juge de première instance avait refusé de croire la déposition d'un témoin de la défense qui avait déclaré qu'il avait lui-même commis le vol et que Mullorky n'avait rien à y voir.

Quant à la deuxième accusation, Me Allaire fit valoir, qu'en droit, le seul fait d'être dans un appartement et d'en posséder la clef ne suffit pas à prouver qu'on a le contrôle de ce qui s'y trouve. Mullorky avait de plus donné une explication très plausible de sa présence dans cet appartement au moment de la descente de la police. Il habitait en effet un appartement voisin et se rendait régulièrement là pour se faire à manger et écouter la radio.

Les juges Bissonnette, Hyde et Owen, de la Cour d'appel ont fait droit aux raisons de Me Allaire et décidé d'acquitter M. Mullorky.

Lisez et faites lire "Le Devoir"

Epoux! Epouses!
Ayez entrain et jeunesse
Des milliers de couples sont affaiblis, épuisés, rendus à bout, parce que leur corps manque de fer. Rajeunissez après 40, essayez les Tablettes toniques Ostrex. Renferment le fer qui remonte et des doses supplémentaires de Vitamine B1. En un jour, Ostrex fournit autant de fer que 16 douz. d'huitres crues, 4 liv. de foie, 16 liv. de boeuf. Le format d'introduction coûte peu — 60c. seulement. Ou obtenez le format Economique et épargnez 75c Toutes pharmacies.

Chez Pierre
depuis 20 ans
on mange de la cuisine simple mais de bon goût
Chez Pierre
la qualité est là
Chez Pierre
véritable cuisine bourgeoise
Chez Pierre
ouvert de midi à 11.30 tous les jours excepté le dimanche
Licence complète
1263, rue Labelle
PL. 1590

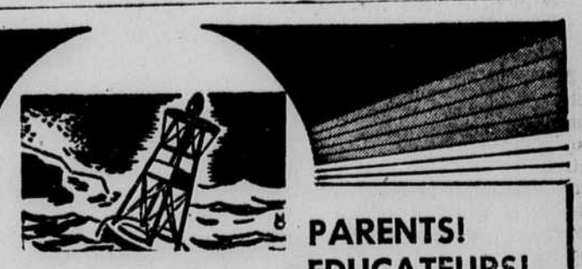

PARENTS! EDUCATEURS!
Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Mésadaptation sociale et professionnelle.

lisez les ouvrages suivants:
I. — La Névrose : maladie trop peu comprise, 275 p. $2.50
II. — La Névrose : cette grande misère humaine, 278 p. $2.50
III. — La Névrose : rempart de la maladie, 280 p. $2.50
IV. — Névrose, Conscience, Religion, 278 p. $2.50
V. — Névrose et Obsessions, 289 p. $2.50
VI. — Fautes à éviter en Education, 175 p. $1.50

par André La Rivière
Psychanalyste consultant et catholique de Montréal,
Membre des Sociétés de Psychologie de Crèce, d'Angleterre et d'Allemagne,
Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51),
Ex-Boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes $12.00 (Franco)

★ GRATIS ★
Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages
Editions Psychologiques Enrg.
3426 Ave. Marcil, N.D.G. Montréal HU. 8-4312

INGENIEURS

demandés immédiatement pour notre nouvelle fonderie d'aluminium à

BAIE COMEAU, Québec

INGENIEUR POUR LA MANIPULATION DE L'OUTILLAGE capable d'assumer l'entière responsabilité de la manutention de l'outillage pour quai ainsi que pour les convoyeurs, les grues, véhicules, etc.

INGENIEUR POUR ENTRETIEN GENERAL capable d'assumer la responsabilité d'organiser un atelier et de voir à l'entretien général de l'usine.

Les postulants devront être bilingues de préférence, avoir leur diplôme d'ingénieur ainsi qu'une expérience pratique dans l'industrie. Ils devront être capables d'organiser et de voir au fonctionnement de leur propre section.

Voici d'excellentes positions dans une nouvelle compagnie en pleine croissance pour des postulants qualifiés. Les dépenses de transport à Baie Comeau sont payées.

Donnez par écrit les détails d'expérience ainsi que le salaire exigé, etc., au

Gérant du personnel,
Archives no. 6,
Canadian British Aluminium Co. Ltd.,
Boite postale 1530,
Baie Comeau, Québec.

Horizons Sportifs

par Bernard "Bert" SOULIERE

Les Red Wings de Détroit ont perdu deux bons joueurs lorsqu'ils ont cédé le cerbère Glenn Hall et l'ailier gauche Ted Lindsay aux Black Hawks de Chicago, mais Toe Blake, le populaire instructeur des Canadiens, croit que les hommes de Jim Skinner représenteront encore un club formidable au cours de la prochaine saison dans la Ligue Nationale. Blake souligne que les bons clubs de hockey ont toujours un général au jeu. Et selon le gérant des détenteurs de la coupe Stanley, les Red Wings en ont deux en l'ailier droit Gordie Howe et le joueur de défense Red Kelly. Et comme le mentionne si bien Toe Blake, les Red Wings seront difficiles à vaincre surtout si Terry Sawchuk prouve qu'il n'a rien perdu de son habileté pour protéger les buts. Naturellement, Blake ne mésestime pas les autres clubs du circuit. Il est d'avis — et avec raison d'ailleurs — que les Black Hawks de Chicago en surprendront plusieurs. "Le Chicago est un club très amélioré et si Ted Lindsay veut jouer comme il est capable de le faire, il sera une véritable inspiration pour tous ses coéquipiers. Le plus important problème que Toe Blake doit résoudre en vue de la prochaine course au championnat dans la Ligue Nationale est de choisir les membres de sa troisième ligne d'attaque. Ce qui signifie que le trio formé des frères Maurice et Henri Richard et de Dickie Moore demeurera intact, de même que la ligne composée de Geoffrion, Béliveau et Bert Olmstead.

Toujours selon Blake, les Bruins de Boston ne seront pas une proie facile pour l'adversaire. Et ce n'est pas sans raison que Blake craint les Bostonnais. Car, l'on sait que la saison dernière, le Boston a été le club qui a donné le plus de fil à retordre aux Habitants... Le calendrier de joutes dans la Ligue de hockey Américaine comprendra cette saison 12 parties de plus que l'an dernier. Les équipes du circuit joueront un grand total de 210 parties. Chaque club jouera 70 parties durant la saison régulière, 35 sur sa glace et autant à l'étranger. La joute annuelle des étoiles de la Ligue Américaine sera disputée, le 6 octobre prochain, sur la patinoire des Américains de Rochester. Le club des étoiles sera piloté par Johnny Crawford, le gérant du Providence.

Le jeune joueur de baseball Tommy Harnkess qui a terminé la saison avec les Royaux de Montréal, de la Ligue Internationale, sera fêté par l'Association des Loisirs de St-Eusèbe de Verceil, le 4 octobre prochain au restaurant Butch Bouchard... Avec le retour au jeu du premier-but, Joe Adcock, les Braves de Milwaukee devraient se maintenir en première place dans le classement de la Ligue Nationale jusqu'à la fin de la saison régulière, bien que les Cardinals de St-Louis n'aient pas encore dit leur dernier mot... En ce qui concerne les puissants Yankees de New-York, rien ne semble vouloir les arrêter dans leur lutte pour gagner un troisième championnat consécutif dans la Ligue Américaine... Les Marlins de Miami ont causé une surprise en éliminant les Maple Leafs de Toronto. Jack Kent Cooke doit être vraiment furieux...

Jackie Robinson avait prédit au début de la saison de baseball que les Dodgers de Brooklyn ne gagneraient pas le championnat. Il ne s'est pas trompé... La rumeur veut que les Dodgers de Brooklyn parlent d'affaires avec les Cubs de Chicago après la série mondiale. Les Bums seraient intéressés à s'assurer les services du brillant joueur d'arrêt-court, Ernie Banks. On sait que les jours du vétéran Pee Wee Reese comme joueur de baseball sont maintenant comptés et que les Dodgers ne veulent pas être pris au dépourvu pour trouver un successeur au "petit colonel" de Louisville... C'est l'opinion du vétéran champion mi-lourd à la boxe, Archie Moore, que le champion mondial poids moyen, Sugar Ray Robinson va conserver son titre contre l'aspirant Carmen Basilio, lundi prochain au stadium des Yankees de New-York...

Par contre, Jack Dempsey croit que Basilio va détrôner Robinson... Tommy Ivan, le pilote et gérant général des Black Hawks de Chicago, a déclaré récemment à l'entrainement, que ses joueurs vont terminer la prochaine course au championnat en troisième place si les blessés ne se font pas trop nombreux au cours de la course au championnat... C'est une foule-record qui assistera à la joute Hamilton vs Alouettes, samedi prochain, si la température est le moindrement favorable. Les Tiger-Cats forment une puissante équipe sur la défensive et nombre d'amateurs de football les favorisent pour triompher, même si les joueurs de l'instructeur Doug Walker auront cet important avantage de jouer sur leur propre terrain. C'est à souhaiter que l'Américain Joel Wells soit en mesure de jouer. Son absence pourrait être fatale aux champions de l'Est canadien...

Dès que sa carrière comme joueur actif sera terminée, Floyd Curry, l'agressif ailier droit des Canadiens, aimerait obtenir un poste d'instructeur. Et sans aucun doute, la direction des Habitants va lui en trouver un. Curry s'y connait en hockey et il pourrait sûrement remplir avec habileté les fonctions de gérant... Le Canadien Yvon Durelle, livrera son prochain combat contre Willi Besmanoff à Détroit le 25 courant...

Le public invité à la Palestre

Les meilleurs lutteurs olympiques de la région Métropolitaine seront à la Palestre Nationale ce soir alors que le public est invité à visiter le centre sportif de la rue Cherrier. En effet Jean-Guy Gilbert champion du Canada et Instructeur de la Palestre donnera des démonstrations de la lutte olympique avec des lutteurs renommés tel que Ray Reci, Armand Bernard, et J. Orne Blower.

Lionel Saint-Jean de son côté présentera plusieurs champions alors que des explications sur la levée olympique et les poids et haltères seront données.

Berra frappe deux coups de circuit

Les Yankees l'emportent sur le Détroit 4-3

New-York (AP) — Deux coups de circuit réussis par le receveur Yogi Berra et le brillant rendement en relève du lanceur droitier Bob Turley ont aidé les Yankees de New-York à l'emporter au compte de 4 à 3 sur les Tigers de Détroit, ici hier après-midi, dans une partie régulière au calendrier de la Ligue Américaine.

Berra a fait produire tous les points des champions avec ses 21e et 22e circuits de la saison. Pour les Tigers, Charlie Maxwell a cogné un circuit — son 24e. Duke Maas a subi la défaite au monticule, 3a 13ième de la saison contre 10 défaites. C'est Sal Maglie qui a été crédité de la victoire, sa 2ième depuis qu'il est passé aux Bombardiers du Bronx.

Les Yankees ont frappé huit coups sûrs en comparaison de 10 pour les perdants. Une foule de 6,502 personnes a assisté à la partie.

A NEW-YORK

DETROIT	AB	P.	CS	R.	A.
Tuttle, champ centre	5	0	0	2	0
Bertoia, 3e but	3	0	2	2	3
Boone, 1er but	5	0	1	8	0
Kaline, champ droit	4	2	2	1	0
Maxwell, champ gauche	4	1	2	3	0
Kuenn, arrêt-court	4	0	1	1	0
House, receveur	2	0	2	5	1
A—Small	0	0	0	0	0
Wilson, receveur	0	0	0	0	0
Bolling, 2e but	3	0	0	2	3
B—Taylor	1	0	0	0	0
Samford, 2e but	0	0	0	0	2
Maas, lanceur	3	0	0	0	1
Sleater, lanceur	1	0	0	0	0
C—Phillley	1	0	0	0	0
Byrd, lanceur	0	0	0	0	0
Totaux	36	3	10	24	10

NEW-YORK	AB	P.	CS	R.	A.
Bauer, champ droit	4	0	1	1	0
McDougald, arrêt-court	2	1	1	3	4
Mantle, champ centre	4	1	1	2	0
Berra, receveur	4	2	2	6	1
Simpson, 1er but	4	0	1	7	0
Kubek champ gauche	4	0	0	2	0
Lumpe, 3e but	3	0	1	1	1
Richardson, 2e but	4	0	0	5	5
Maglie, lanceur	3	0	1	0	1
Turley, lanceur	0	0	0	0	0
Totaux	32	4	8	27	12

A—Courut pour House à la 8e.
B—RAB pour Bolling à la 8e.
C—RAB pour Sleater à la 8e.

DETROIT	0	1	0	0	0	0	0	0	3
NEW-YORK	0	0	3	0	0	1	0	0	4

E: Bertoia, McDougald 2. PPP: House 2. Maxwell, Berra 4. 2B: Bertoia, Simpson. C: Maxwell, Berra 2. BV: Maxwell. BS: House. DJ: House et Kuenn; McDougald, Richardson et Simpson; Richardson, McDougald et Simpson. LB: Détroit 9, New-York 7. BB: Maas 1, Sleater 1, Byrd 1, Maglie 2, Turley 1. RAB: Maas 1, Sleater 2, Maglie 1, Turley 3. CS: Maas 7 en 5 Maglie 10 en 7 1-3, Sleater 1 en 2, Turley 0 en 1 2-3, Byrd 0 en 1. P-PM: Maas 4-4, Sleater 0-0, Maglie 3-2, Turley 0-0, Byrd 0-0. G: Maglie (2-0). P: Maas (10-13). A: Tabacchi, McKinley, Soar, Berry. Temps: 2.17. Ass.: 6,502.

Autre victoire des Cubs de Chicago

Chicago (AP) — Ernie Banks a réussi son 42e circuit de la saison et Dick Drott a remporté sa 15e victoire alors que les Cubs de Chicago ont défait les Phillies de Philadelphie au compte de 6 à 4, ici hier après-midi.

Drott devient ainsi le premier lanceur des Cubs à gagner au moins 15 parties au cours d'une saison régulière depuis que Warren Hacker a réussi l'exploit en 1529.

Banks a de plus brillé avec 2 doubles. Walter Moryn, des Cubs, a cogné un circuit de même que Harry Anderson, des Phillies. C'était le 17e circuit de la recrue Anderson, qui égalise un record accompli par Del Ennis à ses débuts dans les Majeures avec les Phillies en 1946.

Robin Roberts, en quête de sa 11e victoire de la saison, a subi son 21e revers.

A CHICAGO

PHILADELPHIE	AB	P.	CS	R.	A.
Ashburn, champ centre	4	0	2	4	0
Fernandez, arrêt-court	4	1	1	1	4
Bouchee, 1er but	3	1	1	11	1
Anderson, ch. gauche	4	1	1	2	0
Repulski, ch. droit	4	0	0	2	0
Jones, 3e but	4	0	1	0	1
Kazanski, 2e but	4	0	1	1	3
Lonnett, receveur	3	0	1	2	0
B—Bowman	0	1	0	0	0
Roberts lanceur	2	0	0	1	2
A—Northey	1	0	0	0	0
Qualters, lanceur	0	0	0	0	1
Farrell, lanceur	0	0	0	0	0
C—Hemus	0	0	0	0	0
Totaux	33	4	8	24	12

CHICAGO	AB	P.	CS	R.	A.
Wise, 2e but	3	0	0	3	1
Speake, 1er but	4	1	1	8	0
Banks, arrêt-court	4	2	3	1	2
Moryn, champ droit	3	2	2	2	0
Tanner, champ gauche	3	0	2	4	0
Bolger, champ centre	4	0	0	2	0
Morgan, 3e but	4	0	1	2	2
Fanning, receveur	4	0	0	5	1
Drott, lanceur	3	1	1	0	1
Elston, lanceur	0	0	0	0	0
Totaux	32	6	10	27	7

A—RAB pour Roberts à la 7e.
B—BB pour Lonnett à la 9e.
C—HB pour Farrell à la 9e.

PHILADELPHIE	0	0	0	0	3	1	0	0	4
CHICAGO	0	0	0	3	1	0	2	0	6

E: Aucune. PPP: Banks 3, Moryn 2, Anderson 3, Morgan, Ashburn. 2B: Tanner, Banks 2, Jones. CC: Banks (42e), Moryn, Anderson. S: Wise. DJ: Banks, Wise et Speake; Fernandez, Kazanski et Bouchee; Morgan et Speake. LB: Philadelphie 7, Chicago 5. BB: Drott 5, Roberts 1, Farrell 1. RAB: Roberts 1, Qualters 1, Drott 5. CS: Roberts 7 en 6, Qualters 2 en 1, Farrell 1 en 1, Drott 8 en 8 1-3, Elston 0 en 2-3. P-PM: Roberts 4-4, Qualters 2-2, Drott 4-4. G: Drott (15-11). P: Roberts ((10-21). A: Dixon, Gorman, Bogess, Burkhart, Sudol. Temps: 2.06. Ass.: 2,094.

Kansas City bat Boston 2-1

BOSTON (AP) — Les Athletics de Kansas City ont infligé un revers de 2 à 1 aux Red Sox de Boston, ici hier après-midi, dans une partie régulière au calendrier de la Ligue Américaine.

Le seul point des Bostonnais a été le résultat d'un circuit cogné par Jimmy Piersall. Le grand droitier Frank Sullivan a été le lanceur perdant, subissant par le fait même son 11e revers de la saison contre 13 victoires.

Tom Gorman — un ex-Yankee — a remporté la victoire au monticule. Son record pour la saison est actuellement de cinq triomphes et neuf défaites. Les vainqueurs ont frappé neuf coups sûrs et les perdants, deux de moins.

KANSAS CITY	AB	P	CS	R	A
Power, 1er but	4	1	1	9	2
Demaestri, ar.-court	4	0	0	1	4
Zernial, ch. gauche	4	1	1	1	0
Cerv, champ droit	4	0	2	2	0
Martyn, ch. centre	3	0	2	5	0
Lopez, 3e but	4	0	1	1	4
Smith, receveur	4	0	2	2	0
Hunter, 2e but	1	0	0	4	3
Gorman, lanceur	4	0	0	2	1
TOTAUX	32	2	9	27	14

BOSTON	AB	P	CS	R	A
Piersall, ch. centre	4	1	2	2	1
Klaus, Ar.-court	4	0	0	2	3
Vernon, 1er but	4	0	1	10	1
Malzone, 3e but	4	0	0	0	4
Jensen, Ch. droit	4	0	1	1	0
Gernert, ch. gauche	4	0	1	0	0
Aspromonte, 2e but	3	0	0	1	2
Daley, receveur	3	0	1	9	2
A—Brewer	0	0	0	0	0
White receveur	0	0	0	2	0
Sullivan, lanceur	2	0	1	0	2
B—Williams	0	0	0	0	0
C—Consolo	0	0	0	0	0
Sisler, lanceur	0	0	0	0	1
TOTAUX	32	1	1	27	16

A—courut pour Daley à la 8e
B—BB pour Sullivan à la 8e.
C—courut pour Williams à la 8e

KANSAS CITY	0	0	0	2	0	0	0	0	2
BOSTON	1	0	0	0	0	0	0	0	1

E: aucune. PPP: Piersall, Cerv, Martyn. 2B: Smith. 3B: Martyn. CC: Piersall. S: Hunter. BS: Martyn. DJ: Hunter, Demaestri et Power; Demaestri, Hunter et Power. LB: Kansas City 7, Boston 5. BB: Gorman 1, Sullivan 1, Sisler 1. RAB: Gorman 2, Sullivan 7, Sisler 1. CS: Sullivan 6 en 8, Sisler 3 en 1. P-PM: Gorman 1-1, Sullivan 2-2, Sisler 0-0. G: Gorman (5-9). P: Sullivan (13-11). A: Umont, Paparella, Hurley, uRnge. T: 1.45 Ass: 3,611.

Maurice Richard en grande forme

MONTREAL (PC) — Que pense l'une des plus grandes étoiles de l'histoire de la ligue Nationale au moment d'entreprendre sa 16e saison de hockey à l'âge de 36 ans?

"Je préfère ne pas m'arrêter à y penser", explique en riant Maurice 'Rocket' Richard, brillant joueur d'avant au tempérament bouillant.

"Si vous faites allusion à ma condition physique, exclusion faite de mon âge, je ne me sens pas différent de ce que j'étais il y a cinq, 10 ou même 15 ans au début d'une nouvelle période d'entrainement."

Un simple regard en direction de notre interlocuteur suffit à prouver le bien-fondé de cete assertion. On a peine à croire qu'il sort tout juste d'une dure pratique, poursuivie pendant une bonne heure.

Seule différence

Il est en transpiration, bien sûr, mais pas plus, sinon moins exténué que plusieurs de ses compagnons, vétérans ou recrues.

"Depuis quelques années, je prends les choses un peu plus facilement au début de l'entrainement et je retrouve graduellement ma forme, dit-il. J'en ai décidé ainsi il y a environ cinq ans. Non pas que je me sente différent. Je veux tout simplement éviter une trop grande dépense d'énergie, qui entraine fréquemment des malaises à l'aine."

Richard se maintient constamment en parfaite condition physique. Au cours de l'été, on le retrouve souvent sur les links de golf. Un mois avant le début de la période d'entrainement, il pratique régulièrement le tennis et la balle au mur. Invariablement, il pèse légèrement plus que 185 livres, son poids idéal au hockey, quand il se présente au camp d'entrainement.

"Une seul chose est différente d'année en année — je dois évoluer au milieu de joueurs beaucoup plus jeunes que moi. C'est peut-être ce qui m'aide à poursuvre ma carrière."

Invité à comparer sa carrière dans le hockey, à l'âge de 36 ans, à celle de Ted Williams, étoile des Red Sox de Boston en dépit de ses 39 années, le Rocket a expliqué:

"Il y a une seule différence importante entre ces deux sports — la tension. Dans une joute de baseball, la tension des joueurs est constante. Le hockey exige un plus grand effort physique de son homme, mais dès que vous commencez à transpirer, vous n'avez plus la moindre tension."

En ce qui concerne Richard, la tension a un effet à retardement. Très soupe au lait et fortement pris par le jeu, Richard avoue qu'il lui arrive fréquemment de repasser les péripéties d'une joute une fois au lit et de se demander "ce que j'aurais dû faire et ne pas faire".

La question inévitable se pose. Quand le Rocket abandonnera-t-il le hockey? Il n'hésite pas un seul instant.

"Dès que je ne serai plus satisfait de ma tenue et que je ne parviendrai plus à compter, c'en sera fait."

Son objectif immédiat est évidemment d'enregistrer le 500e but de sa carrière. Au cours de sa carrière, il a compté 493 buts dans les joutes régulières et 70 dans les séries éliminatoires de la coupe Stanley pour un total de 563.

"Je me soucie nullement de la date à laquelle j'obtiendrai ce 500e but et du nombre de buts que je comterai cette saison. Je vais attendre les événements. J'essaierai ensuite d'otenir 600 buts, en incluant les parties des éliminatoires."

Son plus proche rival dans ces deux départements est Gordie Howe, des Red Wings de Detroit. Howe détient 353 buts dans les joutes régulières et 35 dans les parties éliminatoires pour un total de 388.

Milwaukee gagne

MILWAUKEE (AP) — Les Braves de Milwaukee ont fait un pas important, hier soir, vers le championnat de la Ligue Nationale, en triomphant des Giants de New-York, au compte de 8-2, devant 31,566 spectateurs.

NEW-YORK	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Milwaukee	0	0	1	1	4	1	0	1	8

Antonelli, Crone (5), Constable (6), Monzant (6) Miller (8) et Thomas; Burdette et Crandall. P—Antonelli.
Circuits — New-York, Mays. Milwaukee, Pafko.

Echec des Cards

ST-LOUIS (AP) — Les Dodgers de Brooklyn ont nui aux chances des Cardinaux de gagner le championnat en les battant, hier soir, au compte de 6-1, devant 22,468 spectateurs.

BROOKLYN	0	0	2	1	3	0	0	0	6
ST-LOUIS	0	0	0	0	0	0	1	1	3

Drysdale, Roebuck (9) et Walker; L. McDaniel, Merritt (7), Wehmeir (8) et Landrith. G—Drysdale. P—McDaniel. Circuits — Brooklyn, Neal. St-Louis, Moon.

Pittsburgh perd

CINCINNATI (AP) — Les Redlegs de Cincinnati ont triomphé hier soir des Pirates de Pittsburgh au compte de 2-1.

PITTSBURGH	0	0	0	0	1	0	0	0	1
CINCINNATI	0	0	0	0	0	1	0	1	2

Smith et Peterson; Lawrence et Bailey. Circuit — Pittsburgh, Skinner.

Le Canada en finale

DETROIT, (PA) — Ernie Nevers a conduit le Canada dans la finale de la série mondiale du globe en limitant le Venezuela à trois coups sûrs pour enregistrer la victoire par 5-1.

Grâce à cette victoire, les Canadiens, représentés par les Eskimos d'Edmonton, se sont assurés le droit de disputer la victoire au Japon dans la joute finale de la plus importante série au monde du baseball non-professionnel.

La joute finale a débuté immédiatement après la victoire du Canada dans la partie initiale d'un programme double.

Le Japon, le Canada et le Venezuela avaient atteint la finale avec un pointage identique de 3-1.

Les Dodgers attendront

NEW YORK PA — Les Dodgers de Brooklyn ont accepté aujourd'hui de différer leur décision au sujet du déménagement projeté à San Francisco en attendant que le maire Wagner discute avec le bureau d'évaluation de la Cité une nouvelle proposition soumise par M. Nelson A. Rockefeller en vue de de garder le club de baseball à New York.

André Bessette avec Olean

Philadelphie (PA) — Les Phillies de Philadelphie ont annoncé aujourd'hui que le lanceur gaucher André Bessette, de Verdun, Qué., a signé un contrat avec leur club-ferme d'Olean, N.Y, pour la saison 1958. Ce club appartient à la ligue New-York-Pennsylvanie, un circuit de classe D.

Le Canadien de 17 ans a brillé au ballon-panier, au baseball et au hockey, à l'école secondaire, et il a déjà lancé une partie sans point ni coup sûr.

Les résultats à Blue Bonnets

1e course, 1 mille, D amble—$600

Winnie's Boy	21.80	13.30	7.70
Edgewood Stone		8.00	3.90
Coronation Derby			4.60

T.: 2.09. Exacta: $183.90

2e course, 1 mille, D amble—$600

Frisco Elkington	11.50	5.80	4.60
Miss Judy Todd		13.60	9.00
Aunt Judy			9.70

T.: 2.09 3-5

3e course, 1 mille, C amble—$1,000

Meadow Amy	9.00	4.80	3.80
Bold Knight		5.10	4.60
Jimmy Grattan H			4.20

T.: 2.08

4e course, 1 mille, D trot—$600

Earnest Mcelwyn	10.80	10.60	6.80
War Lord		7.20	3.50
Argo Mite			4.00

T.: 2.13. Quinella: $82.90.

5e course, 1 mille, C amble—$1,000

Cimarron's Hoosier	36.30	13.60	5.20
Carroll Hanover		9.30	4.50
Ezra Lee			4.10

T.: 2.09

6e course, 1 mille, C trot—$1,000

Darn Sweet	10.40	5.20	3.20
Mighty Pronto		8.00	5.00
Judith Mc			3.20

T.: 2.10 2-5. Quinella: $72.30.

7e Course — C Amble — $1,000

Sudmite	4.80	3.40	3.40
Gay Hamody		4.10	3.40
Rova Phonograph			5.30

T.: 2.08

8e course 1 mille, B ambre—$1,500

Lady's Lad	3.60	3.20	2.50
Helen Law		7.70	3.90
Kahla Tass			3.40

T.: 2.06

9e course, 1 mille, D amble—$600

Hollyrood Richard	20.20	13.50	9.00
Bell's Echo		15.90	6.20
Quick Prince			3.70

T.: 2.10 4-5. Exacta: $122.70

Gain des White Sox

Baltimore (AP). — Les White Sox de Chicago ont préservé leurs faibles chances de championnat, hir soir, en triomphant des Orioles de Baltimore, au compte de 7-5. Jim Wilson fut le lanceur gagnant. Gene Green cogna un circuit pour les perdants. Jackson en fit autant pour Chicago.

CHICAGO	2	0	0	0	0	0	0	0	0	7	9	3
BALTIMORE	0	0	0	1	1	1	2	0	0	5	6	1

Wilson, Staley (7) et Battey; Ferrarese, Walker (6), Moore (8), Zuverink (9) et Zupo. G—Wilson. P—Ferrarese
Circuits, Chicago: Jackson. Baltimore, Green.

Garcia en forme

Washington (AP). — Mike Garcia a remporté sa sixième victoire d'affilée et sa 12e de la saison alors que les Indiens de Cleveland ont défait, hier soir, les Sénateurs de Washington au compte de 8-3. La recrue Billy Harrell a dirigé l'attaque des vainqueurs avec trois coups sûrs et trois points produits.

CLEVELAND	1	0	0	0	2	0	0	1	4
WAHINGTON	0	1	1	0	0	0	0	0	3

Garcia et Brown; Kremmerer, Ramos (5), Hyde (7), Wiesler (9) et Courtney. P—Kemmerer.

Cadre de BASEBALL

HIER

Ligue Internationale
Buffalo 2 Miami 0

Ligue Nationale
Chicago 6 Philadelphie 4.
Milwaukee 8 New-York 2
Brooklyn 6 St-Louis 1
Cincinnati 2 Pittsburgh 1

Ligue Américaine
Kansas City 2, Boston 1.
New-York 4, Détroit 3.
Chicago 7 Baltimore 5
Cleveland 8 Washington 3

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale
Finale:
Miami à Buffalo

Ligue Nationale
Aucune partie.

Ligue Américaine
Chicago à Washington

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Milwaukee	87	57	.604	—
St-Louis	84	60	.593	3
Brooklyn	80	66	.548	8
Cincinnati	75	69	.521	12
Philadelphie	72	74	.493	16
New-York	68	79	.463	20½
Chicago	57	87	.393	30
Pittsburgh	58	89	.395	30½

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
New-York	92	53	.634	—
Chicago	84	58	.592	6½
Boston	77	67	.535	14½
Détroit	75	69	.521	16½
Baltimore	70	73	.490	21
Cleveland	69	74	.483	22
Washington	54	89	.378	37
Kansas City	52	90	.366	38½

E. Carpentier reste champion

Edouard Carpentier et Dick The Bruiser ont tous deux été disqualifiés, hier soir, et l'arbitre a déclaré un "no contest" après 3.35 minutes du troisième engagement, devant environ 7,000 spectateurs. Carpentier avait obtenu la première chute en 12.35 minutes et The Bruiser avait pris l'autre en 11.55 minutes. Don Eagle a défait Al Korman en 11.28 minutes. Bobby Managoff a eu le meilleur sur Ed Lyons en 11.03 minutes. Johnny Rougeau a triomphé de Bob Langevin en 9.03 minutes tandis que Larry Moquin a été vainqueur de Gypsie Joe en 11.17 minutes.

ENVISAGEZ l'avenir avec confiance...

Une belle carrière vous attend dans le CARC en qualité d'officier navigant, soit pilote ou observateur. Si vous êtes âgé de 17 à 24 ans et possédez l'équivalent d'une onzième année scientifique ou plus :

Renseignez-vous dès maintenant sur les merveilleuses possibilités d'entraînement et d'avancement, sur la solde, la pension et de nombreux autres avantages.

Consultez l'officier d'orientation à :

1254, rue Bishop
coin Ste-Catherine ouest,
Montréal
Tél. UN 6-2440-49

Service téléphonique et de remorquage de
24 heures
CR. 6-5411
Pour tout débossage voyez d'abord
BOISCLAIR
AUTO BODY LTD
7475 BOUL. SAINT-LAURENT

Au Centre Paroissial. — Les officiers de la campagne de recrutement. De gauche à droite: M. Gérard Fortin, président des Loisirs; Gilles Perreault, vice-président; le R. P. Paul Mayer, curé de la paroisse; M. Dan Murray, président de la campagne; M. Armand Riendeau, de la maison L. N. Messier; M. A. Cadotte, tous deux membres de l'exécutif et le R. P. Marcel de la Sablonnière, directeur du Centre.
(Photo J. Taylor)

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" GOSSELIN

En attendant que s'ouvre bientôt la saison de la chasse, donnons-nous le luxe de parler du sport le plus répandu dans tous les pays du monde, un sport de participation et pratiqué par des millions de personnes dans tous les coins de la terre: la pêche. J'ai longtemps nourri des préjugés contre ce sport. Il me semblait, comme à tant d'autres, que la pêche était une énorme perte de temps, un passe-temps réservé aux hommes ventrus ou aux sexagénaires incapables de sports plus violents et ne sachant comment tuer les périodes de leurs loisirs. Il me semblait que la pêche était surtout un jeu de patience, une espèce de solitaire ou encore une forme fébrille de la fringante gourmandise de ceux qui se délectent de la chair du poisson... La fantaisie s'y mêlant, je m'amusais à écouter les exploits fantastiques de tous les pêcheurs à qui on prête depuis longtemps la douteuse renommée de menteurs d'habitude... Il est vrai que les prises manquées sont toujours plus grosses que les poissons sortis de l'eau... Je ne parvenais pas à comprendre que ce monsieur, très intelligent, par exemple, aille se cacher dans la broussaille d'un lac perdu pour attendre qu'on s'accroche à son hameçon; qu'il passe des journées à explorer les fonds et tréfonds de nos rivières pour taquiner le poisson; revenant souvent bredouille.

Puis, un jour, un ami m'a gagné à son esclavage anodin. Il est vrai que ses récits d'aventures étaient assez alléchants. Encore hier, disait-il, en deux heures, il avait sorti de l'eau des brochets longs comme ça... et il étendait les bras à pleine grandeur. Et ce n'était rien à côté de cette excursion du mois précédent, où, du lever du soleil au crépuscule, il avait attrapé une douzaine de belles truites, deux gros dorés, sept achigans, de quoi nourrir les invités au banquet de l'Union des pêcheurs chanceux.... En philosophe qui n'entend pas perdre son temps, j'avais apporté un bouquin, car je voulais lire, en attendant le grand frisson du: "Ça mord".... Pour un novice, comme je l'étais, il ne s'agissait pas de commencer par les savants lancers à la volée ou par la prestidigitation des mille et un tours du pêcheur accompli... Le premier essai en était un de toute sécurité: la bonne vieille pêche à la ligne, avec hameçon et gros vers de terre, insulté de se faire pincer l'épiderme comme appât aux poissons!... Heureusement pour l'avenir de ma carrière de pêcheur, j'éprouvai tôt la sensation unique de quelque chose qui bouge au bout de la ligne. J'étais pris, à partir de ce moment-là, aussi fortement que le petit "crapet" de quatre pouces que je sortis de l'eau, excité, gesticulant et vainqueur... J'oubliai mon bouquin, j'oubliai mon ami, j'oubliai tout, tout, tout.

-o-

Voilà le mot lâché: l'oubli. C'est un peu ce que va chercher l'homme d'affaires qui abandonne son bureau, sa famille, ses préoccupations et ses tracas... C'est Chateaubriand, je crois, qui disait: "Malheur à l'homme qui ne revient pas meilleur des royaumes de la solitude." Et quelle solitude: l'air frais et pur de la campagne; la tranquillité des lacs; le spectacle reposant des arbres, qui, à ces temps-ci, surtout, revêtent leur toilette bariolée d'automne; repos pour les nerfs intoxiqués par le train de vie moderne; repos pour les facultés cogitantes qui font table rase d'hier et de demain et qui s'épanouissent dans un grand calme revigorant... Et puis, il y a pour les initiés, les conquêtes espérées. Il ne s'agit plus ici d'attendre que Maurice Richard compte un but, que Sam Etcheverry fasse une passe savante qui préparera un touché; il ne s'agit plus de se réjouir au fait qu'Edouard Carpentier donne une raclée à Gene Kiniski; il ne s'agit plus de battre des mains à tout rompre quand Duke Snider frappe un circuit avec les buts remplis; il s'agit tout simplement d'aller *soi-même* déjouer le poisson qui n'est pas si bête qu'on pense.

-o-

On sait que la rivière en est peuplée, que le lac fourmille de brochets ou que les maskinongés s'y complaisent; il s'agit d'un jeu d'adresse et c'est à qui serait le plus fin: poisson ou pêcheur.... Il y a le désappointement rageur de constater les morsures des habitants de l'eau qui hésitent à s'accrocher; le frémissement de la ligne; la provocation du gibier qui ne fait que rogner l'appât; un jeu de cache-cache où la patience ne s'épuise jamais; et enfin l'accrochage, si énervant pour un novice... Il est bien beau de constater qu'il y a quelque chose à l'hameçon, mais il faut sortir la prise de l'eau. C'est là que viennent aux prises l'astuce du pêcheur, son habileté, son anxiété, son adresse, sa ruse contre l'instinct de conservation de l'invertébré qui réalise trop tard que sa curiosité affamée peut lui être néfaste... Evidemment, il y a deux sortes de pêcheurs. L'un est un artiste; l'autre est un véritable boucher... Le premier déploie un art consommé à jouer de finesse avec le poisson. Il est attiré par ce sport pour ce qu'il représente de provocateur; ses triomphes sont calculés, préméditésés et plus modestes. Il ne considérera pas avoir perdu sa journée s'il n'a pris qu'un poisson ou même s'il est revenu bredouille... L'autre a l'âme mercenaire et ne pense qu'à sortir le plus grand nombre de poissons de l'eau, soit pour les vendre, soit pour les donner et ainsi épater ses amis, soit pour les manger, car il est un fieffé gourmand. Il arrivera qu'il ne sait quoi faire du surplus ainsi pris et le jettera, rendant ainsi ses exploits inutiles et privant d'autres pêcheurs du plaisir de prendre ces poissons.

(A suivre)

Jeunesse saine, loisirs sains

Début officiel de la campagne d'abonnements du Centre Paroissial de l'Immaculée — Présidence de Dan Murray — Objectif de 4,000 membres actifs.

Les autorités du Centre Paroissial avaient convié, hier midi, le monde de la presse, de la radio et de la télévision pour lancer officiellement leur campagne annuelle d'abonnements, sous la présidence active de Dan Murray, sportsman ubiquiste et animé d'un enthousiasme sans pareil.

Tous les journaux de la métropole ont répondu à l'appel de Dan Murray, et, au cours d'agapes fraternelles, ont pu se rendre compte du travail immense qui s'y fait et des résultats déjà merveilleux obtenus. Le président George Fortin et le vice-président Gilles Perreault en ont souligné discrètement les besoins.

Le R. P. Marcel de la Sablonnière en a brossé le tableau général dans une courte allocution vibrante de sa sincérité communicante. Il a insisté sur les besoins de notre temps pour une meilleure organisation des Loisirs, dans un monde qui tend de plus en plus à en prolonger les périodes, en écourtant les heures du travail, par le phénomène de l'automatisation. Le Centre en occupant les jeunes, non seulement contribue à former leurs corps, mais fait sa marque sur leur formation morale et sociale, en un mot, en les préparant à devenir de bons citoyens.

Le président Dan Murray, dans un bref discours d'un pratique bien à la page, a dressé devant ses confrères le tableau des jeunes laissés à eux-mêmes et qu'une oeuvre comme celle du Centre peut rescaper. Comptant sur l'appui des représentants de la presse, il s'est lancé avec un grand enthousiasme à la responsabilité de mener cette campagne au succès envisagé.

Le R. P. Paul Mayer, curé de l'Immaculée, a tiré les conclusions de la réunion.

Le Centre compte plus de 5,000 adhérents, mais tous ne sont pas membres actifs. Les quilles, à elles seules, attirent plus de 2,000 personnes par semaine. Mais l'ambition des organisateurs et du président Dan est de grouper 4,000 membres actifs.

Instructeurs à leur poste

Le Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception a depuis peu reouvert ses portes. Peu a peu les diverses sections reprennent la vie débordante qui leur est familière. Les instructeurs ont repris leur travail.

Mlle Madeleine Jodoin, qui en sera à sa septième année à la culture physique pour dames et jeunes filles, rencontrera de nouveau ses élèves les lundi et jeudi de chaque semaine, à 7 h. et à 7 h. 45.

Jacques Chevrier, qui a connu tant de succès ces dernières années, à la boxe, sera à son studio d'entrainement les lundi, mercredi et vendredi.

Marcel Perron et *Réal Vilandré*, aux poids et haltères, le lundi et le jeudi.

Robert Cédilot au studio de culture physique, les lundi, mercredi et vendredi.

Jean-Paul Marcil, qui vient de conduire ses gymnastes au championnat canadien, sera heureux de retrouver ses garçons et fillettes le samedi et le dimanche après-midi.

Paul Panneton, comme toujours, se réserve le ballon-panier et le ballon-volant.

Régent Champagne, l'escrime, les mardi et vendredi.

Mme C. Hamelin et *M. Yvon Lebeau* espèrent bien connaître les mêmes succès cette année avec leurs cours de natation. Nombreux ont été l'année dernière les diplômés de tout âge qui étaient fiers d'avoir suivi les cours de natation à l'Immaculée-Conception.

Les adeptes du badminton, du tennis sur table, du hockey interieur, des quilles, du billard, etc., seront servis à souhait par les salles spacieuses que met à leur disposition le Centre de l'Immaculée-Conception.

Activités spéciales

Un groupe compétent et dévoué de moniteurs et de monitrices s'occupent spécialement des garçons et des fillettes le samedi et le dimanche au Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception.

Voici dans ses grandes lignes l'horaire des activités.

—Sur semaine, de 4 h. 15 à 5 h. 30, au local des garçons (sous-sol) et au local des fillettes (quatrième étage), jeux variés sous la direction d'un moniteur et d'une monitrice.

—Piscine: Garçons — mardi, jeudi de 4 h. à 5 h. 30, samedi après-midi de 2 h. à 5 h.

Filles — lundi, mercredi, vendredi, de 4 h. à 5 h. 30, samedi matin de 8 h. 30 à midi.

Pour les garçons, le samedi et le dimanche, il y a des jeux divers à leur local, des cours de milice et de culture physique pour les Cadets de la Santé. Cours de menuiserie. Pour les fillettes, cours de dessin, de gouache, jeux au gymnase, gymnastique, acrobatie, cuir repoussé, ouvroir missionnaire.

Le Ciné-jeunes les samedi et dimanche à 2 h. pour garçons et filles.

Garçons et fillettes

Un programme spécial leur est préparé pour le samedi et le dimanche: jeux variés sous la conduite de moniteurs et monitrices, travaux d'artisanat, cinéma, acrobatie, gymnastique, cours de natation...

Jeunes gens

Sont invités à devenir membres du Centre des Loisiers de l'Immaculée-Conception, le plus complet, et le plus conforme aux goûts et aux besoins de chacun.

"Venez y pratiquer le sport de votre choix, venez vous y faire des amis, venez participer à ses multiples activités sociales et culturelles."

Activités sportives

Athlétisme, ballon-panier, Ballon-volant, badminton, baseball, billard, boxe, culture physique, escrime, hockey, judo, natation, poids et haltères, quilles, ski, tennis sur table.

Activités sociales et culturelles

Arts domestiques: couture, chapellerie, cuisine; audition de disques; bibliothèque; cercle de bridge; club d'échecs; ciné-club; soirées-forum; soirées du bon vieux temps; danses de folklore du samedi soir; soirées musicales.

Rien de mieux

—Que la pratique régulière d'un sport pour un jeune de 10, 12, 15 ou 17 ans... La chance de fuir l'oisiveté, de mettre dans sa jeune vie un intérêt puissant, de lui inculquer des habitudes d'assiduité, de discipline, de maîtrise de soi.

—Que les rencontres entre jeunes gens et jeunes filles dans un esprit de bonne et saine camaraderie et d'honnête compétition sportive pour équilibrer et discipliner l'attrait naturel d'un sexe vers l'autre et l'orienter, dans le calme, vers son achèvement normal.

Venez visiter le Centre au 4265, de la rue Papineau. Venez vous y inscrire. Ouvert tous les jours, en matinée et en soirée. Parents, ne tardez pas à y abonner vos enfants.

Taux des abonnements

Paroissiens: adultes: $6. Etudiants: $3. Enfants: $2.
Non-paroissiens: adultes: $9. Etudiants: $6. Enfants: $5.

Pour tout renseignement, appeler LAfontaine 5-2350. L'horaire des activités vous sera gracieusement envoyé sur demande.

Jean Béliveau est devenu membre de la Palestre Nationale ces jours derniers et c'est nulle autre que son ancien capitaine Butch Bouchard qui s'occupe activement de la campagne de recrutement de la Palestre qui a recruté Béliveau. En arrière nous voyons Maurice L. Déry et Yves Jasmin deux des organisateurs de la campagne de recrutement qui se terminera le 1er octobre.

Willie Mays et Stan Musial se disputent la 1ère place

NEW-YORK, (PA) — Willie Mays, des Giants de New-York, s'est rapproché à trois points seulement de Stan Musial, des Cardinals de St-Louis, dans l'enleante course au championnat des frappeurs de la Ligue Nationale.

Maintenant que Ted Williams, des Red Sox est au rancart pour une période indéterminée, la course au championnat dans la Ligue Nationale a pris plus d'intérêt que celle de la Ligue Américaine, où Mickey Mantle devra combler un déficit de sept points s'il veut rattraper Williams dans les deux semaines qu'il reste encore avant la fin de la saison.

Voici un tableau résumant la situation à la tête des deux circuits, après les joutes de dimanche. Aucun de ces joueurs ne jouait lundi:

	AB	CS	Moy.
Musial, St-L.	477	163	.342
Mays, N.-Y.	552	187	.339
Williams, B.	402	151	.376
Mantle, N.-Y.	461	170	.369

Mays, qui gagne généralement du momentum à mesure que la fin de la saison aproche, a gagné cinq points au cours de la semaine dernière. Il s'est présenté au marbre 19 fois et a cogné neuf coups sûrs. Musial est revenu au jeu dimanche après avoir été tenu au rancart par une blessure à une épaule. L'étoile des Cardinals s'est présentée au marbre six fois et a cogné trois coups sûrs dans la double victoire des Cards sur les Pirates de Pittsburgh.

Musial devra au moins ne pas perdre de terrain s'il veut remporter son septième championnat des frappeurs de la Ligue Nationale. D'après la tenu de Mays par les années passées, il est extrêmement dangereux au bâton dans les deux dernières semaines d'une saison régulière.

Dans les deux dernières semaines de la saison 1954, Mays a frappé 18 coups sûrs en 44 présences au marbre pour une moyenne de .409. Cette poussée lui a permis de devancer Don Mueller, des Giants, et Duke Snider, des Dodgers de Brooklyn, et de remporter le championnat du circuit avec une moyenne de .345. L'année suivante, Mays conserva une allure de .420 dans les deux dernières semaines de la saison, cognant 21 coups sûrs en 50 présence au marbre. La saison dernière, l'étoile des Giants conserva une moyenne de .321 dans les deux dernières semaines de la campagne.

L'histoire de Musial est également sertie de fortes poussées dans les dernières semaines des saisons régulières. Il faut cependant faire exception de la saison 1956, alors qu'il parut très fatigué au cours du mois de septembre et finit avec une moyenne de .310.

Williams, qui souffre actuellement d'un mauvais rhume pectoral, n'a pas joué depuis le 1er septembre. Mantle est revenu au jeu vendredi dernier et il s'est présenté au bâton à 14 reprises depuis son retour. Il a frappé cinq coups sûrs et sa moyenne est demeurée inchangée.

Course de canoës sur La Lièvre à Mont-Laurier, le 29 septembre

Le Syndicat d'initiative touristique de Mont-Laurier, région renommée pour ses endroits de chasse et pêche, la beauté de ses panoramas, le nombre de ses lacs poissonneux et le confort de ses hôtels, organise encore cette année une grande course de canots de 25 milles, sur la rivière La Lièvre, entre Mont-St-Michel et Mont-Laurier.

Pour marquer d'une façon particulière l'ouverture de la chasse et l'arrivée des touristes durant cette saison de l'année, le Syndicat touristique présentera également une grande exposition de trois jours, soit du 26 au 29 septembre. Elle se tiendra à l'Aréna locale, nous communique M. Bernard Bélanger, président de l'organisation susmentionnée. Les visiteurs pourront voir de nombreux kiosques, montrant les animaux de la forêt canadienne, les beautés automnales de nos bois; plusieurs ministères provinciaux, l'Association de chasse et pêche de Mont-Laurier, la Chambre de commerce locale, la Ville de Mont-Laurier, les industries forestières et plusieurs autres groupements y tiendront des kiosques.

En soirée, des artistes de Montréal, bien connus à la radio et à la télévision, y donneront des spectacles de choix. De nombreux prix de présence seront tirés au sort.

Les rues du chef-lieu du comté Labelle seront décorées à cette occasion. Les restaurants présenteront un menu spécial, des soirées seront organisées dans les hôtels de l'endroit.

Et pour clôturer ces trois jours de célébrations sportives et sociales, les spectateurs pourront suivre, sur tout son parcours, la grande course de canots de 25 milles, sur une rivière sinueuse, toute décorée des splendeurs de la féérie automnale. Des dizaines de concurrents y prendront part. Des trophées seront décernés aux vainqueurs, ainsi que des prix en argent.

La Fête de la forêt sera vraiment un événement provincial. L'an passé, des milliers de touristes, de chasseurs et d'invités de marque y avaient participé. Cette année, au moins 20,000 personnes de l'extérieur sont attendues à Mont-Laurier pour le 29 septembre. Un chaleureux accueil leur est réservé.

Baxes est le plus utile

Montréal (PC). — L'arrêt-court désigné comme le joueur le plus utile de la Ligue Internationle pour la saison 1957 a été choisi par 26 chroniqueurs de baseball parmi huit joueurs, un pour chaque club de la Ligue.

Baxes a recueilli 19 votes de première place, six de deuxième place et un de troisième place; il obtient ainsi un total de 200 points. Huit points alloués pour un vote de première place, sept pour un vote de deuxième place et ainsi de suite. Baxes est le seul joueur qui n'ait obtenu aucun vote en bas de la troisième place.

Ce joueur de 26 ans, né à San-Francisco, l'a facilement emporté sur Hector Rodriguez, des Maple Lafs de Toronto, un autre arrêt-court, qui a récolté 153 points.

Jerry Lumpe, troisième but des Virginians de Richmond, maintenant avec les Yankees de New-York, a recueilli 143 points au troisième rang, suivi de Don Landrum, voltigeur des Marlins de Miami.

Baxes, frappeur drotier, a dominé la Ligue cette année dans trois départements: 101 points comptés, 179 coups sûrs et 39 coups de deux buts. Il a conservé une moyenne de .303 au bâton durant la saison.

Parmi les autres qui ont obtenu des votes, mentionnons les voltigeurs Johnny Powers, des Jets de Columbus; Tom Burgess, des Red Wings de Rochester; Bobby Del Greco, des Royaux de Montréal et Danny Morejon, de La Havane.

Le jeune Tony Anthony ne manque pas de cran

Los Angeles (PA) — Le jeune Tony Anthony, de New-York, qui tentera vendredi soir d'enlever à Archie Moore son championnat mi-lourd du monde, a déclaré hier qu'il ne lui était jamais arrivé, de toute sa carrière, de monter dans l'arène sans avoir la conviction qu'il pouvait battre son adversaire. Le jeune New-Yorkais de 22 ans a cependant refusé de prédire ouvertement qu'il battra Moore.

Ernie Braca, son gérant, a été moins réticent à ce sujet.

"Il n'est aucune raison que nous ne battions pas Moore", a-t-il déclaré. "Tony est jeune, il sait se battre et est en excellente condition physique."

Anthony a livré hier ses dernières rondes de pratique avant son combat. Il en a livré un total de 77 dans la préparation de cette rencontre.

Moore, par ailleurs, a continué, croit-on, de s'entraîner. Le vieux champion de 41 ans—et peut-être davantage — s'est entraîné dans "la plus stricte intimité" et personne ne l'a vu à l'oeuvre depuis bien des semaines.

Démission de Richardson

LOS ANGELES (PA) — Ham Richardson a annoncé hier qu'il a démissionné comme membre de l'équipe américaine de la coupe Davis et qu'il n'accompagnera définitivement pas ses coéquipiers en Australie au mois de décembre.

Richardson a révélé qu'il avait pris une telle décision pour plusieurs motifs. Entre autres, il souffre de la luxation d'un muscle, blessure qui ne lui a pas permis d'offrir son meilleur rendement depuis quelque temps.

A Cambridge, au Massachusetts, le président du comité de sélection de l'équipe américaine a déclaré que Richardson sera remplacé par Mike Green, de Miami. Le président a cependant déclaré qu'il n'a pas encore reçu l'avis de démission de Richardson.

Green, âgé de 20 ans, est un des plus prometteurs jeunes joueurs de tennis des Etats-Unis. En 1954 et 1956, il s'était rendu en Australie à titre de membre junior de l'équipe américaine de la coupe Davis.

Botany Hanover, vedette de la course principale

Botany Hanover, un coursier appartenant à M. et Mme W. Scism, de Rod Hood, N.-Y., et qui a remporté la victoire ces jours derniers au Blue Bonnets Raceways, sera en quête d'un autre triomphe avec Del MacTavish dans le sulky dans la course principale de ce soir. Sept autres trotteurs qui sont passés dans la classe "B" par suite de leurs récentes performances lui offriront une forte opposition et la condition de la piste pourra fort bien être un facteur décisif. True Key à Harold McKinley a battu une forte opposition la semaine dernière sur une piste lente et il faudra compter avec lui si le tracé n'est pas rapide. L'on peut en dire autant de Duke à Lucien Godin de Rawdon tandis que Great Hanover, Cheerful Lad, Selka Song et The Mighty Man sont d'autres partants qui ne sauraient être ignorés.

Colonel G., conduit par Keith Feagan dans la troisième course est le choix des connaisseurs pour remporter la victoire.

Aunt Molly, qui a déjà lutté en meilleure compagnie, semble le choix logique pour remporter les honneurs de la quatrième course sous la conduite de Bill Habkirk tandis que Pay Bruce avec Léo Pelletier dans le sulky sera difficile à battre dans la sixième.

Mildred Williams a déjà connu des succès avec Irish Lane et une autre victoire semble fort possible dans la septième course.

Entretemps, le secrétaire des courses Lucien Bombardier a annoncé que les entraineurs conducteurs Reinhart et Young sont arrivés de Brandywine avec huit bons coursiers qui paraîtront vraisemblablement en action dans les programmes de la fin de semaine.

Les meilleurs coursiers du pays se livreront la lutte pour des bourses alléchantes demain soir, samedi soir et dimanche après-midi.

PREMIERE COURSE
D. Amble — 1 mi. — $600
Wee Atom, Miss Madelina, Sharp Wyn, Apache Pass, Miss Gay Toddler, Fury, Walter G., Highway Express.
Aussi Nickie Dillon.

DEUXIEME COURSE
D. Amble — 1 mi. — $600
Little Majesty, Happy Vonian, Nolt Hanover, Polaris Pick, Miss Claudette Volo, Sailor Hal, Mighty Lucky, Banleader.
Aussi : Texas Blue.

TROISIEME COURSE
C. Amble — 1 mi. — $1,000
Red Volo, Colonel G., Lord Willin, Easter Eve, Planet Boy, Brady's Best, Our Honor, Carroll Cash.
Aussi : Bruce Baker.

QUATRIEME COURSE
D. Trot — 1 mi. — $600
Malva Hanover, Badger Girl J., Merchant Hanover, Dave Frisco, Torrid Volo, King Carroll, Saratoga Hanover, Carleton Hanover.
Aussi: Nedson.

CINQUIEME COURSE
C. Amble — 1 mi. — $1,000
Beth C. Chips, Mighty Sharp, Goose Vic, Ruling Way, Princess La Rose, Lena's Pride, Aunt Molly, Chief M-Klyo.
Aussi: Gay Bett.

SIXIEME COURSE
C. Trot — 1 mi. — $1,000
First Cannon, Pay Bruce, Admiral Jim, Daring Guy, Able Gallon, Vanitty Riddell, Gallavant, Allan Chips.
Aussi: Winged Volo.

SEPTIEME COURSE
C. Amble — 1 mi. — $1,000
Adam's King, Irish Lane, Neighborly, Hollywood Bill C., Single Lee, Johnny Hal, Del's Pick, Harriman Hanover.
Aussi : Midnight Dean.

HUITIEME COURSE
B. Trot — 1 mi. — $1,500
Prudential B., Duke, Botany Hanover, Great Hanover, Cheerful Lad, Selka Song, True Key, The Mighty Man.

NEUVIEME COURSE
D. Amble — 1 mi. — $600
Mucho Gusto, Walnut Fred, Royal Stone, Owen Dale, Billywin, Vicky Blue, Queen Eton, Irish Lane Lassie.
Aussi : Milton H. Bars.

L'IBC prévoit une recette de plus d'un demi-million

New-York (PA). — Un porte-parole de l'International Boxing Club s'est déclaré confiant hier que la bataille entre Carmen Basilio et Sugar Ray Robinson, pour le championnat poids moyen du monde, attirera une recette brute d'au moins $700,000.

"Nous avons déjà vendu pour $300,000 de billets", a déclaré Henry Markson, directeur et gérant de l'International Boxing Club, "et la vente continue d'aller bon train. Comme c'est généralement le cas chaque fois Robinson se bat, la vente des billets est toujours meilleure une couple de jours avant et même le jour du combat. Nous avons bon espoir d'enregistrer une recette d'au moins $700,000."

Robinson défendra son titre contre Basilio au stadium des Yankees lundi soir prochain.

La firme Theatre Network Television a annoncé hier que la télévision du combat en circuit fermé atteindra trois provinces canadiennes, le district de Columbia et 39 Etats américains. Nat Halpern, le président de la firme en question, a précisé que 173 salles de cinéma dans 130 villes sont incluses dans le réseau.

Ce sera la première fois dans l'histoire de la boxe qu'un combat télévisé des Etats-Unis en circuit fermé atteindra le Canada. Les villes de Montréal, Toronto, Ottawa, London et Vancouver font partie du réseau fermé.

La Femme au FOYER et dans le MONDE

Création Pierre Balmain de Paris. "Argentifere". Tailleur en lainage gris à manches volumineuses, une des caractéristiques des pièces de la collection de ce couturier. La taille est bien à sa place et marquée par une ceinture en cuir.

L'éclat de la couleur et la simplicité donnent le ton de la mode d'automne

Ce qui ressort avant tout de la mode d'automne, c'est une radieuse simplicité! La silhouette semble enveloppée — parfois marquée à la taille, plus souvent de ligner assez lâches, en un mot toute de souplesse. Les encolures sont douces, presque toujours dégagées du cou.

La grande nouveauté des manteaux et des costumes d'automne consiste dans le magnifique contraste de la fourrure et des tissus — cols de fourrure, poignets de fourrure, doublure de fourrure... sacs à main de fourrure, manchons de fourrure, chapeaux de fourrure.

Les lignes du manteau et du tailleur sont nouvelles, de forme ovale; impression créée par les manches posées bas et la ligne allant en s'amincissant vers l'ourlet.

Les robes moulent la silhouette, mais avec une grande souplesse. Les corsages laissent avec beaucoup d'art, deviner la taille, plutôt qu'ils ne la marquent.

Dans les modèles d'automne, les couleurs sont éclatantes, riches, somptueuses. Toute la gamme des rouges, du plus clair aux tons de rubis, du bleu saphir au bleu le plus doux. Des bruns chauds, des tons de cuivre brillants, du vert olive, un coloris qui en regagner en importance.

Les tissus aussi offrent de la nouveauté par leur texture, les motifs dont ils sont ornés et par leur composition, qui ouvre une perspective illimitée de beauté.

La fourrure, luxueuse et flatteuse se voit partout: on en fait des cols, des poignets, des sacs, etc. C'est probablement la plus grande nouveauté de la saison.

Eaton présente une collection d'exposition de lainages britanniques, exécutés par les plus grands couturiers de la "London Incorporated Society".

Pour mieux faire ressortir l'importance du lainage dans la mode, la maison Eaton, en collaboration avec les tisserands britanniques, a choisi une collection de création parmi les couturiers les plus importants de Londres, dès les premières présentations des collections. Cette collection de magnifiques vêtements, illustre la versatilité du lainage, pouvant servir à la confection du plus strict des tailleurs, comme à la plus féminine des robes du soir. Elle illustre aussi ses magnifiques textures, poids et couleurs. Cette collection d'exposition est exclusive à Eaton et sera montrée dans tous les magasins de cette compagnie, après quoi, ces créations seront mises en vente.

Cette collection comprend les créations des couturiers renommés suivants: Victor Stiebel, Ronald Paterson, John Cavanagh, Michael "Agden", Norman Hartnell, Hardy Amies, Michael et Shurard.

Pierre Balmain intitule sa collection "Jolie Madame de France" et y déclare:

"Confirmant une tendance qui a gouverné la mode depuis plusieurs saisons, cette collection est placée sous le signe de la "souplesse".

La silhouette hiver 1957 n'est jamais gainée à la taille, pas plus dans un modèle fourreau que dans une toilette à jupe ample. Elle indique cependant la taille à sa place normale, souvent par le truchement d'une ceinture à la robe, au manteau et même au tailleur. Les épaules sont majestueuses; les manches gigantesques évoquent, sans les copier servilement, les manteaux des moines thibétains. Une coupe absolument nouvelle a été inventée pour les manches qui enveloppent les épaules dans un grand mouvement effaçant le col. Ce sont les nouvelles manches étole, souvent taillées à même le dos et qui sont ramenées devant en s'amenuisant tandis que le dos y gagne en ampleur.

"Quatre points bien définis: la ligne du buste se termine en pointe; les hanches s'arrondissent; les tailles sont plongeantes; les jupes sont droites et courtes".

"En présentant cette collection, je célèbre mes 30 ans comme couturier et jamais n'ai-je senti d'une façon aussi impérative la naissance d'une nouvelle silhouette. Le buste allongé couvre la taille comme un juste-au-corps. La coupe exagère la pointe qui plonge dans la jupe, celle-ci est gonflée aux hanches pour tomber ensuite toute droite. Une jupe transparente, fendue devant, laisse voir le corsage moulé en un fourreau ou en une gaine; des tabliers contrastants donnent parfois l'ampleur soudaine aux hanches.

Dans certains fourreaux, des nervures sous la taille donnent l'ampleur aux hanches; l'allongé du buste est créé par l'effet d'un corsage tubulaire. L'équilibre nécessaire à cette nouvelle ligne exige un jupe plus courte. Je n'ai jamais, de toute ma carrière, créé des jupes aussi courtes, elles sont de 17" à 18" de terre".

Chapeaux de Paris

"SOUPLESSE" est le mot qui exprime le mieux la tendance qui prévaut. Les supesbes velours, velvétines, satins et jerseys d'automne sont drapés et manipulés de façon fort étudiée, accentuant l'élan vers l'arrière. Des bérets de conception nouvelle, des chapeaux qui montent très haut, d'autres s'inclinant sur le côté, des turbans couvrant les oreilles, l'élégant petit chapeau de théâtre... tous ont leur importance. Les chapeaux qu'a choisi Eaton aux présentations des collections à Paris sont présentés à la mode parisienne, portés avec l'originale robe "chemise" de Paris.

Les commentaires qui accompagnent cette présentation sont de Doreen Day qui a assisté aux présentations des collections à Londres, Dublin, Paris.

Voyageurs

Mme Wilfrid Bovey arrivera à Montréal, jeudi à bord de l'Arosa Star après un séjour de deux mois en Angleterre. Madame Bovey est l'épouse de feu le Colonel Wilfrid Bovey, OLB.E., C.R., M.C.L.

M. le DOCTEUR WALTER SIEBEN, éminent psychologue suisse, est parti la semaine dernière de Zurich pour se rendre au Canada visiter son fils, M. Hans Sieben, 134, 45e avenue, Lachine. Il arrivera à Montréal jeudi à bord de l'Arosa Star.

En bateau sur la Seine . . .

Une visite à Paris n'est pas complète sans une promenade sur la Seine. Pour un Canadien habitué aux immenses fossés par où s'épanchent les eaux de son continent, la petite Seine peut paraître mince, mais il a vite fait de ressentir le charme de ses méandres au milieu de l'incomparable décor de pierres et d'arbres et de goûter l'intimité d'une flânerie sur ses rives, à la recherche de l'histoire, du pittoresque et des plaisirs. Paris est né de la rencontre d'une voie fluviale Est-Ouest, et d'une voie terrestre Nord-Sud. Présente à son berceau, avec le refuge de son Ile de la Cité, la Seine a joué dans l'histoire de la capitale un rôle plus important que dans celle de toute autre ville. Les armes de Paris en témoignent, figurant au dessous des lis royaux une large nef avec la devise "fluctuat nec mergitur", bien appropriée aux variations du destin français.

Se promener le long de la Seine c'est bien, mais il faut aussi y naviguer. La navigation commerciale est depuis toujours très active sur la Seine. Sait-on que le port de Paris, avec un trafic de 20 millions de tonnes, est de loin le plus important port de France? La navigation d'agrément semble avoir débuté au 18e siècle, et au siècle suivant apparurent les bateaux de plaisance à vapeur; deux flottilles rivalisaient, celle du Pont Louis-Philippe et celle du Pont Marie, toutes deux au voisinage de l'Ile St-Louis. Le soir les bateaux partaient illuminés emportant une foule joyeuse aux accents de la musique et souvent escortés de barques garnies de lampions multicolores.

Les "bateaux-mouches" firent leur apparition à l'exposition universelle de 1889, celle pour laquelle on construisit la Tour Eiffel. Tout de suite ils rencontrèrent un succès très vif. Ils offraient des voyages d'agrément mais aussi et surtout un moyen de transport, accostant en de nombreux points. Concurrencées par le métro, ces lignes fluviales devaient péricliter et finalement disparaître en 1926. C'est seulement après la guerre, en 1949, qu'un homme entreprenant, M. Jean Bruel, décida, avec raison, de réorganiser la navigation d'agrément sur la Seine. Il débuta avec un bateau, le "Vieux Mouche". Il inaugure ce mois-ci le huitième bateau de croisière nommé "La Galiote", équipé de cabines et pouvant transporter 800 passagers. Non seulement il effectuera le tour classique des quais parisiens, mais pourra aussi faire de véritables croisières entre Paris et Le Havre.

Le service parisien des bateaux-mouches se divise en: petit parcours, durée 55 minutes; moyen parcours, 1 h. 15; grand parcours, 2 heures. Il est recommandé d'effectuer le grand parcours à l'heure du déjeuner ou du dîner; le repas ordinaire coûte environ $3.00 et le repas gastronomique $4.50.

Tous les départs ont lieu du quai de Solférino. N'importe quelle agence de voyages ou les portiers d'hôtels peuvent fournir les horaires et les réservations, pour cette attraction touristique qu'aucun Canadien ne devrait manquer à Paris.

Carnet mondain

Dîner-dansant

Le Conseil de l'Institut d'éducation physique organise un dîner-dansant, qui aura lieu au Cercle Universitaire, le mercredi, 2 octobre prochain, en l'honneur de Mademoiselle Cécile Grenier. Officier de l'ordre du mérite scolaire de la province de Québec, Mademoiselle Grenier, a été également décorée d'un "ordre du mérite" par la Canadian Association for Health Physical Education and Recreation" lors de la convention tenue à Halifax en juin dernier.

Réunion de l'Amicale St-Michel

Les Religieuses du Pensionnat de St-Martin et le Conseil de l'Amicale St-Michel invitent cordialement toutes les anciennes, professeurs et élèves, à la réunion de l'Amicale qui aura lieu samedi, le 28 septembre à deux heures de l'après-midi. Le transport sera assuré aux religieuses et amicalistes qui se rendront à la gare des tramways à Cartierville, à 1 heure trente, samedi. Bienvenue à toutes.

Croix-Rouge canadienne

Les ateliers de travaux féminins de la Croix-Rouge, section Montréal, ouvriront pour la saison 1957-58 lundi le 23 septembre. Toutes les dames et tous les groupes de dames pourront à partir de cette date se procurer le matériel et les fournitures dont elles auront besoin Le nouveau numéro de téléphone est WE 7-7761 local 49.

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

Inauguration du "Studio Théatre" ou "Au bonheur des happy fews"

C'est sans doute en hommes d'affaires qu'un groupe de jeunes Montréalais a converti en "Studio Théâtre" un ancien garage de la rue St-Luc. Nous savons déjà que c'est aussi en hommes de goût.

Une jolie scène, une salle bien disposée, l'ancien escalier à vis menant à un foyer très agréable, une bonne disposition des lieux, bref l'architecte a utilisé au mieux l'espace dont il disposait.

Que sera donc ce Studio Théâtre? On relève les noms de MM. E.-J. Courtois comme vice-président, C.-J. Bouffard comme membre du comité; ceux de J.-A. Vaughan comme président, Mme E.-M. Bronfman comme vice-présidente et une dizaine d'autres à consonnance anglaise n'indiquent pas néanmoins une entreprise étrangère au public de langue française.

Rencontrant plusieurs membres de l'exécutif, nous avons conversé en français. Plusieurs projets nous sont proprement destinés. Le public ordinaire du Studio sera-t-il amené ainsi à une meilleure compréhension du fait français? La création de cette entreprise ne saurait avoir un sens unique. Ce doit être aussi un lieu de rencontre pour nous, de langue française. On a suffisamment avancé les avantages à retirer de la présence de deux groupes ethniques au Canada et du point commun qu'est Montréal pour saluer avec satisfaction la venue de ce Studio qui collabore à l'oeuvre culturelle de la métropole et, mieux encore, à une meilleure compréhension mutuelle.

M. Brigham Day assure la direction du studio qui ouvrira à la mi-octobre. Il nous a expliqué les intentions.

Michel PIERRE

— Avec le Studio, nous n'ajoutons pas un théâtre à Montréal. Nous croyons répondre à une demande plus diversifiée" commence-t-il.

Certes, le Studio présentera du théâtre, en anglais et en français. Mais jusqu'à présent, les conférences étaient données en cercles mondains, dans quelque salle distinguée d'un grand hôtel ou en cercles étroits dans une salle d'université. Le Studio se prêtera fort bien, avec ses deux cents places, à des conférences publiques, à des discussions, à des rencontres de toute sorte, à des lectures également. De plus, une des fonctions essentielles du Studio sera la formation de comédiens.

— Nous avons un noyau central qui nous permettra des activités permanentes. Et régulièrement nous produirons des spectacles de qualité en faisant appel à des artistes professionnels".

Le répertoire sera anglais, français et américain, canadien à l'occasion. Les jeunes comédiens du Studio auront l'avantage de travailler avec des artistes de grande réputation. L'essentiel, selon les animateurs de l'entreprise, est de créer là un milieu favorable de culture.

— Pour le public, il s'agit d'abord de présenter cinq ou six spectacles de qualité. Nous dressons actuellement le programme et, quand nous le sortirons, nous annoncerons en même temps les cours qui seront donnés. Et également les noms des titulaires de ces cours".

On mentionne particulièrement Yvette Brind'Amour, qui monterait au début de 58 une comédie en français et assurerait toute l'année certains cours. On parle également des Artouristes qui remportèrent un très vif succès au Centre d'Art de Ste-Agathe cet été.

Mais il s'agit là de séries de représentations. Plus régulièrement encore on y entendra des conférenciers, des lectures de poésie, des discussions publiques, de la musique de chambre et de la musique de jazz.

Il arrive très souvent que quelqu'un ait quelque chose à dire que désirerait entendre un groupe restreint de personnes n'appartenant pas à une société de conférences ou ne suivant pas les activités universitaires. Le Studio sera l'endroit idéal pour ces rencontres. La plus grande liberté d'esprit y régnera, gage de compréhension pour tous.

Liberté d'esprit et aussi, comme on voit liberté d'action. Les organisateurs exposeront des oeuvres de peintres, dessinateurs, graveurs aux murs du foyer, feront succéder une conférence sur l'art indien à une comédie légère, entendre un Jam Session ou un petit concert de musique ancienne.

Bref, on ne peut que se féliciter de ce nouvel apport culturel dans notre métropole. Les qualités d'ordres financier, artistique et de culture des responsables assurent à cette initiative de solides garanties dont le public en définitive, bénéficiera.

Cotes morales des Films

Cotes morales établies par le Centre Catholique du Cinéma, de la Radio et de la Télévision

SEMAINE DU 13 SEPTEMBRE 1957

ST-DENIS - BIJOU: Les Anges aux Mains Noires (La Ladra) — Adultes.

ST-DENIS - BIJOU: Le Chemin du Paradis (Dis Prè Von Der Tankstelle) — Adultes.

AVENUE: Battle Hell (D.C.A.) — Adultes et Adolescents.

CHAMPLAIN - CREMAZIE: Le Loup de la Frontière (Il Lupo Della Frontiera) — Adultes.

CHAMPLAIN - CREMAZIE: La Femme aux deux Visages (Angelo Bianco) — Adultes avec Réserves

ELECTRA - VILLERAY: Le Train du dernier Retour (The View from Pompey's Head - 20th) — Adultes.

ELECTRA - VILLERAY: Les Inconnus dans la ville (Violent Saturday - 20th) — Adultes avec Réserves.

PALACE: Will Success Spoil Rock Hunter (20th) — Adultes avec Réserves.

PRINCESS: Kronos (20th) — Adultes et Adolescents.

PRINCESS: She Devil (20th) — Adultes avec Réserves.

ORPHEUM: The Buckskin Lady (U. A.) — Adultes avec Réserves.

STRAND - OUTREMONT - SEVILLE SNOWDON - PAPINEAU - EMPRESS FRANCAIS - RIVOLI: For Whom the Bell Tolls (Para) — Adultes.

STRAND - OUTREMONT - SEVILLE PAPINEAU - EMPRESS - FRANCAIS RIVOLI: Affair in Reno (Rep.) — Adultes avec Réserves.

A C.B.F.T. — TELEVISION

BAL CUPIDON: Les 16, 17, 18, 19 septembre à 11h.15 du soir.

LE DIAMANT DE CENT SOUS: Jeudi le 19 septembre à 7h.30 du soir — Adultes.

PAISA: Vendredi le 20 septembre à 10h. du soir — Adultes.

LA MAISON DU SILENCE: Samedi le 21 septembre à 9h. du soir — Adultes.

AU PLATEAU

CONCERT ELGAR - GRIEG

Nous avons, dans le monde musical de Montréal, la manie des anniversaires; nous n'en manquons pas un seul: cinquantième anniversaire de la mort d'Untel, centième anniversaire de la naissance de Tel Autre, etc. Cette manie a souvent ses bons côtés car elle nous vaut parfois d'excellentes manifestations musicales comme ce fut le cas du concert présenté mardi soir au Plateau par la Guilde des Musiciens de Montréal et le Conservatoire de l'université McGill. On célébrait conjointement le centième anniversaire de la naissance d'Elgar, né le 2 juin 1857 et le cinquantième anniversaire de la mort de Grieg, mort le 4 septembre 1907. C'est l'Orchestre Symphonique de Montréal dirigé par Alexander Brott qui a fait les frais de cette double commémoration.

La soliste de ce concert devait être la pianiste canadienne Ellen Ballon. Un accident a empêché mademoiselle Ballon de remplir son engagement et c'est Neil Chotem qui, au pied levé, a accepté de jouer à sa place le Concerto en la mineur de Grieg. Neil Chotem est probablement le seul pianiste à Montréal capable d'accepter à une journée d'avis la responsabilité de jouer un concerto en public. Devant une aussi phénoménale facilité, nous n'en voudrons pas au pianiste de n'avoir guère dépassé la surface d'une oeuvre qu'il a d'ailleurs jouée de la plus professionnelle manière.

Alexander Brott a dirigé, en début de concert, des pages inconnues ici de Grieg. Il s'agit des Deux Mélodies élégiaques, Op. 34 pour orchestre à cordes. Ces pages commencent à dater, elles sont d'un romantisme un peu sentimental, mais elles furent jouées avec beaucoup de délicatesse.

Après le Concerto de Grieg l'orchestre exécuta les Variations Enigma d'Elgar. C'est une oeuvre extrêmement touffue et d'une matière sonore très complexe; elle constitue un véritable test pour un orchestre et pour un chef d'orchestre.

Alexandre Brott a fait des progrès remarquables comme chef d'orchestre. Il a tout dirigé de mémoire, y compris la partition du Concerto, ce qui prouve quel soin il avait apporté à préparer ses partitions. Il dirige maintenant avec une baguette ce qui confère à sa chironomie une plus grande précision d'où résulte une sonorité beaucoup mieux équilibrée dans l'orchestre. Par sa direction de Variations Enigma Brott a prouvé qu'il est désormais un chef parvenu à maturité, qui a dépassé le stage de l'expérimentation et de l'apprentissage.

INTERIM

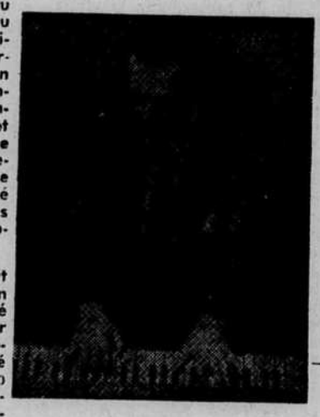

Neil Chotem

SANDRA SEMPRONI, pianiste italienne qui habite le Canada depuis quelques années, sera l'artiste invitée au concert des Petites Symphonies que Roland Leduc dirigera dimanche 22 septembre, à 7 h. 30 du soir, au réseau Français de Radio-Canada. Le programme comportera deux oeuvres italiennes: le Concerto no 2 en do mineur de Giovanni Platti et Kinderkonzert de Pietro Margola. C'est également elle qui sera en vedette au Récital du vendredi soir, le 27 septembre, de 9 h. 30 à 10 heures, toujours au réseau Français de Radio-Canada. Trois oeuvres composeront ce programme-ci. Tout d'abord les Scènes d'enfants de Schumann, et puis Mlle Semproni jouera, ambassadrice de la musique italienne, un Scherzo de Martucci et Preludio e Toccata de Mangiagalli.

Faust à Méphisto:

A moi la domination, la possession,
L'action est tout, rien la gloire.
(Goethe (2ème Faust)

Un talent se forme dans la retraite,
un caractère dans le torrent du monde
Goethe (Torquato Tasso)

Petites annonces du "Devoir"

AUTO A VENDRE

CHEVROLET NEUF '57
4 PORTES - DE LUXE
équipé avec air conditionné, dégivreur, crénaux de direction, 2 couleurs.
PRIX: $2,450.
Terme facile. Echange inclus
Gérard DESROSIERS,
Tél. LA. 1-2244
20-9-57

CHAMBRE DEMANDEE

Etudiant sobre louerait chambre chez gens tranquilles à St-Vincent de Paul, Cté Laval. Ecrire à case 29, Le Devoir. 20-9-57

COMMERCE A ECHANGER

Boulangerie à échanger, Montréal. Bon chiffre d'affaires, cause maladie, prendrait maison appartements. Qu'avez-vous à offrir? Ecrire à case 29, Le Devoir. 20-9-57

CHAMBRE A LOUER

Salon double pour étudiants

Confortable salon double situé près du parc Lafontaine. Conviendrait bien à deux étudiants. 4248 Boyer. — Tél.: LA. 3-4132. J.N.O

MAISON DE CAMPAGNE A VENDRE

Bungalow moderne, grand terrain, 6 appartements, chauffage automatique huile, face rivière Richelieu et montagne St-Hilaire. RE. 1-1446. 20-9-57

OFFRE D'EMPLOI

A temps partiel 2 heures chaque soir, 4 soirs par semaine. $40. Dames françaises ou autres pour démonstration. Vente facile. Automobile nécessaire. CR. 2-3405. 20-9-57

LOGEMENT A LOUER

Grand logement neuf avec local pour magasin. $85 par mois. Tél. Pierre Massé, VI. 5-9283, LA. 1-9439. 20-9-57

OFFRE D'EMPLOI

3 dames demandées pour aider à notre "rush" d'avant Noël et conduire démonstration Stanley. Auto nécessaire. CR. 2-3405. 20-9-57

PIANOS A VENDRE

Direct de manufacture, pianos neufs. Véritable aubaine. Bas prix. RA. 8-2124, après 7.30 hrs p.m. 23-9-57

POUPONNIERE

Pouponnière Jean-Charles, licenciée. Nouveaux-nés jusqu'à 6 mois environ Service du médecin. Personnel compétent. 99 Guillaume, Longueuil. Tél.: OR. 4-1837. 16-10-57

REPARATIONS GENERALES

Menuiserie, plâtre, maçonnerie peinture.
Satisfaction garantie.
— CR. 9-9978. — 26-9-57

PEINTURE - DECORATION INTERIEURE

A votre bonne attention, peinturage général soigné. Réparations, rénovations. LA. 1-8851 1-10-57

TRANSPORT-CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. DU. 7-3766 J.N.O. T-3569. Montréal.

TARIF

Annonces classées
"Le Devoir" - BElair 3361
434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 4h., la veille de la publication).

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 60c pour 4 lignes (20 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 10c.

GROS CARACTERES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc., 3 cents le mot: minimum $1.00.

HER MAJESTY'S
WE. 5-2488
CE SOIR ET JUSQU'AU 29
SOIREES A 8 h. 30
Mats sam. et dim. à 2.30
POUR TOUTE LA FAMILLE
KALANAG
ET SA REVUE
MUSICALE — MAGIQUE
"SIM SALA BIM"
avec
GLORIA De VOS
et une troupe internationale de 30
à prix populaires
Soir: $3.38 - $2.82 - $2.25 - $1.69
Mat.: $2.82 - $2.25 - $1.69 - $1.13

Gagnant de l'académie
POUR TOUTE LA FAMILLE
Michael Todd
Around the World in 80 days
en Todd-Ao et en couleurs. TOUS LES SOIRS à 8.30, MAT. à 2.30, mer., sam. et dim. — BILLETS RESERVES EN VENTE. Commandes postales remplies promptement
SALLE CLIMATISEE
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2307

LOEW'S
CARY GRANT
DEBORAH KERR
in "AN AFFAIR TO REMEMBER"
CINEMASCOPE in COLOR
SALLE CLIMATISEE

PALACE
A L'AFFICHE
JAYNE MANSFIELD
in
Will Success Spoil Rock Hunter?
CINEMASCOPE • In COLOR
SALLE CLIMATISEE

PRINCESS
A L'AFFICHE
KRONOS
EN PREMIERE VUE
"SHE DEVIL"
avec BLANCHARD - KELLY - DENKER
SALLE CLIMATISEE

CAPITOL
2
ELVIS PRESLEY
LIZABETH SCOTT - CORE
LOVING YOU
TECHNICOLOR
SALLE CLIMATISEE

ST. DENIS BIJOU
Un autre TRIOMPHE de GEORGES GUETARY
Christine CARERE
Claude FARELL
LE CHEMIN DU PARADIS EN COULEURS
EGALEMENT A L'AFFICHE
La belle histoire de l'explosion "Lifflet"
Lise BOURDIN
Henri VILBERT
LES ANGES AUX MAINS NOIRES
avec FANTO TUZZI et le petit PIERRE CLAGNONI

3ème SEMAINE
Cinéma de PARIS
CLIMATISATION PARFAITE
Une tête de Reine
Un coeur de femme
Michèle MORGAN
Richard TODD
Jacques MOREL
Marie Antoinette
REINE DE FRANCE
Le film le plus frénétiquement applaudi aux Festivals de Montréal
en couleurs
Entièrement tourné à Versailles

RÉPARATION TV
JOUR et NUIT
$2.50 par appel
Techniciens licenciés
Toutes réparations faites à domicile
Travail et pièces garanties pour 1 an
Caron & Frères TV Service
Maison canadienne-française
DU. 1-0377 DU. 7-3761

$2.50
Réparations Télévision
Service 24 heures par jour
Consultez une maison spécialisée, toutes réparations avec équipement complet faites à domicile par des techniciens experts et diplômés. Travail et parties garantis par contrat pour 1 an. Maison canadienne-française. Pour service rapide et courtois, téléphonez:
COMMERCIAL TELEVISION ENRG.
CR. 9-2929 - CR. 2-9331
CR. 6-6055

EN PRIMEUR!
AMÉDÉO NAZZARI
YVONNE SANSON
"La Femme aux Deux Visages"
La rocambolesque aberration d'un grand amour
2ème Grand Film
"LE LOUP DE LA FRONTIÈRE"
PERO LULLI
CHAMPLAIN CREMAZIE

Supplément
à l'occasion du 27e Congrès de l'Association des Médecins de langue française du Canada...

LE DEVOIR

...et de l'inauguration du nouvel édifice de la Faculté de Médecine de Laval

Rayonnement actuel de la chirurgie française

par le Professeur F. d'ALLAINES

Membre de l'Institut, membre de l'Académie de Médecine,
Chirurgien de l'hôpital Broussais,
Délégué officiel de la France au XXVIIe Congrès de l'A.M.L.F.C.

L'art et la science chirurgicales constituent une partie importante du rayonnement français dans le monde sur le plan culturel, scientifique et moral. Les difficultés matérielles, nées au cours des grandes guerres modernes, ont temporairement affaibli le prestige de la chirurgie française, mais il est remarquable de constater combien chaque fois le redressement a été rapide et complet.

Avant la dernière guerre mondiale, le rayonnement de la chirurgie française était universel et les grandes écoles chirurgicales attiraient en France les chirurgiens du monde entier. L'enseignement clinique, spécialité renommée de l'enseignement français, groupait les étudiants du monde entier dans les services de HARTMANN, de LEGUEU, de DELBET, et de bien d'autres. Les chirurgiens visiteurs assistaient en nombre aux démonstrations opératoires, telles que celles où GOSSET affirmait les qualités de méthode, de clarté, et de précision, caractéristiques de toujours de la technique française.

Cinq années de guerre mirent tout en sommeil. Privé de l'essentiel, sans moyens de travail, sans contact intellectuel avec l'étranger, sans livres, sans journaux, notre pays se réveilla en 1945, à l'annonce des progrès surprenants réalisés, dans le domaine chirurgical, pendant cette période de guerre. Il fallut alors tout créer et ce fut la tâche des cinq années suivantes, de 1945 à 1950. L'initiative privée, le fameux "débrouillage français" aidés ultérieurement par les pouvoirs publics, réalisèrent cette tâche considérable: création d'une anesthésie moderne, aménagements des locaux hospitaliers, construction du matériel nouveau, ouverture de laboratoires expérimentaux, organisation d'équipes spéciales. Tout fut fait rapidement pour rattraper les années perdues et pour redonner à la chirurgie française sa place dans le monde, son efficacité et son rayonnement qu'elle a retrouvés aujourd'hui.

Chirurgien de culture générale

La chirurgie française, en 1957, conserve son caractère traditionnel et bien spécial, attaché à la prééminence de la partie clinique, c'est-à-dire, l'observation du malade, l'analyse des symptômes, l'établissement d'un diagnostic, d'une indication thérapeutique et d'un pronostic précis. L'enseignement est fait d'après cette règle essentielle. Bien entendue l'enseignement clinique est adapté aux impératifs et aux méthodes modernes. L'étude clinique ne comporte plus seulement l'examen des signes subjectifs et objectifs fournis par le malade, mais il faut y adjoindre toutes les méthodes nouvelles d'investigation. Les procédés d'examens nouveaux, très nombreux et parfois fort compliqués ne doivent pas être utilisés en bloc et d'une manière routinière, mais bien adaptés chaque fois au malade et à sa maladie. Aussi le chirurgien français, comme autrefois, se doit d'être avant tout et pendant longtemps, un chirurgien de culture générale. La spécialisation ne lui est permise qu'après de longues études et de nombreuses épreuves basées sur toute l'étendue de la chirurgie générale et spéciale.

La nécessité d'une culture générale étendue, l'impérieuse obligation de toujours commencer et toujours revenir à la clinique, expliquent, en grande partie, la subtile séduction de la chirurgie française et son rayonnement.

A la suite de la partie clinique, la technique opératoire française évolue aussi suivant la méthode de clarté et de simplification qui la rend objective, aisée à saisir et à suivre et explique sa diffusion et son influence dans les milieux chirurgicaux de l'étranger.

La chirurgie, science de recherches et d'observations, trouve sa conclusion dans une partie artisanale majeure, la technique. L'ensemble, "l'art chirurgical" pour emplayer ce vieux mot, s'enseigne et se répand par l'exemple individuel; c'est dire que le rayonnement de la chirurgie est grandement fonction de la personnalité de celui qui l'enseigne.

Influence de Leriche

Un des meilleurs ambassadeurs de la chirurgie française fut, ces dernières années, René LERICHE, qui vient de disparaître. Orateur brillant et persuasif, animateur des congrès scientifiques, accessible à tous et à toutes les idées, LERICHE a défendu, dans le monde entier, ses idées hardies et nouvelles sur la chirurgie. Inspirées souvent par d'audacieuses hypothèses, aidées d'une imagination toujours en éveil, les idées de LERICHE, répandues dans le monde entier, ont inspiré et inspirent encore les travaux de beaucoup d'entre nous.

Voici quelques unes de ses conceptions qui sont devenues classiques aujourd'hui:

— La notion de la maladie opératoire: l'opération crée une série de désordres, véritables maladies qu'il faut savoir éviter au maximum et traiter préventivement.

— La chirurgie se doit, de plus en plus, d'être conservatrice et donc physiologique. Certes il faut parfois enlever un organe malade mais le guérir sans l'enlever, au début de sa maladie, avant la constitution de lésions définitives, tel est l'idéal de la thérapeutique chirurgicale.

De cette idée est née la chirurgie du système nerveux sympathique que le temps et l'expérience ont décantée, revisant certaines idées de son auteur mais laissant intacte et bien définie une série de symptômes de maladies, d'opérations qui se sont répandues dans le monde entier, sous le nom de René Leriche.

Certes, chez nous, bien d'autres chirurgiens ont travaillé pour faire connaître la chirurgie française, mais aucun durant ces dernières années n'y a réussi autant que lui.

La chirurgie française est fière et heureuse d'accueillir les étrangers, étudiants et praticiens qui viennent de plus en plus nombreux. Les difficultés existent chez nous du fait des locaux et des règlements traditionnels. Jusqu'ici il était pratiquement impossible à un étranger d'avoir un rôle actif dans nos services hospitaliers. Cette lacune compréhensible, mais regrettable, est en train d'être comblée. Le Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris, sous l'active impulsion du Dr. LAMBLING, médecin de l'Hôpital Bichat, vient de faire créer, dans les hôpitaux, des postes de "Mé-

(suite à la page 13)

Le Pavillon Ferdinand-Vandry, nouvel édifice de la Faculté de médecine de l'Université Laval, de Québec

La Faculté de Médecine de l'Université Laval

par Jean-Baptiste JOBIN, M.D. *Doyen de la Faculté de Médecine*

A l'occasion de l'inauguration du nouveau pavillon de la faculté de médecine sur les terrains de la cité universitaire, le doyen de cette faculté déjà plus que centenaire est heureux d'adresser à la population du Québec un message de gratitude et d'information. Gratitude à l'égard de ceux qui, en 1949, à l'occasion de la souscription en faveur de l'Université Laval, ont versé au-delà de onze millions à la caisse universitaire. Cet argent utilisé avec un rare savoir a servi en partie à l'achat et à l'aménagement des terrains et en partie à la construction d'une centrale d'énergie et de voies de distribution souterraines qui font l'admiration des visiteurs et qui constituent une source incalculable d'économie. C'est grâce à ces aménagements préalables et à des subsides très généreux du gouvernement de la Province de Québec que les autorités, de l'Université et de la Faculté ont pu concevoir et réaliser la construction d'un nouveau pavillon pour la Faculté de Médecine. Après des voyages d'observation aux Etats-Unis et en Europe et après des années d'étude on s'est arrêté au projet qui a conduit à la magnifique réalisation d'aujourd'hui et qui est dûe au talent de l'architecte Lucien Mainguy. Cet édifice est déjà cité en exemple aux gens de métier à cause de la perfection de sa conception fonctionnelle et de sa réalisation technique.

Laissons aux artisans de cette oeuvre le soin de tirer les leçons qui s'en dégagent et, pour nous qui avons la responsabilité d'utiliser sa valeur pratique, nous voulons dire au public du Québec tout le profit que nous pouvons en tirer pour la formation des étudiants et pour la protection de la santé publique.

Pavillon Ferdinand Vandry

Ce nouvel immeuble portera le nom de "Pavillon Ferdinand Vandry" en l'honneur de Monseigneur Vandry, recteur de l'Université Laval au moment des débuts de cette entreprise. Sa prise de possession par les autorités universitaires et facultaires donnera lieu à des manifestations officielles et académiques qui commenceront vendredi, le vingt septembre prochain. Notre première pensée sera sans doute d'exprimer au Très Haut notre gratitude et notre reconnaissance pour avoir mis à notre disposition les personnes et les moyens qui ont permis cette réalisation.

Puis, comme chaque année, à la messe du St-Esprit, ce sera pour nous l'occasion de solliciter les lumières de l'Esprit-Saint pour nous guider et nous éclairer dans la poursuite de notre oeuvre d'éducation médicale dont l'importance tant pour l'Université que pour la population tout entière apparait avec évidence aux yeux de tous.

Dans l'après-midi du vendredi, vingt septembre, dans le grand amphithéâtre du Pavillon Ferdinand Vandry, en présence du Chancelier de l'Université, Son Excellence Mgr Maurice Roy, de l'Honorable premier ministre de la province de Québec, M. Duplessis, de Mgr Alphonse-Marie Parent, recteur de l'Université Laval et de ses invités d'honneur, aura lieu l'inauguration officielle du nouveau pavillon de la médecine. Cette cérémonie sera immédiatement suivie de la visite de notre nouvelle école, puis le soir, dans le réfectoire du Grand Séminaire, à Québec, Monseigneur le Recteur recevra à sa table un certain nombre d'invités.

Une exposition instructive

Pour permettre à un très grand nombre de personnes, résidant à Québec ou de passage à l'occasion de la réunion annuelle des Anciens de Laval et du XXVIIe Congrès de l'Association des médecins de langue française du Canada, de visiter avec profit notre nouveau pavillon, certaines personnes à l'imagination fertile ont eu l'idée d'organiser une magnifique exposition médicale qui représentera ce qu'était la médecine autrefois, ce qu'elle est devenue aujourd'hui avec ses innombrables possibilités et ce que l'on peut imaginer qu'elle sera demain. Rien n'a été épargné pour faire de cette exposition une illustration audio-visuelle du plus grand intérêt et le public est cordialement invité à la visiter; il y sera reçu par des commentateurs qui s'aideront d'enregistrements sur disques pour fournir aux visiteurs toutes les explications nécessaires.

Nous sommes convaincus qu'une telle visite permettra aux gens qui ne sont pas initiés à la médecine d'être mieux informés et de mieux comprendre dans quelle ambiance de travail, d'enseignement et de recherche vivent les professeurs de la faculté, et de quel ensemble extraordinaire de moyens il faut disposer pour pouvoir dispenser un enseignement médical qui soit conforme aux exigences des temps modernes. On réalisera ainsi qu'on est maintenant bien loin des temps de la domination française alors que la seule formation médicale qu'un jeune pouvait acquérir était celle que pouvait lui donner un médecin plus âgé qui lui permettait de l'accompagner dans sa pratique de tous les jours, et bien loin également des débuts de la faculté de médecine qui fut fondée en 1852, c'est-à-dire en même temps que l'université Laval.

Les problèmes de la Faculté

Nous avons parcouru bien du chemin depuis ces temps déjà lointains: le nombre des élèves a augmenté d'année en année pour en arriver à un point de saturation, et le problème du recrutement des professeurs nous préoccupe tous les jours. Et si aujourd'hui, ayant à notre disposition le nouveau pavillon de la médecine, le problème du logement semble réglé pour un temps que nous voulons très long, il n'en reste pas moins, qu'à cause de l'évolution rapide de la médecine et de ses méthodes d'enseignement, ceux qui ont la responsabilité de diriger les études médicales ont à faire face tous les jours à de nombreux problèmes d'ordre budgétaire, administratif ou académique.

L'un des premiers problèmes qui se présente à nous, dans l'ordre chronologique, est celui de l'admission des candidats à l'étude de la médecine. De prime abord c'est un problème que l'on croirait définitivement résolu, maintenant que nous sommes rendus dans notre nouveau pavillon où le moins que l'on puisse dire c'est que l'espace ne manque pas. Malheureusement il n'en est rien parce que le nombre d'étudiants que nous admettons à la faculté de médecine n'est pas proportionné à la grandeur de nos salles de cours et de nos laboratoires, mais bien plutôt en fonction du nombre de lits dont nous disposons dans les hôpitaux pour l'enseignement clinique.

Or ce nombre de lits, au lieu d'augmenter, diminue du fait que nos standards de vie étant très élevés, et que les patients disposant de plus en plus souvent des avantages d'une assurance-hospitalisation, le nombre des patients dits de salle et utilisables pour l'enseignement est chaque jour plus petit. C'est là un état de chose auquel il n'est pas facile de remédier et qui limite forcément le nombre des élèves que nous pouvons admettre.

Mais il y a aussi un autre aspect de la question; c'est qu'il serait malhonnête d'admettre un candidat dont la personnalité ou la formation nous permettent de prévoir qu'il ne pourra pas conduire ses études médicales à bonne fin. Agir autrement lui ferait perdre un temps précieux et subir une désorientation qu'il faut savoir lui éviter.

Donc, pour entrer en médecine, il faut répondre à certaines exigences qu'un Comité d'Admission a la responsabilité d'apprécier suivant des standards qui font l'objet d'études constantes dans tous les centres d'enseignement de la médecine.

M. le Professeur GAUDART D'ALLAINES, délégué officiel de la France au XXVIIe congrès de l'A.M.L.F.C.

M. le Professeur Lucien LaRue, président du XXVIIe congrès de l'A.M.L.F.C.

Les deux premières années du cours de médecine sont consacrées à l'étude de l'homme normal, sa constitution anatomique et le fonctionnement de ses organes. Cela se fait par l'étude de ce que l'on appelle les sciences de base. Ces études exigent que les programmes soient constamment étudiés et revisés afin de garder un enseignement qui soit constamment à la page et que les différentes matières soient enseignées dans un tel ordre que l'élève puisse voir les relations qui existent entre elles et qu'il acquière en fin de compte une connaissance claire de l'être humain normal.

Cela exige aussi des laboratoires convenablement aménagés où l'on fait des démonstrations qui illustrent et complètent l'enseignement théorique. Mais, surtout, cela exige des professeurs qui se consacrent entièrement à cette tâche extrêmement ardue et souvent ingrate d'enseigner la médecine.

Ces professeurs doivent travailler en collaboration avec leurs confrères afin d'éviter les redites inutiles et de coordonner leur enseignement avec celui du voisin. Et ce n'est pas tout. Ces mêmes professeurs, pour remplir complètement leur rôle, doivent conduire parallèlement à leur enseignement des travaux de recherche qui sont indispensables pour compléter et inspirer leur enseignement.

Importance de la recherche

Ceux qui visiteront l'exposition médicale pourront voir dans la bibliothèque les publications scientifiques de nos professeurs et pourront ainsi réaliser l'importance qu'a prise la recherche dans notre milieu. Et, en visitant nos laboratoires, ils seront à même de juger de l'importance des démonstrations et des travaux pratiques que doivent exécuter les élèves au cours de leurs études. Je suis convaincu que cela sera une révélation pour plusieurs.

Pour satisfaire aux exigences d'un tel enseignement il faut le concours d'un corps enseignant considérable et que chaque département soit dirigé par un professeur à plein-temps dont l'uni-

(suite à la page 13)

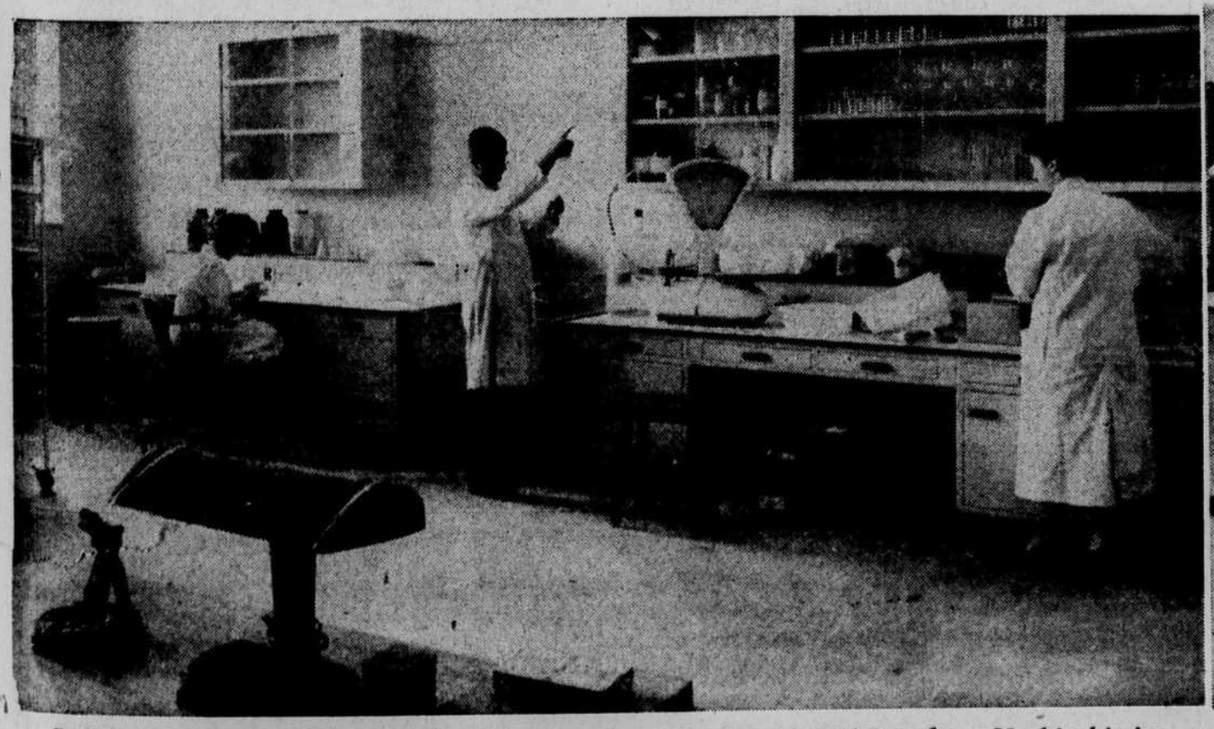

Laboratoire de biochimie à la Faculté de médecine de l'Université Laval. — Un biochimiste et son équipe travaillant à la synthèse de produits nouveaux.

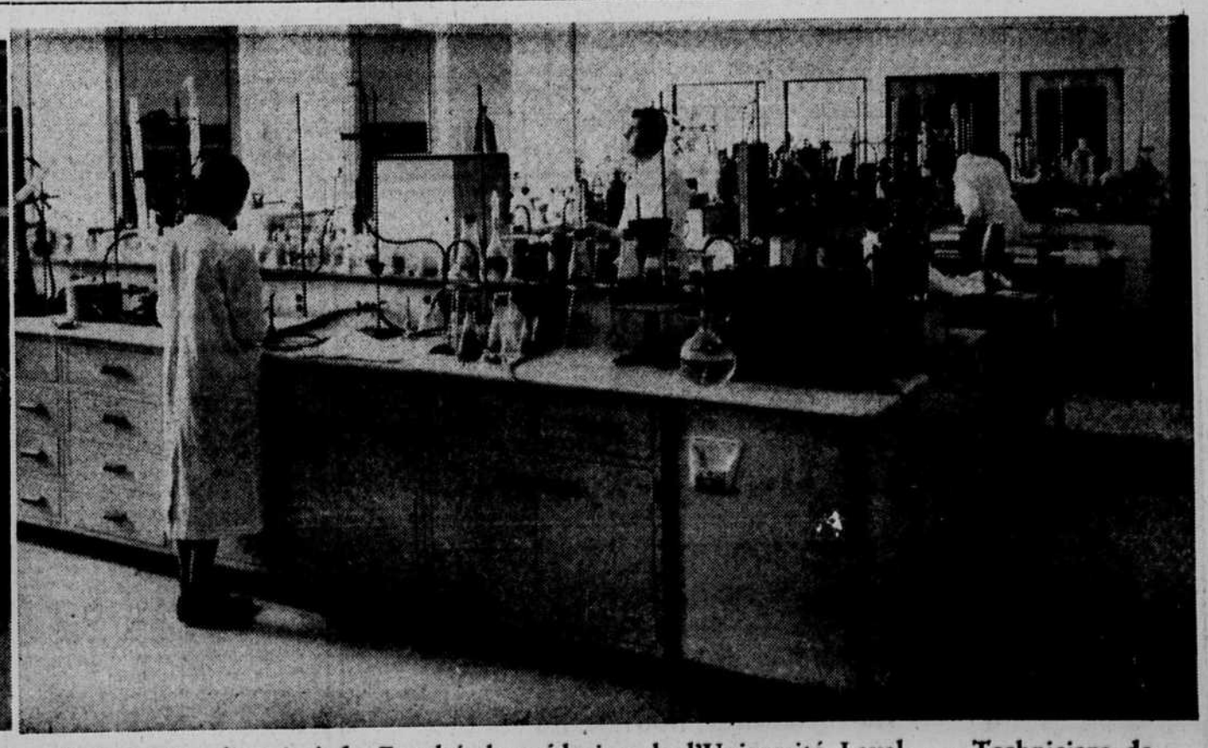

Laboratoire d'essais à la Faculté de médecine de l'Université Laval. — Techniciens de laboratoire occupés à faire l'essai biologique de produits de synthèse.

L'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi est le doyen des hôpitaux de la région du Saguenay-Lac St-Jean et aussi le plus considérable avec une capacité de 900 lits. Hôpital universitaire affilié à Laval il compte aussi une école d'Infirmières très importante.

Problèmes médicaux ou hospitaliers dans un centre industriel comme celui de Chicoutimi et la région qui l'entoure

par Sylvio Leblond, M.D.

Professeur titulaire de Clinique Médicale à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi et chargé du cours de l'Histoire de la Médecine à la Faculté de l'Université Laval de Québec

On sait quelle expansion a pris cette région du Saguenay depuis un quart de siècle. Jusqu'à 1927, la forêt, le bois, et la fabrication du papier constituaient la grande industrie de toute cette région. Le harnachement des rivières, et l'apparition de l'Aluminum Co. of Canada, à Arvida, ont diversifié les genres d'occupation, amené des gens de métiers différents, des professionnels du génie, de l'électricité, des procédés chimiques, et du travail en général.

Chicoutimi, avec une population de 29,000 âmes, est la capitale d'une région industrielle active qui comprend Arvida, situé à 5 milles de là avec ses 12,000 âmes, Jonquière-Kénogami dont la population dépasse les 30,000 âmes, siège d'importants moulins de Price Brothers, à 10 milles environ de Chicoutimi, et plus à l'est, le groupe Bagotville, Port-Alfred et Grande-Baie à 12 milles environ. Port-Alfred en outre de posséder une des plus importantes fabriques de la Consolidated Paper, est un vaste port fluvial, au fond de la baie des Ha! Ha! qui, pendant la période de la navigation, reçoit des navires de toutes nationalités, chargés de toutes sortes de marchandises, en particulier, de la bauxite venant de la Guyane anglaise, que le chemin de fer Roberval-Saguenay apporte à Arvida et à l'Isle-Maligne.

Dans la région voisine, celle du Lac St-Jean l'agriculture est encore progressive, mais on voit, actuellement, des villes comme St. Joseph d'Alma, grandir à vue d'oeil.

St. Félicien, tout à côté de Roberval, est situé à la tête du chemin qui mène à Chibougamou et un trafic de plus en plus considérable s'amorce.

Toute cette vaste région du Saguenay-Lac St-Jean possède une population totale d'environ 250,000 âmes.

Une succession d'hôpitaux

Dès 1884, alors que Chicoutimi avait une population de 3,000 âmes, le gouvernement fédéral bâtissait un Hôpital de Marine qui devait être confié à des laïques. L'évêque d'alors, Mgr Dominique Racine, voulut que des Religieuses Hospitalières en prissent charge et 5 religieu- Québec "émigrèrent" sur les bords du Saguenay.

A Roberval l'Hôpital St-Michel fut ouvert et dirigé par des religieuses venues de Chicoutimi en 1918, et en 1936, s'y adjoignit un Sanatorium.

En 1953 et 1954, trois autres hôpitaux se sont construits, à Jonquière, à Dolbeau et à St. Joseph d'Alma, celui-ci dirigé par des religieuses venues de Roberval, les deux autres par Chicoutimi.

Jusqu'à 1918, il n'y avait donc qu'un hôpital, à Chicoutimi. Cet hôpital était à la fois, un abri pour tous les souffreteux: malades, orphelins, vieillards, tuberculeux, etc.

En 1929, un orphelinat est construit à Chicoutimi, et l'Hôtel-Dieu St-Vallier se libère de ses orphelins. En 1936, un Sanatorium est fondé à Roberval, et hospitalisés à Chicoutimi y sont une centaine de tuberculeux transportés.

Mais nos hôpitaux restent, et voilà le grand problème, le refuge de tous ceux qui souffrent: malades qui ont besoin de traitements actifs, vieillards qu'on nous apporte malades et qu'on oublie de venir chercher quand ils sont guéris; fatigués, surmenés qui viennent à l'hôpital se reposer; pauvres, indigents en état de dénutrition, qui viennent à l'hôpital se nourrir et se remplumer; déséquilibrés, désaxés qui fuient à l'hôpital leurs problèmes sociaux, cancéreux qui viennent y attendre la mort libératrice, etc.

Notre hôpital de Chicoutimi a aujourd'hui une capacité de 900 lits et abrite encore toutes ces catégories de malades qui bénéficieraient, à meilleur marché, d'un séjour dans une maison de repos qui n'existe pas, de secours sociaux ne sont pas organisés, des vieillards qui seraient mieux placés dans une autre maison qu'un hôpital, des infirmes, des invalides qui regardent passer la vie.

Ce problème régional est celui de tous les centres ruraux, ou provinciaux où on a bâti des hôpitaux qui sont en réalité des refuges pour une bonne partie de la population souffrante physiquement, moralement ou socialement.

Il n'existe pas dans la Province, à part peut-être dans les grandes villes, des Centres Sociaux Paroissiaux ou Municipaux, où se fait le triage entre le vrai malade qui serait dirigé à l'hôpital, le fatigué qui devrait être logé dans une maison de repos n'ayant pas à supporter tous les frais d'équipement d'un hôpital, le sujet à problèmes qu'un enquêteur social muni de moyens de correction, pourrait guérir sans que le sujet ait à encombrer un lit d'hôpital, ce qui n'arrange que temporairement sa situation sans arranger celle de sa famille.

Centre de triage nécessaire

L'hôpital régional pourrait constituer ce centre de triage où à côté du médecin se grouperaient le travailleur social, le consultant légal, l'économiste, le prêtre, c'est-à-dire, les pourvoyeurs des secours médicaux, légaux, financiers, sociaux et religieux.

Mais nos gens viennent de plusieurs milles à la ronde, de centaines de milles parfois et un tel centre consultatif aurait besoin d'une hôtellerie ou de logements où les patients iraient s'héberger en attendant les résultats des examens et des consultations. L'hôpital est là qui pourvoit des lits pour ces malades et ceux-ci, qui souvent possèdent une assurance qui ne paie qu'en cas d'hospitalisation, aiment mieux, on le conçoit, se faire hospitaliser.

Le problème sera partiellement résolu particulièrement à Chicoutimi, où un Service Social est en voie d'organisation, mais l'enquêteur social ne peut rien s'il n'a à sa disposition des moyens de traitements qui peuvent être très dispendieux et coûter, outre des médecines dont les prix sont actuellement fabuleux, des sommes d'argent assez rondelettes, de frais légaux de moyens d'information ou de placements ou même de prêts financiers.

Et l'on voit ces malades se promener d'un hôpital à l'autre quand ce n'est pas dans les hôpitaux de Québec ou de Montréal, fuyant leur milieu ou leurs problèmes qui leur donnent mal à la tête ou à l'estomac.

Ce sont eux les pauvres, ces gens qui n'ont pas assez, ces gens dont les obligations dépassent les revenus, les parents de familles nombreuses qui ne gagnent pas suffisamment pour satisfaire leurs ambitions légitimes, les pensionnés de l'état qui reçoivent à peine suffisamment pour manger, ces malheureux dont un accident, une maladie imprévue viennent déséquilibrer le budget. Ce sont ces gens, qui, à un moment donné, n'en peuvent plus. Ils viennent à l'hôpital pour fuir leurs problèmes, et ils n'en sortent que pour retomber dans leurs problèmes.

Nos hôpitaux sont bien logés, bien équipés, et bien administrés. Ils possèdent des équipes médicales et infirmières de premier ordre qui ne regardent ni à leur temps ni à leur dévouement. Il n'existe pas dans nos petites villes, le problème des distances et de la circulation qui font perdre un temps précieux au médecin, et favorisent la marche de la maladie chez le malade pris dans ces encombrements. Aussi nos malades sont-ils bien traités et ils le savent.

Si c'est là le but de nos hôpitaux régionaux très bien. Mais ceux-ci doivent alors prendre la responsabilité de créer à côté de départements strictement médicaux, des centres de repos, pour fatigués et convalescents, des centres de réhabilitation, non seulement, physique, mais surtout morale et sociale, et cela requiert toute une équipe de gens spécialisés et des sommes que l'Assistance Publique ne suffit pas à couvrir, des médecins rémunérés, qui n'auront pas à gagner leur vie ailleurs d'abord, et toute une équipe d'auxiliaires.

L'hôpital alors deviendra un Centre Social dans le sens le plus large du mot, et c'est ce que rêve de devenir l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi.

Sylvio LEBLOND, M.D.

WILHELMY BUICK AUTOMOBILES LTÉE

"Le Carrefour des Buick où la Satisfaction est une Tradition"

Pour le médecin... ...il n'y a qu'une

Voiture Professionnelle!

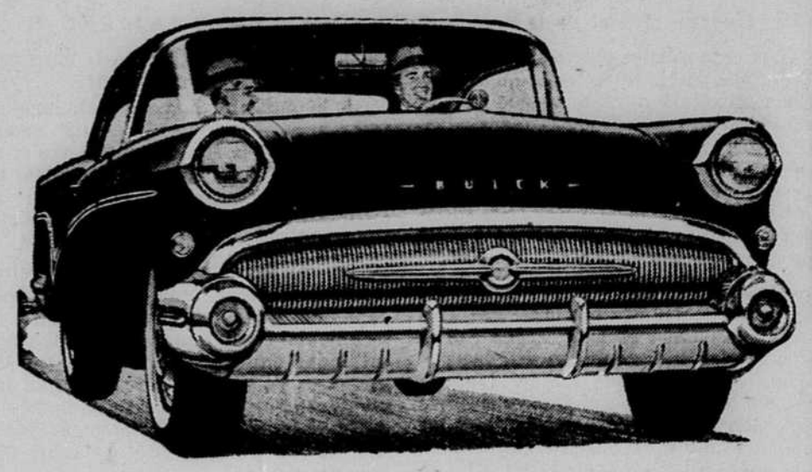

LA WILHELMY–BUICK 1957

★ Vendue avec la garantie du meilleur service professionnel Buick qui soit!

★ Vendue par Votre Vendeur Professionnel Buick!

OBTENEZ AUJOURD'HUI LE MEILLEUR PRIX DU MARCHE

ET LA PLUS FORTE ALLOCATION D'ECHANGE!

Notre Service a fait notre réputation

"Votre vendeur professionnel Buick"

WILHELMY GM BUICK AUTOMOBILES LTÉE

Ouvert tous les soirs

4833 ST-LAURENT AV. 8-0186

Hommage de

HERDT & CHARTON INC.

Spécialités pharmaceutiques de grande marque

représentants au Canada de

VICHY CELESTINS *l'eau qui fait .... du bien!*

WILSON & LAFLEUR

(LIMITEE)

39 ouest rue Notre-Dame

AV. 8-7154 MONTREAL

VOUS OFFRE

- LIVRES DE MEDECINE
- LITTERATURE
- DICTIONNAIRE
- ET LES DERNIERES NOUVEAUTES

Inauguration officielle du nouvel édifice de la Faculté de Médecine

L'inauguration officielle du nouvel édifice de la Faculté de Médecine, que l'on désigne sous le nom "Pavillon Ferdinand Vandry", aura lieu le vendredi, 20 septembre, à 3h. p.m., sous la présidence d'honneur du chancelier de l'Université Laval, Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec.

A l'issue de la bénédiction, S. E. Mgr Roy adressera la parole. Mgr Alphonse-Marie Parent, recteur de l'Université, ainsi que l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, prononceront également une allocution.

Au nombre des invités d'honneur à cette occasion, mentionnons aussi les membres des conseils d'administration de l'Université Laval et de la Faculté de Médecine, des personnalités du monde religieux et civil ainsi que plusieurs représentants du corps enseignant de l'Université.

Cette cérémonie d'inauguration sera suivie de la visite des lieux et tout particulièrement de l'exposition médicale préparée spécialement à cette occasion.

Samedi, 21 sept. (avant-midi): Visite du pavillon par différentes institutions d'enseignement à Québec.

Dimanche, 22 sept. p.m.: Visite des lieux par le grand public.

Lundi, 23 sept.: Visite de la nouvelle Faculté par les médecins, membres des hôpitaux universitaires de Laval. Cette journée marque le 25e anniversaire de fondation de la Société médicale des hôpitaux universitaires.

(En soirée): Séance académique. Orateurs de la soirée: Mgr A.-M. Parent, recteur de l'Université, le docteur François de Gaudart d'Allaires, membre de l'Institut de France et de l'Académie de Médecine de Paris, le docteur J.-B. Jobin, doyen de la Faculté de Médecine de Laval, et le docteur Renaud Lemieux, ex-président de l'Association médicale canadienne.

(suite à la page 13)

Omnibus has literas inspecturis salutem in Domino

La maison Nadeau souhaite la plus cordiale bienvenue aux congressistes.

Toujours à l'affût du progrès thérapeutique et grâce à la contribution qu'elle peut lui apporter, la maison Nadeau met à la disposition du Corps médical toute une gamme de spécialités ressortissant à la thérapeutique de la dernière décennie.

Elle souhaite que les assises de ce Congrès soient profitables à tous.

LABORATOIRE NADEAU LIMITÉE

L'importance de la pédiatrie au Canada français

Limiter au Canada français l'étude de l'importance de la pédiatrie n'indique nullement un désir de Provincialisme ou de Séparatisme, mais tient à la nécessité de circonscrire un tel sujet, de connaître notre propre maison afin d'y découvrir ce qu'il y règne de typiquement nôtre, d'en relater l'évolution depuis ses origines jusqu'à nos jours et d'entrevoir enfin ce que cette pédiatrie devra être dans l'avenir. Sans doute, la pédiatrie Canadienne d'expression anglo-saxonne offre-t-elle des éléments spécifiques qui la rend intéressante à nos yeux, stimulante même par certains de ses aspects, mais elle demeure, pour l'instant du moins, hors de notre propos.

Etablir, tout d'abord, les facteurs qui déterminent cette importance, relater ensuite les étapes que cette discipline médicale, a déjà parcourues et, enfin, tenter de schématiser, dans un but de prévoyance, l'avenir vers lequel cette pédiatrie doit tendre, nous permettra de dresser un tableau aussi exact que possible de l'importance de la Médecine des enfants dans l'organisation de la Protection de l'Enfance.

Face à des besoins multiples

L'importance de la pédiatrie découle directement des besoins fondamentaux de l'enfant, depuis le moment de sa conception jusqu'à son complet et harmonieux développement. L'étape de la grossesse, celle de la naissance, du premier âge, de l'âge pré-scolaire, de l'âge scolaire, de l'adolescence avec son épanouissement pubertaire et enfin de la jeunesse; toutes sont du domaine de la pédiatrie. Au delà de la jeunesse réside l'âge adulte, la maturité, l'homme en quelque sorte. L'enfant n'est plus.

Durant toute cette longue évolution — 22 à 25 années — les besoins de l'enfant sont multiples, variés: *physiques* en tout premier lieu; *psychiques* au même stade et pendant toute la durée de cet acheminement vers cette maturité; *médicaux*, préventifs toujours, curatifs, hélas trop souvent; *sociaux* perpétuellement, puisque l'enfant vit en société dans sa famille, son milieu scolaire et universitaire, son atelier et son milieu professionnel et dans la civilisation de son temps. L'enfant est toujours du siècle présent, mais il bénéficie, sans qu'il le mérite, des siècles passés et construit, selon ses potentialités humaines que l'on aura su stimuler et diriger, le siècle futur. N'a-t-on pas écrit avec justesse que "avec l'enfant apparaissent les lendemains des familles et des peuples". (I)

Si l'enfant est tel — il ne peut, nous semble-t-il être envisagé dans une perspective moindre — l'on conçoit aisément l'importance même d'une pédiatrie, — à la fois Hygiène (science de la santé) et Médecine (art de guérir) — qui serait à la portée de tous et appliquée dans toute son envergure intrinsèque et selon ses préceptes, aujourd'hui, si bien établis. L'hygiène infantile, la puériculture, doit être accessible à tous et nul ne peut s'affranchir de son application, fusse-t-elle un minimum. Hélas, ce minimum fleurit chez nous comme en d'autres pays! Mais d'innombrables réalisations ont été effectuées partout, depuis que la pédiatrie a reçu une divulgation au sein de la population et a pu s'appuyer sur des organismes privés ou gouvernementaux de protection maternelle et infantile. Car ces deux organismes sont essentiels et répondent à la fois aux besoins normaux médicaux et sociaux de la population infantile de tout pays.

Premières initiatives

Quelles réalisations dans ce domaine avons-nous vu surgir chez nous. (2)

Nous sommes en septembre 1893. A Québec, s'ouvre le premier "Cabinet de Consultation" d'un pédiatre. Le Dr. René Fortier, revenu récemment de deux années d'études en Pédiatrie à Paris, entreprend la tâche toute nouvelle, jamais explorée alors au Canada-français, de procurer à la population infantile de la ville les bienfaits d'une Médecine des enfants alors en plein essor en Europe continentale. C'était, n'est-il pas vrai, l'oeuvre d'un défricheur intellectuel, d'un pionnier de l'hygiène maternelle et infantile qui débutait chez nous?

En janvier 1894 est inauguré à la Faculté de Médecine de Laval le premier "Cours des maladies des enfants", et, pendant trente-cinq ans le Professeur René Fortier enseignera, aux générations des médecins d'hier et d'aujourd'hui, les notions de puériculture et de pédiatrie indispensables à tout médecin à quelque discipline médicale ou spécialisé qu'il appartienne.

Les oeuvres de protection de l'enfance surgissent au rythme du développement et de la com-

par de la Broquerie FORTIER, M.D., F.A.A.P.
professeur titulaire de clinique pédiatrique, à l'Université Laval, Québec

préhension de la profession médicale, hospitalière ou civile de la nécessité de leur existence

En 1905, dix années après une pratique privée et un enseignement universitaire, le Dr Fortier voit se réaliser, grâce à une "Fondation" d'un éminent concitoyen, l'Hon. John Sharples, la création d'un "Département des Enfants" à l'Hôtel-Dieu, où il pourra diffuser un enseignement clinique pédiatrique. Au cours de la même année, c'est la "Crèche de St-Vincent-de-Paul", lieu d'hébergement des enfants illégitimes déjà alors nombreux, qui reçoit, elle aussi, les gratuités professionnelles du pédiatre dont la mort, prématurée de quelques mois, ne permet pas la reconnaissance officielle de leurs noces d'argent.

Dix ans plus tard, janvier 1915, sous l'inspiration et la direction sociale intelligente et éclairée de Mme (Hon.) Jules Tessier, est fondée à Québec "l'Oeuvre Québécoise de la Goutte de Lait". Cette oeuvre privée, médicale et sociale, pionnière dans le service social médical, alors et toujours subventionnée par la Municipalité et le Gouvernement Provincial, met à la portée de toute la population infantile les avantages inestimables et d'une grandiose efficacité pour la santé des enfants, d'une "Consultation de Nourrissons". L'importance d'un tel organisme de protection infantile, connue et douloureusement perçue par la Fondatrice et son Conseiller Médical, permit que fut entreprise avec des chances de succès, la lutte contre la mortalité infantile alors si élevée à Québec.

En vingt-et-un-ans, les bases de la *"pédiatrie en action"* étaient jetées. Il restait une oeuvre à créer, essentielle elle aussi, à laquelle l'on travaillait depuis déjà plusieurs années, sous la forme d'une véritable prédication verbale ou écrite, que l'on avait bien réalisée sous une forme mitigée, mais que jusqu'alors l'on n'avait pu se permettre de modifier.

Un hôpital pour enfants

Mais le jour vint, cependant, où sous l'instigation d'une éminente femme médecin, le Dr. Irma Levasseur, la fondation d'un Hôpital pour enfants se concrétisa.

Nous sommes en janvier 1922. Les bases d'un "hôpital pour enfants infirmes pauvres" sont discutées entre le Dr. Irma Levasseur et le Dr. Edouard Samson et l'on s'installe au No. 55 de la Grande-Allée. Quelques mois après, les autorités Médicales d'alors envisagent la création d'un "Hôpital pour enfants malades" et l'on en confie au seul pédiatre d'alors la direction Médicale. La première réunion plénière du Bureau Médical eut lieu sous la présidence du Dr. René Fortier le 18 mai 1923. C'est ainsi qu'est né et a été fondé l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec. Hôpital pour enfants seulement, dans l'esprit et le désir de ses véritables fondateurs, il répondait à une nécessité transcendante dans la lutte contre la mortalité infantile et la protection de la santé des enfants.

L'organisation complète, basale de la protection médicale et sociale de l'enfance était enfin réalisée. Vingt-huit ans d'histoire pédiatrique québécoise s'étaient écrits. Les perfectionnements pouvaient maintenant s'entreprendre. Une deuxième génération de pédiatres pouvait venir. Et il en vint.

Pour certains d'entre-eux, l'intérêt pour les enfants malades s'était depuis de nombreuses années déjà, matérialisé et cristallisé au cours de leur pratique de la médecine générale et ainsi purent-ils réaliser une pédiatrie active et efficace. Pendant quelques années ils recueillirent les enseignements de leur "Maître local", et lorsqu'en 1929 ils eurent à lui succéder, la "Relève" était assurée. Disparus aujourd'hui, leur souvenir demeure vivant en notre esprit.

D'autres pédiatres apparurent sur la scène québécoise depuis 1929 jusqu'à nos jours. Leur nombre, leur valeur humaine et professionnelle permet de réaliser que la Pédiatrie chez nous offre de brillantes perspectives d'avenir.

L'avenir de la pédiatrie

Quel est en effet cet avenir? ou plutôt que doit-il être?

L'unité entre les éléments composants, leur interrelation naturelle ou dirigée, permet à toute activité humaine d'atteindre le complet épanouissement de sa potentialité et, conduit à une force et une efficacité d'action individuelle et collective sociales que les temps modernes imposent davantage. Il doit en être ainsi de la Pédiatrie, comme nous croyons qu'il devrait en être ainsi pour toute la profession médicale provinciale.

L'évolution sociale actuelle, aussi bien des gouvernants, des sociétés économiques, des syndicats de toute nature, de toute allégeance politique, de toute désignation religieuse, du peuple tout entier, est engagée dans la réclamation, l'exigence même, de leurs mandataires législatifs provinciaux ou fédéraux, de la Sécurité Sociale la plus précieuse: l'Assurance Santé-Maladie. Quelle attitude concertée, définie, réaliste, la profession médicale toute entière a-t-elle, jusqu'à maintenant adoptée? Si le temps n'a pas encore été jugé favorable à l'expression d'une opinion définitive, des positions ont été, sans aucun doute, clairement déterminées. Qu'en sera-t-il? Il appartient à chacun de nous de savoir l'A.B.C. de cette question et de se préparer à jouer, selon nos conceptions professionnelles, sociales, et ethniques le rôle essentiel, fondamental, qui nous revient. Il n'est d'application, en quelque milieu que ce soit, de l'Assurance Santé - Maladie, obligatoire, contributoire provinciale, fédérale, d'organismes privés avec ou sans profit, sans l'existence du médecin. Certains organismes n'existent médicalement parlant, que par la nécessité sociale absolue de l'existence d'une profession médicale.

C'est donc à une organisation solide de la profession médicale, que nous devons tendre de toutes les fibres de notre puissance et de nos énergies humaines, afin de répondre adéquatement aux nécessités de l'avenir médical. Nous, pédiatres, au même titre que tous nos confrères d'autres disciplines médicales, avons la même impérieuse nécessité. Le début, sans doute, réside en notre milieu propre, individuel, local en quelque sorte. Là doit résider l'unité dans la diversité des personnalités professionnelles. Si la pratique privée peut demeurer encore individualiste, elle nous apparait comme devant se transformer. Nous entrevoyons la nécessité, assez urgente selon nous, de voir à une organisation de la pratique médicale totale sous la forme d'association professionnelle de groupe. L'art de la médecine moderne pédiatrique, comme celle des autres domaines médicaux, conduit à la pratique de groupe, tant en clientèle privée qu'en clientèle hospitalière. Une telle nécessité découle, selon nous, du développement de la médecine elle même, des exigences qu'elle requiert de celui qui la pratique. Elle est d'une sécurité plus grande pour le malade, d'un avantage incontestable pour son plus prompt retour à la santé, d'une incontestable efficacité économique pour les sociétés qui en supportent les frais. Cette médecine de groupe est aussi, il va s'en dire, avantageuse pour le groupe lui-même. Ces avantages ne sont pas économiques, comme on serait tenté de le croire, mais ils le sont avant tout pour la vie même du médecin qui y participe. Cette vie n'est plus uniquement un esclavage, mais une vie sociale au même titre que celle de tous ses concitoyens.

L'avenir de la pédiatrie réside dans l'organisation de son enseignement universitaire, dans sa direction et son orientation selon les modalités sociales de la vie moderne et l'évolution future du monde en général, par son Association Provinciale des Pédiatres déjà si remarquablement efficace et dont les réalisations ont su prouver la nécessité.

de la Broquerie FORTIER
M.D.

(II) Dr Gaston Lapierre — Pour la Mère et l'Infirmière — 1953 P. 16.

(I) Les limites imposées à cet article par la nécessité de sa participation à ce numéro spécial, nous obligent à demeurer ici dans la ville de Québec. Nous nous excusons de ce particularisme forcé. L'étude de la région de Montréal a déjà été brillamment exposée par le Dr. Paul Letondal.

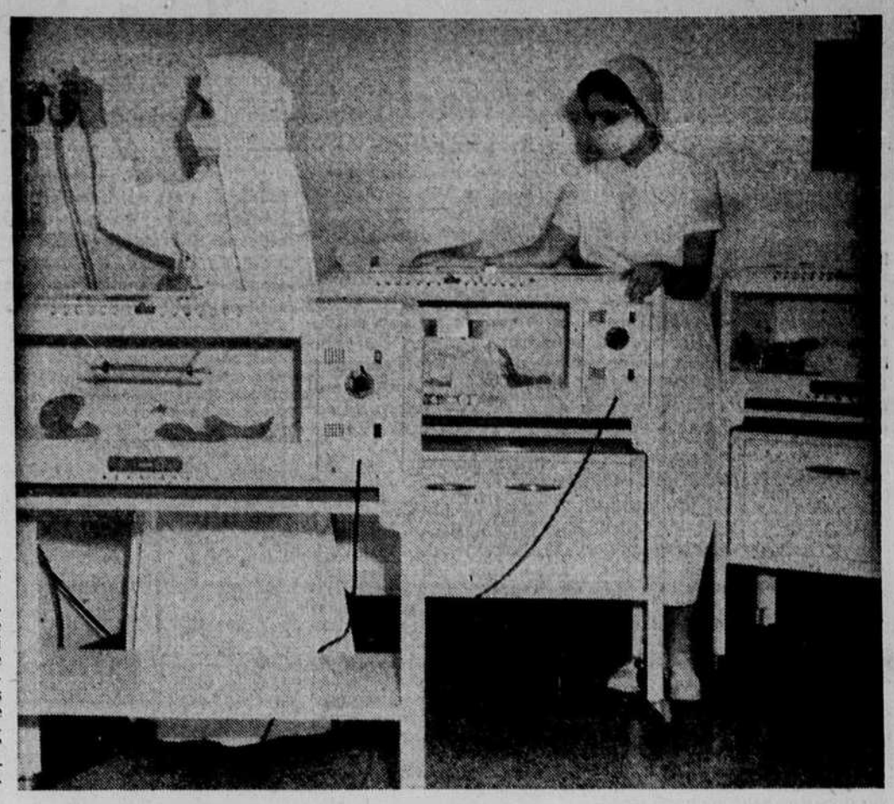

La Salle des Prématurés du Service de Pédiatrie de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec. C'est un hôpital universitaire.

Longivex

Solution de GELEE ROYALE d'abeilles
(pure stabilisée)

Plusieurs hôpitaux utilisent maintenant LONGIVEX

La devise à mettre en pratique !

"Pour vivre en santé, il faut se placer dans les conditions les plus proches possibles de la nature et, pour parer aux déficiences de l'organisme humain, rien ne vaut les aliments (ou les médicaments) naturels."

La cure de 24 jours de LONGIVEX (24 ampoules buvables) est en vente dans les principales pharmacies ou adressez-vous directement à notre dépositaire.

DOYON & DOYON ENRG. 450 est, ST-PAUL, Montréal VI. 5-9383 — VI. 5-8997

CEUX QUI SOUFFRENT DE SURDITE

peuvent dorénavant porter un appareil auditif

Sans que rien paraisse grâce à "GEM 45"

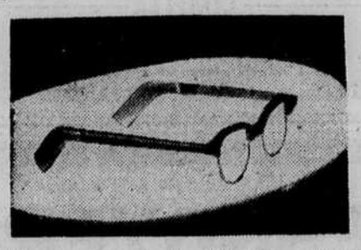

Belle apparence • Monture délicate
Haute qualité • Précision absolue

LES LUNETTES AUDITIVES NOUVELLES! REVOLUTIONNAIRES!

dont la monture ne diffère en rien de celle d'une paire de lunettes ordinaires. Verres neutres ou adaptés à votre vue. La cachette est dans la monture même, invisible, très légère et très efficace.

Garantie de deux ans

• Autres modèles au choix • Grandes facilités de paiement
Pour démonstration, sans obligation aucune, à votre domicile ou à notre bureau, communiquez avec

RAVOX EARPHONE
3451, rue St-Denis — Montréal
Jour: AV. 8-5302 — Soir: RA. 7-5520

Hommages et remerciements

Lancet Limitée

Fabricant de produits pharmaceutiques

Lancet

1615 est, rue Lagauchetière
MONTRÉAL

"MISES A JOUR DE MEDECINE PRATIQUE"

Gagnez du Temps

• Le MEDECIN PRATICIEN, qui dispose de **quelques minutes par jour ou de quelques heures par mois,** y trouvera l'analyse concise, mais détaillée, des dernières publications mondiales. Il sera tenu au courant des travaux les plus récents et des thérapeutiques nouvelles en un minimum de temps.

• Le MEDECIN CONSULTANT OU SPECIALISTE, en marge des revues de sa spécialité, y trouvera des analyses d'articles français et étrangers qui l'intéresseront directement, mais elle lui permettra surtout de garder un contact étroit avec les diverses disciplines médicales dont sa spécialisation l'aura fatalement éloigné.

• L'ETUDIANT y prendra contact avec la littérature française et étrangère sélectionnée.

BULLETIN DE COMMANDE

Nom .....

Adresse .....

.....

désire recevoir, à partir du No 1, janvier 1957 à décembre 1958, soit 40 numéros, de la revue "Mises à jour de médecine pratique", au prix spécial de $15.00. — Ci-inclus ..... chèque, ... mandat à l'ordre de:

Agence Canadienne Hachette Ltée 914, rue St-Denis, Montréal

Une équipe d'analystes spécialisés assure la lecture de plus de cent revues françaises et étrangères. Le choix des articles à analyser est discuté en commun.

Les analyses sont récentes et condensées, mais sans atteindre une sécheresse excessive, et tout détail pratique y est fidèlement reproduit.

Une table de matières en fin d'année et des index semestriels, permettront de retrouver très rapidement un article paru antérieurement.

Cette revue n'est donc pas un nouveau journal médical, c'est une véritable bibliothèque qui sera en permanence à votre disposition.

Véritables et fausses urgences en médecine

par Georges SAULNIER, M.D., F.R.C.P. (C)
Chargé de cours à la Faculté de Médecine de l'Université Laval de Québec.

Urgence vient du mot latin "urgens" qui signifie pressant donc qui ne souffre pas de retard. Or en pratique médicale, sauf dans certains cas bien définis, il n'est rien de plus variable qu'une urgence. En effet certaines maladies paraissent urgentes pour le malade ou son entourage et ne le sont pas pour le médecin. De plus les réactions du malade ou de son entourage devant la maladie sont très variables. Je ne parle pas des accidents en général et principalement des accidents de la rue: l'urgence de ces cas n'est pas discutable dans la grande majorité des cas.

Je n'ai pas la prétention de couvrir un aussi vaste chapitre que celui des urgences médicales dans les quelques lignes qui vont suivre. Je m'efforcerai seulement d'en proposer une classification et de donner la ligne de conduite à tenir en présence de pareils cas.

A part les accidents de la rue les urgences sont souvent constituées par les accidents de travail (chutes, fractures) les accidents de sport (natation, hockey, ski) et les accidents domestiques (brûlures, coupures, chutes).

Viennent ensuite les hémorragies qui peuvent être externes (section d'un vaisseau important), par un orifice naturel (nez, bouche, anus, urèthre), ou internes (ulcère gastro-duodénal qui saigne, etc...). Dans les deux premiers groupes le diagnostic en est facile et c'est l'importance du sang perdu qui commande la plus ou moins grande urgence. Dans le troisième groupe c'est l'apparition de la pâleur subite ou progressive avec ou sans état de choc, l'histoire de vomissements de sang ou de selles noires, l'émission d'urines rouges qui portera le malade à consulter.

Dans les deux premiers groupes de cas l'application d'un garrot, d'un tamponnement ou d'un pansement compressif parera à l'urgence immédiate en attendant l'arrivée du médecin ou le transport du malade à l'hôpital.

L'élément douleur

Dans une autre variété de cas c'est l'élément douleur qui motivera l'urgence: cette douleur peut être d'apparition subite ou progressive, diffuse ou localisée. Il pourra s'agir d'un mal de dents (abcès aigu), d'un point de côté (pneumonie, pneumothorax, pleurésie), d'un serrement à la région rétro-sternale (spasme du cardia, crise d'angine ou infarctus), d'une douleur abdominale:, ulcère perforé, colique hépatique ou néphritique, appendicite aiguë etc...). Au médecin de juger par le questionnaire rapide s'il y a urgence véritable ou non. L'urgence établie, il devra se rendre auprès du malade, pousser le questionnaire en s'informant du mode de début de la douleur, de sa localisation, de son irradiation, des symptômes d'accompagnement; l'examen physique aidera alors à préciser le diagnostic avant l'institution du traitement approprié. Dans les cas qui demeurent douteux il faudra s'aider de certains examens spéciaux ou attendre l'évolution.

Une crise d'étouffement, une quinte de toux, une crise d'angoisse peuvent constituer une urgence: il pourra s'agir selon les cas d'une simple crise d'angoisse ou encore d'une crise d'asthme ou d'oedème aigu. C'est dans ce genre de cas qu'il est important de connaître son malade. Si la crise d'oedème aigu doit être rapidement traitée il n'en est pas ainsi de la simple crise d'anxiété; on pourra se contenter uniquement de rassurer l'anxieux alors qu'on devra voler au secours du malade qui fait une défaillance aiguë du coeur.

Les délires aigus, le delirium tremens, les comas constituent souvent de véritables urgences. Ici encore les antécédents du malade nous sont d'un précieux secours; il pourra s'agir d'un alcoolique, d'un diabétique, d'un hypertendu, d'un narcomane, d'un hystérique, etc... Chez un diabétique, il faudra distinguer entre le coma par excès ou par manque de sucre.

Les empoisonnements accidentels ou volontaires, l'ingestion ou l'inhalation de corps étrangers constituent aussi de véritables urgences et doivent être traités dans le plus bref délai et de préférence dans un centre hospitalier. On pourra extraire un corps étranger de la gorge, de l'oesophage ou des bronches administrer l'antidote, faire un lavage d'estomac selon les cas.

Les maladies infectieuses peuvent constituer de véritables urgences chez les enfants (diphtérie, scarlatine, coqueluche, poliomyélite).

De même l'obstruction urinaire aigüe, le paraphimosis, les arrêts de la secrétion urinaire constituent de véritables urgences.

Il y a enfin les urgences psychiatriques qui peuvent motiver l'internement.

Les signes dont on ne se méfie pas

A côté de ces urgences il existe des signes ou symptômes d'allure bénigne pour le malade mais qui, à cause de leur signification, peuvent devenir de véritables urgences pour le médecin. Ainsi une toux avec expectorations sanglantes, une petite bosse dans un sein, l'apparition de ganglions, une perte de poids inexpliquée, un changement dans les habitudes intestinales, l'émission d'urines rouges lui feront soupçonner un cancer au début; un examen approprié lui permettra de préciser cette hypothèse puis de traiter ou faire traiter ce malade avec toutes les chances de succès.

Il existe d'autres variétés d'urgences qui malheureusement, à cause de leur évolution très rapide, n'en sont plus à l'arrivée du médecin: il y a eu mort subite par embolie, par arrêt cardiaque (fibrillation, standstill) par rupture du coeur, d'un gros vaisseau ou encore par production d'un infarctus étendu avec choc important ou défaillance cardiaque etc...

Ces cas connaissent cependant des exceptions puisqu'on a pu récemment ressusciter des malades grâce au massage cardiaque.

Je ne parlerai pas des fausses urgences bien connues des médecins praticiens mais qui heureusement sont de moins en moins fréquentes aujourd'hui grâce à l'éducation du public par les journaux, la radio et la télévision ainsi que par tous les ouvrages de vulgarisation scientifique.

Alerte au coeur

On le voit, les urgences médicales sont variables à l'infini et leur degré d'urgence plus ou moins prononcé selon les cas. L'infarctus du myocarde comme la crise de tachycardie paroxystique peuvent constituer toutes deux des urgences cardiaques mais on conçoit facilement qu'elles n'ont pas le même debré d'importance vitale tant pour le patient que pour le médecin. Ce dernier pourra juger d'après le questionnaire non pas seulement de l'urgence mais également du degré de cette urgence. Il pourra, selon les cas, conseiller un traitement immédiat, se rendre auprès du malade, envoyer un intermédiaire (médecin, interne, ou garde-malade), fixer un rendez-vous à son bureau ou à l'hôpital.

On doit bien comprendre que tel cas qui paraît urgent pour le malade ou son entourage ne l'est pas pour le médecin et vice-versa.

Je me permettrai d'insister ici sur l'importance, pour chaque famille, d'avoir son médecin auquel elle pourra recourir en cas d'urgence et qui décidera du traitement à instituer ou de la ligne de conduite à tenir. Non seulement le médecin de famille ou médecin attitré sera plus naturellement porté à secourir son malade, mais dans bien des cas, il pourra porter plus facilement le diagnostic de l'affection en cause.

On doit enfin se rappeler que parfois même le médecin traitant peut ne pas être disponible: lui aussi a besoin de repos ou de vacances et alors ce repos aura pu constituer une urgence...

Georges SAULNIER, M.D.
R.R.C.P. (C)

L'histoire du diabète au Québec est un bel exemple de coopération

L'histoire du diabète au Québec, tout comme d'ailleurs l'histoire du diabète un peu partout dans le monde médical, s'est déroulée en deux phases bien distinctes. Il y eut d'abord la période héroïque qui débute à la fin du siècle dernier; période de tâtonnements d'études, de recherches intenses, de plus en plus fructueuses, au fur et à mesure que les procédés et techniques se font plus effectifs. Ces études confinent à déterminer la symptomatologie du diabète, à élucider sa physio-pathologie et enfin, à mettre au point son traitement, hélas par trop souvent aléatoire. Puis vient la seconde période: celle de l'insuline. C'est la période des rapides progrès, des grandes réalisations, dont vont bénéficier sans tarder un grand nombre de malades.

par Honoré Nadeau, M.D.
Professeur titulaire de diététique
à l'Université Laval, Québec

Dans notre milieu, les recherches, au début, ne sont pas très poussées, les moyens en font malheureusement défaut. Cependant on n'y reste pas tout à fait inactif et indifférent. Dans les grandes universités canadiennes des cliniciens avertis, avides de savoir, suivent avec un grand intérêt les travaux qui se poursuivent à l'étranger; travaux qui tendent à percer les mystères de la sécrétion interne du pancréas, ce grand responsable; car l'on sait déjà depuis longtemps que l'insuffisance sécrétoire de cette glande est la cause première du diabète. Des relations s'établissent de plus en plus étroites entre la médecine canadienne-française et la médecine européenne, plus particulièrement la médecine française. De jeunes professeurs sont dirigés vers les grandes universités européennes où des chercheurs munis des moyens les plus modernes à l'époque sont à la tâche. Nous retiendrons les noms de deux d'entre eux, pour nous mieux connus grâce à leur accueil si sympathique, qui ont le plus fait pour l'avancement de la science dans le domaine du diabète et des glandes endocrines: les Professeurs *Francis Rathery* et *Marcel Labbé* de Paris. Les conclusions de leurs recherches font encore autorité aujourd'hui.

A Québec il faut citer le nom du Dr Arthur Rousseau, ancien doyen de la Faculté de Médecine de l'université Laval de Québec. Homme d'une vaste culture médicale et paramédicale, clinicien hors pair, le Dr Arthur Rousseau, par des contacts personnels avec les sommités médicales européennes et françaises, se tient constamment au fait des progrès incessants, des nouvelles découvertes dans le domaine du diabète. Ces médecins qui ont eu l'heur de puiser aux sources du savoir s'empressent de communiquer leurs acquisitions à leurs collègues et à leurs élèves, de telle sorte que bientôt toute une équipe de cliniciens avertis est en mesure d'accueillir et d'apprécier les nouvelles découvertes.

Découverte de l'insuline

En 1922 éclate dans le monde médical la "bombe" de l'insuline. Dans son laboratoire de Toronto MacLeod aidé de ses collaborateurs immédiats: Banting et Best, réussissent à extraire du pancréas de boeuf une hormone active hypoglycémiante. On connaissait déjà depuis quelques années l'action de la sécrétion interne du pancréas dans le diabète. Jusque là cependant il avait été impossible d'isoler cette hormone sous une forme active, elle était détruite sur place avant qu'on ait eu le temps d'en faire l'extraction. C'est le mérite des chercheurs de Toronto d'avoir mis au point un procédé d'extraction réellement efficace; procédé qui, avec quelques modifications et améliorations, permet encore aujourd'hui de fournir aux diabétiques la précieuse insuline.

L'apparition de l'insuline dans l'arsenal thérapeutique mettait entre les mains des médecins une arme nouvelle, réellement active, elle apportait d'autre part aux diabétiques un espoir qui n'a pas été déçu; elle transformait, pour ainsi dire, leur maladie, très sévère auparavant, en une simple infirmité, réellement bien supportable.

Les cliniciens canadiens accueillirent l'avènement de l'insuline avec un enthousiasme non déguisé. Dans les grands centres hospitaliers, maintenant bien outillés, on s'empressa d'en faire l'essai clinique, avec une grande prudence tout de même au début. Puis rapidement la thérapeutique du diabète s'établit sur des bases nouvelles, celles que nous lui connaissons encore aujourd'hui. Ce traitement comporte deux indications d'égale importance: le régime alimentaire bien équilibré et son puissant adjoint: l'insuline.

Continuation des recherches

Les recherches n'en restèrent pas là après une si belle acquisition, bien au contraire, elles se firent plus actives dans tous les milieux et se concentrèrent pour un temps plus particulièrement sur l'insuline elle-même. Bien que l'insuline possédât des qualités insurpassables, elle présentait bien quelques petits inconvénients pour les malades. Elle doit être administrée par voie parentérale, c'est-à-dire en injections sous-cutanées. De plus à cause de la fugacité de ses effets sur le sucre du sang on devait, pour obtenir une action plus uniforme, répéter les injections à des intervalles plus ou moins rapprochés, ce qui n'allait pas sans récrimination de la part des malades, ceux-ci n'acceptaient pas toujours de bonne grâce un traitement si onéreux. Aussi les chercheurs, pour pallier à ces inconvénients, tentèrent-ils de mettre au point des insulines qui puissent être administrées par voie buccale. Très tôt on s'aperçut que l'on n'était pas dans la bonne voie et que tous les produits proposés étaient dénués de toute efficacité. On s'ingénia par la suite à prolonger l'action de l'insuline injectable dans le but d'espacer de plus en plus les injections. C'est ainsi que l'on créa successivement les diverses insulines-retard qui sont utilisées aujourd'hui: insuline-protamine-zinc, insuline-globine-zinc, et enfin, la dernière venue, l'insuline N.P.H. Ces insulines ont pour caractère commun leur absorption lente et uniforme, qui s'étale sur les vingt-quatre heures, rapprochant ainsi leur action de celle de l'insuline normalement sécrétée par le pancréas.

Au cours de ces dernières années de nouveaux progrès ont été réalisés dans le domaine des substances hypoglycémiantes. Il s'agit de substances apparentées à la grande famille des sulfamidés, n'ayant aucune affinité avec l'insuline mais qui ont des effets identiques sur le sucre du sang. Certains de ces produits ont été employés avec quelque succès dans le traitement du diabète simple, plus particulièrement chez les gens âgés. Ce n'est qu'un tout début dans cette voie, la plus grande prudence est encore fortement recommandée dans l'emploi de ces nouveaux médicaments; leur usage inconsidéré pouvant conduire à des désordres irréparables. Cependant, appliqués avec discernement au traitement du diabète, ces médicaments ont pu donner des résultats encourageants amenant la suppression complète de l'insuline dans un certain nombre de cas. Nulle doute que les recherches vont se poursuivre dans cette direction fort prometteuse, et que bientôt il sera possible d'assurer au diabète un traitement buccal sûr et efficace, libérant ainsi le plus grand nombre des diabétiques de la servitude de l'insuline.

L'Association du Diabète de la Province de Québec

Mais là ne s'arrête pas l'intérêt des médecins pour le peuple toujours plus nombreux des diabétiques; ils ont tenu à les intéresser eux-mêmes à leur sort. A cet effet, grâce à l'heureuse initiative de quelques diabétologues de Montréal, il a été fondé il y a quelques années une Association du Diabète de la province de Québec. Il s'agit d'une association à caractère médico-social où sont représentés également les diabétiques et les médecins spécialisés dans l'étude et le traitement du diabète. Cette association a son siège social à l'Université de Montréal, elle est placée sous le haut patronage du ministre de la Santé de la province de Québec, l'hon. J.-H. Albini Paquette, et d'autres hautes personnalités civiles. La section médicale est sous la présidence du Dr Armand Gratton de Montréal. Il existe depuis quelque temps une section médicale de Québec dont la présidence a été confiée au Dr L.-N. Larochelle de Québec. C'est l'intention des directeurs de l'association de créer d'autres sections dans d'autres milieux de la province afin d'atteindre le plus grand nombre de diabétiques possible.

Cette association a pour but, tout d'abord, de grouper les diabétologues de la province de Québec. Ceux-ci se réunissent périodiquement et déjà leurs échanges de vues se sont montrés d'un grand intérêt dans l'étude du diabète sous tous ses aspects. Elle se propose également une autre fin, plus pratique celle-là, plus humanitaire; celle de grouper tous les diabétiques de la Province en une grande famille où ils pourront se sentir solidaires les uns des autres. L'association s'efforce de renseigner les diabétiques sur les causes possibles de leur maladie, sur ses modalités évolutives et sur l'importance d'un traitement bien conçu et bien appliqué. A cet effet, elle organise périodiquement des réunions conjointes où diabétiques et médecins peuvent causer librement, où les malades peuvent exposer les problèmes qui les intéressent plus particulièrement. De leur côté les médecins présents se font un devoir de fournir les explications les plus pratiques et donnent avec bonne grâce les conseils appropriés à chaque cas. Ces réunions contribuent à éveiller l'attention des diabétiques sur leur propre cas et, assurés de la plus grande bienveillance de la part des médecins, ils semblent porter un plus grand intérêt à leur maladie et à son traitement. Déjà les fruits de ces colloques se font nettement sentir.

Vif intérêt pour les diabétiques

L'association publie en plus un bulletin périodique destiné plus particulièrement aux diabétiques. Ils y trouvent les notions élémentaires à la bonne compréhension de leur maladie, les conseils appropriés à la bonne conduite de son traitement. Ce bulletin ne manque pas de signaler au public diabétique les progrès accomplis dans l'étude de leur maladie, les nouveaux procédés de recherches et, surtout les nouvelles thérapeutiques qui offrent toutes les garanties de sécurité. Enfin ils y trouvent souvent une mise en garde contre ce de "charlatans" qui ont déjà fait de "charlatans qui ont déjà fait et font encore tant de mal aux diabétiques insuffisamment avertis. Il va sans dire que tous les diabétiques de la Province se doivent de faire partie de cette association qui a été fondée dans leur intérêt et pour leur sauvegarde; ils ne peuvent en tirer qu'un grand profit et pour eux-mêmes et pour leur entourage. D'autre part les médecins traitant devraient se faire un devoir d'insister auprès de leurs malades pour qu'ils rallient les rangs de la grande famille des diabétiques en s'inscrivant sans tarder à la section de l'association de leur localité.

(suite à la page 13)

Hommage
de la
PLUS GRANDE PHARMACIE
de DETAIL au MONDE
à tous
les médecins de langue
française du Canada
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

NOS HOMMAGES
à tous les médecins
de langue française
de
L'Amérique du Nord
réunis en congrès
à QUEBEC
•
LABORATOIRE OCTO
LIMITEE
Montréal, P. Qué.

Voyager, c'est toujours un plaisir
par le
SUPER Continental
UN TRAIN "DE LUXE" DU CANADIEN NATIONAL
Aucun supplément à payer
Horaire encore PLUS rapide
Pas de changement en cours de route
Voyage reposant
1 NUIT seulement dans le train pour aller à WINNIPEG
2 NUITS seulement dans le train pour aller à SASKATOON, EDMONTON, JASPER
3 NUITS seulement dans le train pour aller à VANCOUVER
Dép. de Montréal 4h.00 p.m. tous les jours (heure normale de l'est)
CN
Pour renseignements sur le prix des billets et l'heure des trains: UN. 6-3471, ou: Bureau des Billets, Bureau des Voyages, 384, rue Saint-Jacques ouest.
N70-PM

N. & R. DESNOYERS
PRESCRIVENT A
TOUS LES MEDECINS DE LANGUE FRANCAISE
DE PROFITER DE LEUR VASTE CHOIX
D'AMEUBLEMENTS DE BUREAUX
Magnifique pupitre de style attrayant. Les tiroirs glissent doucement sur les billes de nylon. Rend le travail agréable et augmente le prestige.
LE PUPITRE CLASSEUR COMPLET
Tous vos papiers importants sous la main. Avec tiroirs classeurs. Compartiments pour livres et coffre-fort. Tablette coulissante
Nous vous invitons à visiter notre magasin avant de faire votre prochain achat de meubles de bureau
Nous avons aussi plusieurs articles de bureaux tels que dactylographes, fauteuils, machines à additionner etc.
Nous serons heureux de répondre à toutes demandes au téléphone
BE. 8677
NORMAN SPECIALTIES Reg'd.
N. & R. DESNOYERS Prop.
21 NOTRE-DAMES EST MONTREAL

La Faculté de Médecine de...

(Suite de la page 9)

que préoccupation doit être d'enseigner la matière qui lui est confiée et de diriger des recherches scientifiques dans ses laboratoires. Pour satisfaire à ces exigences, il lui faut de nombreux assistants et aides. C'est donc toute une équipe que l'on doit mettre sur pied pour faire fonctionner ces départements, et, pour en juger, il suffira de regarder la mosaïque des professeurs à l'exposition médicale.

Les troisième et quatrième années sont consacrées à l'étude de l'homme malade. Cela se fait à l'Ecole sous forme de cours théoriques et surtout à l'hôpital sous forme de leçons cliniques auprès des malades.

Je l'ai dit tout à l'heure, les malades de salle sont maintenant trop rares et nous avons dû forcément avoir recours aux malades privés pour dispenser cet enseignement clinique.

Je suis heureux aujourd'hui de saisir cette occasion pour remercier tous les malades, riches ou pauvres, qui se prêtent si généreusement à ces exigences de l'enseignement clinique. Mais qu'ils se rassurent, les quelques ennuis qu'ils peuvent en ressentir sont largement compensés par des avantages réels qui résultent du fait qu'étant examinés et traités en présence des élèves, ils doivent forcément l'être complètement et d'une façon parfaite, et cela non pas par un médecin isolé mais par toute une équipe, ce qui constitue une garantie de sécurité appréciable. Il y a compensation à tout et celle-là est d'importance. En agissant ainsi les malades contribuent très efficacement à la formation des médecins qui, grâce à eux, seront plus tard en état de rendre de meilleurs services à leurs patients dont ils seront peut-être eux-mêmes.

Il y a dans la ville de Québec onze hôpitaux qui, sur la base d'une entente bénévole sont affiliés à la faculté de médecine pour dispenser l'enseignement clinique à ces élèves de troisième et quatrième année.

Importance de l'Internat

La cinquième année du cours de médecine est consacrée à l'internat. Pendant cette année, les élèves ne reçoivent aucun enseignement théorique à l'école et ils passent douze mois dans les hôpitaux à subir un entraînement pratique auprès des malades. Ils ont la responsabilité d'examiner et de traiter ces malades suivants les directives et les prescriptions du médecin traitant qui exerce un contrôle constant sur le travail de son interne. Il s'ensuit donc qu'il n'y a aucun risque pour le patient qui, au contraire, bénéficie de soins attentifs et de la surveillance d'un jeune qui prend un intérêt considérable à son patient. L'interne apprend ainsi au jour le jour, souvent sans s'en rendre immédiatement compte, au contact de la souffrance humaine, sous la surveillance d'un homme expérimenté, l'art subtil de la pratique médicale et le moyen d'utiliser au profit du malade les ressources que la science moderne met à sa disposition. Ce jeune apprend ainsi que la médecine n'est pas une science abstraite, mais un art qui s'exerce constamment dans le concret et qu'il est toujours vrai de dire qu'il n'y a pas de maladies mais qu'il n'y a que des malades qui se présentent à nous non seulement avec leur problème médical, mais aussi avec leurs problèmes budgétaires, familiaux, sociaux et parfois même moraux qui découlent du problème médical et que le médecin se doit d'envisager avec la même attention et simultanément.

Nos internes sont confiés à dix-sept hôpitaux, pour la plupart de Québec, mais dont quelques-uns sont à l'extérieur, soit à Chicoutimi, à Trois-Rivières, à Sherbrooke et même à Montréal. Dans un certain nombre de ces hôpitaux il y a un jeune médecin qui consacre tout son temps à surveiller le travail pratique de ces internes et à diriger leurs études. On l'appelle le "Moniteur des Internes" auxquels il rend d'immenses services parce qu'il est, à cause de son âge, assez près d'eux pour bien comprendre leurs besoins et déjà assez avancé dans ses études de spécialisation pour pouvoir dispenser un enseignement très efficace : sa fonction est extrêmement importante et l'on pourrait presque dire: "tant vaut le moniteur, tant vaut l'internat".

Cours de spécialisation

Le cours de médecine étant terminé, les études médicales ne le sont pas pour ceux qui désirent se spécialiser et qui trouvent dans nos hôpitaux de Québec certains cours de spécialisation parfaitement organisés qui les conduisent très efficacement jusqu'au concours de spécialisation du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec ou du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada. Ces cours se perfectionnent et se multiplient d'année en année. Grâce à ces cours spécialisés Québec a déjà fourni à la ville et à la région un grand nombre de jeunes parfaitement qualifiés en différentes spécialités, mais il n'en reste pas moins qu'ils sont encore nombreux les jeunes qui vont parfaire leurs études médicales à l'extérieur, dans d'autres villes du Canada, aux Etats-Unis ou en Europe. Je n'ai aucunement l'intention d'établir une comparaison entre les cultures américaines et européennes. Je veux cependant souligner le fait que depuis l'an dernier, grâce aux efforts concertés de quelques médecins français et canadiens nous disposons d'un certain nombre de postes de résident dans les hôpitaux de Paris. Ces postes depuis longtemps recherchés fournissent aux nôtres des conditions de travail exceptionnelles. Ils ne contribueront pas peu dans l'avenir à maintenir entre nos deux pays des relations culturelles que je crois encore nécessaires au maintien et au développement d'une culture française au Canada et qui constituent une contribution non négligeable à l'édification d'une culture canadienne ayant droit à l'individualité.

La Faculté de Médecine de Québec est consciente de l'importance du rôle qu'elle se doit de jouer dans ce domaine et elle est fière de contribuer au maintien de traditions qui ont fait leurs preuves.

L'Association des Médecins de Langue Française du Canada poursuit des buts identiques avec un succès toujours grandissant. L'an dernier elle tenait ses assises annuelles dans l'Ouest Canadien, à Jasper, sous la présidence du Dr L. P. Mousseau d'Edmonton, dont le moins que l'on puisse dire c'est qu'il sut faire un énorme succès de ce congrès.

Cette année l'Association revient à Québec, lieu de ses origines puisqu'elle y fut fondée en 1902 par le Dr Delphis Michel Brochu, et le Dr Lucien Larue, professeur à Laval et surintendant à l'hôpital St-Michel-Archange, en présidera le XXVIIe congrès. La faculté de médecine est heureuse de mettre à sa disposition les magnifiques locaux de son nouveau pavillon, de souhaiter à tous les congressistes la plus cordiale bienvenue, et d'offrir ses meilleurs voeux de succès.

Ce congrès coïncide avec l'inauguration du nouveau pavillon de la médecine, de la Maison des étudiants qui portera le nom de Pavillon Biermans-Moreau et du cafeteria que l'on appellera le Pavillon Pollack, et avec la célébration du XXVe anniversaire de la fondation de la Société Médicale des Hôpitaux Universitaires de Québec. Cette série d'événements permet de prévoir des jours d'activité fébrile et je forme des voeux pour que les efforts des organisateurs soient couronnés de succès et que tous les visiteurs retournent chez eux convaincus que Québec est une ville accueillante et charmante et que Laval est un centre rayonnant de culture française.

Jean-Baptiste JOBIN, m.d.
Doyen de la Faculté de Médecine

Rayonnement actuel de la...

(Suite de la page 9)

decin Résident". Ces postes réservés aux étrangers confèrent aux titulaires choisis sur des références exceptionnelles, toutes les prérogatives des "Internes des Hôpitaux", c'est-à-dire leur donnent les droits et les devoirs des jeunes médecins qui constituent l'élite de la chirurgie française.

Cette expérience qui a reçu l'accord des Pouvoirs Publics, fonctionne depuis deux ans avec un succès exceptionnel et quelques médecins canadiens en ont déjà été les bénéficiaires, à notre grande satisfaction.

Un autre exemple du rayonnement de la chirurgie française est la diffusion progressivement accrue des livres et des journaux à l'étranger.

Malgré la difficulté inhérente aux questions économiques, l'exportation a repris largement sa place et grâce à la clarté des articles, à l'abondance des illustrations, l'édition chirurgicale française soutient bien la comparaison avec les meilleures publications étrangères.

Pour terminer je voudrais ajouter un mot sur le côté moral de la chirurgie. La complexité et la gravité de certaines opérations, l'infirmité ou les troubles psychiques qui peuvent accompagner certains actes opératoires, créent des problèmes moraux très difficiles et alarmants. Plus que jamais, il faut peser la gravité de la maladie et le risque physique et moral de l'opération. L'Ordre National des Médecins de France, en 1956, a inauguré le premier Congrès de Morale médicale. Certaines questions chirurgicales angoissantes ont été traitées dont voici quelques unes: légitimité du passage de l'expérimentation animale à l'opération humaine; l'opportunité des opération mutilantes chez les malades graves; la limite des opérations influençant le psychisme des opérés; la conduite du secret médical en face d'un malade condamné.

Le succès de ce Congrès a été considérable; de la France et du monde entier les plus grandes personnalités religieuses, juridiques et médicales sont venues assister et prendre part aux discussions. Ce Congrès, le premier de ce genre, sera certainement suivi de bien d'autres en de nombreux pays. Il a incontestablement servi grandement le prestige de la science française en montrant que le respect de la personne humaine, sous toutes ses formes, spirituelles et matérielles, doit être le premier souci du chirurgien.

Telles sont les quelques réflexions que je suis heureux de soumettre à mes amis les chirurgiens du Canada, en les remerciant, avant tout et chaleureusement, de l'amitié qu'ils portent à notre pays, des liens culturels, qu'ils veulent bien lui continuer et qui sont une des causes des plus importantes du rayonnement de la chirurgie française.

Professeur F. D'ALLAINES

Inauguration...

(Suite de la page 10)

"La voilà donc bâtie cette grande maison dont on pourrait dire qu'il n'y a pas une pierre qui ne soit le signe matériel d'une généreuse pensée. Toutes les vertus se sont cotisées pour élever cette demeure du travail."

C'est de cette phrase de Pasteur que s'inspirent tous les exhibits qui seront mis en montre les 20, 21, 22 et 23 septembre, lors de l'exposition médicale marquant les fêtes d'inauguration du nouveau pavillon de la Faculté de Médecine. Mais c'est aussi cette même phrase du grand maitre que disent et répètent tous ceux qui ont collaboré à mettre en oeuvre cet immense pavillon de la nouvelle Faculté de Médecine, concrétisation d'un projet.... formulé en 1944.

Dix ans devaient s'écouler avant que ne fût entreprise sa réalisation et trois autres années venaient s'ajouter avant que l'on pût en prendre définitivement possession.

L'édifice, de trois étages seulement, se déploie en étendue (cinq cent cinquante pieds) pour faciliter les déplacements massifs des étudiants et pour permettre aussi une articulation plus facile de ce bâtiment noyau avec les nombreuses annexes entrevues dans le plan général de ce Centre médical. En autant que possible, deux disciplines connexes (i.e. la physiologie et la biochimie) occupent chacune des étages.

Comme le faisaient eux-mêmes remarquer M. Lucien Mainguy, architecte, et le docteur Rosaire Gingras, secrétaire de la Faculté, dans un article publié dans la dernière livraison de Médecine de France, le personnel aura ainsi accès à des facilités communes, situées au centre de l'édifice, en particulier à un Service administratif, à une bibliothèque interdépartementale, à une salle de conférences pour colloque d'étude, à des laboratoires et à des appareils spéciaux. Cette condensation, en plus d'éviter la multiplication des services, assurera dans les meilleures des conditions les contacts nécessaires entre les équipes des disciplines diverses.

La section de l'enseignement

La Faculté de Médecine, qui pourra éventuellement accommoder mille étudiants, en reçoit cette année 750. Outre les services administratifs, les vestiaires et les salles de loisirs des étudiants, l'édifice comporte un grand amphithéâtre de 500 sièges (équipé d'une cloison mobile le réduisant à volonté à deux cent cinquante sièges), deux amphithéâtres de deux cents sièges, une salle de conférences de deux cent dix sièges et deux petits amphithéâtres de vivisection et de démonstration d'une capacité de soixante-dix sièges chacun.

Le laboratoire étant considéré comme le pivot de l'enseignement scientifique, sept grandes salles ont été aménagées et équipées en fonction des cours pratiques auxquels elles sont affectées. Chaque étudiant dispose d'un appareillage ultra-moderne installé à son usage exclusif.

La section de recherche:

La section de recherches occupe, avec les services administratifs, le corps central du bâtiment principal et comprend aussi une annexe de cinquante pieds par cent pieds, qui le reliera au futur hôpital-école. C'est ici que l'aménagement est le plus mobile afin de répondre aux exigences de l'évolution des techniques et de l'orientation de la recherche. Les cloisons mobiles et les utilisations (eau, gaz, électricité) disposées sous les planchers permettent de faire en 48 heures le démontage complet et la réorganisation d'un laboratoire en utilisant les mêmes matériaux.

L'histoire du...

(Suite de la page 12)

Il apparaît donc que les diabétiques sont l'objet de la plus grande sollicitude de la part des médecins. Ceux-ci s'efforcent par tous les moyens de renseigner ces malades sur les problèmes que pose leur maladie afin d'assurer une collaboration entière et éclairée de la part du diabétique à son traitement; collaboration qui est la condition tout à fait indispensable au succès. Ces contacts entre les médecins et les diabétiques visent aussi à leur bien faire comprendre que leur maladie, si elle est traitée convenablement devient plutôt une infirmité bien supportable dans nombre de cas. Certes le diabète est une infirmité sérieuse qui ne doit pas être traitée à la légère. Cependant, si l'on y porte une attention constante, la maladie peut évoluer dans de nombreux cas d'une façon bénigne ne laissant craindre aucune complication sérieuse, au point que le Professeur Francis Rathery, grand diabétologue de Paris, répétait volontiers cette assertion "le diabète bien traité qui apparaît après quarante ans, constitue très souvent un certificat de longue vie" en ce qu'il oblige à des restrictions parfois fort salutaires.

Honoré NADEAU, M.D.

Nos hommages aux médecins de langue française

Pharmacie Doray

A.-B. DORAY, L. Ph.

Glyco-Iodine Callaerts constitue un excellent remède pour la gorge

$0.75 — $1.50

6949, rue St-Denis CR. 1-2910

Montréal

Nos hommages

à tous les médecins de langue française à l'occasion de leur

27e congrès annuel

FISHER & BURPE QUEBEC LTEE

Instruments de chirurgie

312 est, rue Sherbrooke, Montréal VI. 5-0178

Nos Hommages

A tous les médecins de langue française réunis à Québec à l'occasion de leur

27e

CONGRES ANNUEL

CANADA DRUG LTEE

857 rue ST-MAURICE

MONTREAL

ON NE DIT PLUS UN DICTIONNAIRE

ON DIT UN LAROUSSE

LAROUSSE

BIENVENUE A QUEBEC

A TOUS LES MEDECINS DE LANGUE FRANCAISE A L'OCCASION DE LEUR 27e CONGRES

Les Editions Françaises Inc

AGENTS GENERAUX POUR LE CANADA DE LA LIBRAIRIE LAROUSSE

Siège social QUEBEC — Succursale MONTREAL

Hommage

A TOUS LES MEDECINS DE LANGUE FRANCAISE DU CANADA

Nous invitons cordialement tous les médecins à venir visiter notre kiosque No 31 au nouveau pavillon de la Faculté de Médecine de l'Université Laval

J. M. MARSAN & CIE LTEE

Produits pharmaceutiques

3431 ave Laval — Montréal

Le grand restaurant français

Kerhulu

souhaite la plus cordiale bienvenue à QUÉBEC AUX MÉDECINS DE LANGUE FRANÇAISE à l'occasion de leur congrès annuel

Apprenez les avantages de l'épargne en ouvrant un compte à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

586 bureaux au Canada

"POUR LE MEDECIN AFFAIRE"

La Corporation de JUR - AMSCO d'Amérique

présente la

"STENORETTE"

une nouvelle machine électronique pour dicter et transcrire à MOITIE DU PRIX de la plupart des autres machines à dicter de même efficacité.

$199.50

"Maintenant je réserve mes heures de bureau exclusivement pour mes patients... Avec "STENORETTE" je peux dicter mes diagnostics, rapports et l'historique de mes cas médicaux.

UTILISE PAR LES HOPITAUX ET LES MEDECINS LES PLUS EN VUE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Une "STENORETTE" sert pour les DEUX opérations : dicter et transcrire. Utilisez le même ruban magnétique de 30 MINUTES de dicté indéfiniment. Faites les corrections et les ratures directement sur le ruban sans même toucher à la machine.

Disponibilité de service d'entretien universel — DeuJUR USA — Démonstration gratuite à votre bureau sans obligation de votre part.

DISTRIBUTEUR ATTITRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

ACE OFFICE EQUIPMENT LTD

66 ouest, rue CRAIG MONTREAL PL. 4431

Les Bourses Canadienne et de Montréal, irrégulièrement plus fermes hier

Potins financiers

La Bourse de Londres était plutôt stable hier, de même que celle de Paris. Les cours étaient aussi meilleurs, hier, sur les Bourses de N.-Y., Montréal et Toronto. Les prix du blé étaient fermes à Chicago de même que les grains à Winnipeg.

-O-

Il importe qu'il y ait plus de volume à la bourse, pour que la tendance s'améliore pour de bon.

-O-

La baisse de près de 2 cts par notre dollar sur le marché du change étranger constituerait un développement favorable pour nos papeteries, nos mines d'or et toutes nos entreprises qui exportent le gros de leurs produits aux E.-U.

-O-

Les administrateurs de Supervised Investment Ltd ont déclaré hier 4 cts par unité de Supervised Income Fund, payable le 27 septembre et 3 cts par unité de Supervised American Fund, payable à la même date aux actionnaires inscrits le 19 courant.

-O-

Par respect pour la mémoire de M. Russell D. Bell, président des firmes Greenshields & Co, et Greenshields & Co, Inc., les bureaux de ces dernières seront fermés, aujourd'hui.

-O-

On trouvera ci-contre certains détails fort intéressants relativement au fait que l'un des nôtres, nous avons nommé M. Clément Renaud, est le 1er citoyen de Québec à mériter la distinction de M.A.I. — la vieille Capitale compte donc son 1er évaluateur-conseil. Nos félicitations à M. C. Renaud.

M. N. G. Robidoux, vient d'être nommé au poste de coordonnateur des ventes chez LaSalle Builders Supply Ltée. Il devient l'adjoint de M. E. F. Vincent, vice-président et gérant général, tout en conservant son poste de gérant de la publicité et de la promotion des ventes. Nos félicitations à M. Robidoux qui appartient à la jeune génération active, qui ne craint pas les responsabilités, grâce à ses connaissances marquées et variées des affaires.

-O-

Crédit-Québec Inc., qui s'est vu adjuger récemment l'émission de $185,000 de Granby, disputée par 12 soumissionnaires, vient d'obtenir l'émission de $100,000 d'obligations, 5½% de la Commission scolaire de Richelieu, disputée cette fois-ci par 14 soumissionnaires. En dépit de la vive concurrence, cette même firme de valeurs de placements vient d'obtenir l'émission de $65,500 d'obligations, à 5½% de la paroisse de Ste-Famille à Boucherville ainsi que celle de $187,000, à 5½%, de la Municipalité de St-Eustache — pour cette dernière émission, elle était avec la Banque Canadienne Nationale. Nous en ferons ressortir les modalités plus tard.

-O-

Les actions de Boreal Rare Metals Limited (en banqueroute) ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à l'ouverture de ce marché hier vu qu'il n'existe plus de facilités de transfert pour les dites actions. Le Trust Général du Canada a avisé la Bourse Canadienne que la société n'agit plus comme agent de transfert des actions de la compagnie.

1er évaluateur-conseil à Québec

Il s'agit de M. Clément Renaud, M.A.I., S.R.A., T.P.

La ville de Québec compte maintenant un évaluateur-conseil M. A. I. En effet, M. Clément Renaud, M.A.I., S.R.A., T.P., évaluateur-conseil de notre ville, vient de se voir décerner par l'American Institute of Real Estate Appraisers, le degré de M.A.I. ce qui l'admet automatiquement membre de l'Institut. L'American Institute of Real Estate Appraisers, fondé en 1932, compte à peine 2,400 évaluateurs en Amérique portant les qualifications M.A.I.

Pour obtenir son M.A.I. chaque candidat doit avoir au moins cinq ans d'expérience dans l'évaluation et l'estimation, et se soumettre aux exigences d'étude et examens.

Chaque année, l'American Institute of Real Estate Appraisers offre des cours en coopération avec les universités et collèges américains.

En décembre 1956, M. Renaud fut admis membre senior de la Society of Residential Appraisers, après décision du Conseil des Gouverneurs. Le Canada compte à peine 75 évaluateurs ayant les qualifications S.R.A., et moins de 30 possèdent le M.A.I. M. Renaud

M. CLEMENT RENAUD,

ex-président du chapitre local de la Society of Residential Appraisers, ex-directeur de la Chambre d'Immeuble de Québec, directeur du club Kiwanis de Sillery, membre agréé de la Corporation des Techniciens Professionnels de la Province de Québec, membre de l'Association d'Urbanisme du Canada, est aussi gradué des cours de vente de l'Université Laval, classe 1945.

M. Clément Renaud, M.A.I., S.R.A., T.P., fit ses études spécialisées au Massachusetts Institute of Technology de Cambridge en 1952 et au Northwestern University de Chicago, en 1953.

La profession d'évaluateur est développée à un haut degré aux Etats-Unis. Dans la plupart des Etats, les Cours Civiles ne reconnaissent comme experts que ceux qui ont leur M.A.I. dans les cas d'expropriatinos immobilières et autres. Les conseils du M.A.I. sont aussi recherchés en matière de projets de construction, de ventes et d'achats, de l'administration des propriétés à revenus et de beaucoup d'autres aspects du domaine de l'immeuble. La profession d'évaluateur-conseil ne vient pas en concurrence avec les autres mais fait équipe avec elles.

Echanges encore modérés

MONTREAL (PC) — Les transactions n'ont pas été très nombreuses hier à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne. A. V. Roe a de nouveau reculé. Il a perdu un demi-point et a fermé à 14 1-2. L'allure a été mixte dans les secteurs du papier-journal et des pétroles raffinés. Même chose dans celui des métaux non ferreux.

Le virement industriel a été de 43,700 actions et le virement minier et pétrolier, de 282,000 actions. Le nombre d'émissions transigées a été de 210, dont 49 ont monté, 63 ont baissé et 98 sont restées stationnaires. Deux stocks ont obtenu leur meilleure cotation de l'année et 12 ont enregistré leur plus faible.

Voici quelles étaient les moyennes à la fermeture: banques, 19:18, aucun changement; services publics, 137.3, une hausse de 0.2; titres industriels, 258.9, un gain de 1.1; papeteries, 1,119.84, un gain de 5.03 et titres aurifères, 75.68, un gain de 0.97.

Rapport annuel de Standard Gold M. Ltd

Message de son président M. Pierre Beauchemin

Standard Gold Mines Ltd. vient de faire parvenir à ses actionnaires son message annuel. Son président, M. Pierre Beauchemin, y déclare en partie ce qui suit:

Vos administrateurs vous soumettent le rapport de l'année 1956.

Conjointement avec Louvicourt Goldfield Corporation, votre compagnie a poursuivi au cours de l'année un programme d'exploration sur diverses propriétés et entend le continuer au cours de l'année 1957.

Les deux compagnies ont fait l'acquisition au début de l'année courante de la propriété Pope comprenant environ 5000 acres dans le canton Ditton, situé près de La Patrie, au prix de $21,200. L'on rapporte que plus de $500,000 en or alluvionnaire ont été recouvrés dans le passé par les anciens propriétaires de cette concession minière.

Dans le canton Cuvier, district de Chibougamau, un groupe de 25 claims a été piqueté, adjacent aux 10 claims que votre compagnie possède déjà dans cette région. Des forages au diamant sont effectués sur cette propriété pour évaluer l'importance des découvertes de chalcopyrite et pyrite faites par des prospecteurs.

Actuellement des travaux d'exploration sont en cours sur un autre groupe de 25 claims, dans les cantons Boisbuisson et Christie, dans la Gaspésie, vu qu'une option a été consentie au début de l'année, aux deux compagnies.

Vos ingénieurs ont aussi recommandé que le programme d'exploration soit continué sur deux propriétés formant 5,100 acres dans le canton Ascot des cantons de l'Est. Déjà au delà de 8,000 pieds de forage au diamant ont été exécutés et des intersections intéressantes de minerai y ont été relevées.

Vos administrateurs désirent vous informer qu'après certains travaux d'exploration, ils ont dû renoncer à l'option consentie aux deux compagnies Louvicourt et Standard sur la propriété appelée Seigneurie Rigaud - Vaudreuil, dans la Beauce, vu les résultats non conclusifs des deux dernières années.

Egalement un groupe de 50 claims dans les cantons Cuvier et Opemiska a été abandonné à la suite d'un programme de forage qui n'a point donné les résultats espérés.

Le groupe de claims formant 969 acres que votre compagnie détient depuis son incorporation dans le canton Bourlamaque, près de Val d'Or, est toujours maintenu vu la structure géologique et la location avantageuse de ce groupe.

A.V. Roe Canada Ltd n'est pas au courant

De la supposée nouvelle offre à Dominion Steel and Coal

Toronto (PC) — Un porte-parole de A. V. Roe Canada Ltd. affirme que cette dernière entreprise ne possède aucune information quant à la nouvelle publiée par un journal de Montréal concernant l'intention d'un groupe de financiers américains de faire tenir une offre d'achat à Dominion Steel and Coal Corporation. Ce dernier a aussi affirmé qu'il ne savait pas non plus qu'une réunion était tenue à Montréal hier à ce sujet.

Il a cependant précisé que la direction de la compagnie espère obtenir 52 pour cent des actions ordinaires de Dosco d'ici le 1er octobre. Il a expliqué que la compagnie était informée au jour le jour du nombre d'actions disponibles pour l'échange proposé. La direction de Dosco a déjà fait connaître son intention d'accepter l'offre de A. V. Roe. Un grand nombre d'actionnaires, selon le même porte-parole, auraient aussi accepté cette offre.

Lin ferme

WINNIPEG (PC) — Les prix ont peu varié hier à la Bourse des grains de Winnipeg. Une grande activité a de nouveau régné dans le compartiment du lin.

Les divers blés ont baissé de 3-8 à la tête des lacs.

De l'uranium près de Buckingham, P.Q.

Une ancienne mine de mica, située sur la route de Mont-Laurier, à 25 milles au nord de Buckingham, P. Q., pourrait devenir une importante source d'oxyde d'uranium; trois prospecteurs amateurs, MM. J.-P. LeBrooy, P.-J. LeBrooy et J.-G.-D. Salkheld, en ont fait la découverte et ont recueilli des écantillons contenant jusqu'à 78% d'oxyde d'uranium.

Lamine de mica Villeneuve, qui était exploitée dans les années 1880, était l'une des plus importantes du genre en Amérique du Nord; la propriété, qui a une étendue de 1,334 acres, compte trois affleurements principaux: le coteau Strawberry, qui occupe la partie centrale, le coteau Partridge, où se trouvaient les anciens chantiers de la mine, et à l'ouest, le coteau Raspberry.

Il faudra exécuter beaucoup de travail pour localiser la source d'un filon de six pouces d'où les échantillons ont été prélevés; l'un de ceux-ci, d'un poids de 550 grammes, contenait de l'uraninite, de la gummite et de la fourmarièrite. Comme le vieux puits est encore rempli d'eau, il est difficile de découvrir d'où vient le riche minerai; tout ce que l'on sait, c'est qu'il doit provenir d'un filon lenticulaire près de l'endroit où se faisait l'extraction de la muscovite il y a quelque 70 ans.

La crainte du capital étranger

Est dépourvue de fondement selon M. Raymond Dupuis

EDMUNDSTON, N.-B. (PC) — La crainte du capital étranger investi au Canada est dépourvue de fondement, a déclaré lundi soir M. Raymond Dupuis, président de la Chambre de commerce du Canada, à l'occasion d'un banquet marquant le 50e anniversaire de la Chambre de commerce d'Edmundston.

"Il incombe à la Chambre de commerce, a-t-il dit, de corriger l'attitude de certaines personnes à l'égard des investissements étrangers, en particulier des investissements provenant des Etats-Unis.

"Le capital étranger a largement contribué à notre prospérité. Il a rehaussé notre standard de vie et a contribué à l'exploitation de nos richesses naturelles."

Dans un pays à faible population comme l'est le Canada, a expliqué M. Dupuis, le capital étranger est une nécessité.

Ventes record d'une société allemande

New-York (PC) — Phoenix Rheinrohr AG., société de l'Allemagne de l'Ouest qui possède une fabrique de tuyaux en Colombie britannique, vient de publier un rapport annuel qui indique un chiffre record de ventes de $333,800,000.

Cette société, dont le siège social est situé à Dusseldorf, administre Canadian Western Pipe Mills Ltd., de Port Mooiv Vancouver, et détient une participation de 50 pour cent dans la fabrique de tuyaux de Phoenix Tube and Pipe Ltd., d'Edmonton.

Le rapport annuel de la compagnie indique une production d'acier de 2,418,998 tonnes métriques en 1955-56 comparativement à 2,216,256 pendant l'exercice précédent. Le rapport indique aussi que la compagnie est la première aciérie allemande à publier ses états financiers en anglais pour distribution au Canada, aux Etats-Unis et en Amérique du Sud.

Canadian Petrofina paierait un 1er dividende en action

Assemblée des actionnaires le 11 octobre à cet effet

Canadian Petrofina Ltd. tiendra une assemblée spéciale des détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées, le 11 octobre, pour obtenir l'autorisation de déclarer des dividendes-actions.

A l'assemblée annuelle tenue en avril, M. A.-F. Campeau, président, avait laissé entendre que la compagnie se proposait de déclarer un premier dividende sur les actions privilégiées, précisant qu'il s'agirait probablement d'un dividende en actions plutôt qu'en espèces, pour permettre à la compagnie de conserver ses ressources financières.

Au premier semestre, la compagnie a fait un bénéfice net de $1,888,893 ou l'équivalent d'environ 34 cents l'action privilégiée 6 p.c. Ce résultat n'est inférieur que de quelques milliers de odllars au bénéfice de tout l'exercice 1956.

Un dividende en actions équivalent au taux de dividende qui a été fixée pour les actions privilégiées donnerait au titulaire six nouvelles actions par 100 actions en leur possession. Toutes les actions ordinaires sont détenues par la société mère, Petrofina, S.A., de Bruxelles. Il n'est pas question pour le moment d'un dividende sur les actions ordinaires.

White Sewing Machine Corp. se réorganiserait

L'adoption d'un nouveau programme de vente, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, entraine la réorganisation de la filiale canadienne de White Sewing Machine Corporation, de Cleveland.

M. Vollmer-W. Fries, chairman de la société mère et de la filiale canadienne, annonce la nomination des hauts fonctionnaires suivants: MM. Dodge-E. Barnum, président; Richard-E. Lavery, vice-président; John Scott, secrétaire; Floyd-E. Shank, trésorier; et Angus Dunbar de Guelph, Ont., secrétaire adjoint.

Les opérations de White Sewing Machine Products Limited seront dirigées par M. John-J. Moreau, assisté de M. R.-F. Siddall, directeur des ventes, et de M. Paul Kay, gérant du bureau; tous trois demeurent au Canada et sont à l'emploi de la compagnie depuis nombre d'années.

L'augmentation instante des ventes oblige la filiale canadienne à occuper des locaux plus vastes à Toronto; l'an dernier, les ventes ont accusé une hausse de 58% sur celles de 1955 et, cette année, elles devraient établir un nouveau record.

Placer Development Ltd a de bons résultats

Placer Development Ltd. vient de communiquer quelques résultats obtenus par ses filiales. Pendant l'exercice terminé le 31 mai dernier, uBlolo Gold Dredging Ltd, aurait enregistré un bénéfice net de $850,000. La valeur de la production d'or par cette entreprise a été de $1,813,945 comparativement à $1,404,690 au cours de l'exercice précédent. Dans le premier semestre de Dredging Ltd. a obtenu un bénéfice net de $650,000 au 18½ cts par action, contre $1,294,000, ou 37 cents dans la période correspondante de 1956. La valeur de la production a été de $1,743,490 contre $3,531,850 pendant le premier semestre de l'an dernier.

Une autre filiale, Canadian Exploration Ltd., a gagné environ $200,000 dans le trimestre terminé le 31 juillet dernier contre $786,000 l'an dernier dans la même période. Cette entreprise produit du cuivre, du zinc et du tungsten.

Dans le secteur des pétroles, une autre filiale, Coronet Oil Co. a obtenu dans le trimestre terminé le 31 juillet dernier une production évaluée à $400,290.

Bethleem Steel plus achalandée

New York, (PA) — Bethlehem Steel Corporation entreprendra un programme d'expansion de $358,000,000 si elle reçoit l'autorisation de se fusionner avec Youngstown Sheet and Tube Co.

La compagnie avait annoncé en décembre dernier un projet de fusion auquel s'est opposé le gouvernement. Elle soutient que le développement de l'économie américaine justifie une telle fusion, mais le gouvernement affirme qu'elle serait de nature à restreindre la concurrence entre producteurs d'acier.

Notre dollar cote à une prime avilie

Emprunts canadiens moindres aux Etats-Unis

New York (PC) — Certains experts de Wall Street attribuent la récente baisse de la prime que commande le dollar canadien sur le dollar américain à la diminution des emprunts canadiens aux Etats-Unis ainsi qu'à la hausse des achats du Canada outre-frontière.

Le dollar canadien avait touché un record de $1.06 11/64, valeur d'échange en fonds américains, le 21 août dernier. Hier, cette valeur d'échange s'est maintenue aux environs de $1.03 15/16.

Selon le **Wall Street Journal**, quand un pays achète plus d'un autre pays qu'il y vend, le cours duchange avec ce pays tend à s'abaisser. C'est actuellement ce qui se produit au Canada. La réduction de le prime sur le dollar canadien, de l'avis des experts financiers américains, devraient cependant favoriser l'accroissement des ventes du Canada à l'étranger, aussi bien que l'entrée de capitaux américains.

D'après le **New York Times**, les Américains continuent de placer des capitaux au Canada, mais certains ont profité de la prime élevée pour liquider un certin pourcentage de leurs avoirs.

Cours du dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar des Etats-Unis a clôturé hier à Montréal à un escompte de 3 15-16 pour cent par rapport à la devise canadienne, ce qui constitue un gain de 1-32.

La livre sterling n'a pas changé. Elle vaut $2.67 3-8.

-o-

NEW-YORK (PC) — De dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il vaut 4 3-32 pour cent de plus que la devise américaine.

La livre sterling a baissé également de 1-32. Elle vaut $2.78 9-32.

Blé soutenu

CHICAGO (PA) — La tendance des contrats à terme était irrégulière hier à la fermeture de la Bourse des grains de Chicago.

Le blé a monté d'un cent le matin, il a reculé par la suite, et à la fermeture il valait un cent de moins que la veille.

Bourse de Toronto

Séance plutôt terne hier sur ce marché

TORONTO (PC)) — La séance a été plutôt terne hier à la Bourse de Toronto. Le marché a enregistré quelques gains. Le virement s'est chiffré par 2,250,000 actions. Les valeurs cuprifères ont amélioré leur position.

Voici les divers indices: titres industriels, 439.08, une hausse de .27; titres aurifères, 79.37, un gain de .83; métaux non ferreux, 172.42, un gain de .49 et pétroles de l'Ouest, 166.58, un gain de .37.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Voici les cours des denrées fournis hier à Montréal par les soins du ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois, extra-gros 59; A gros 58; A moyen 46 1-2-47 1-2; A poulette 32-33 1-2; B 34 1-2-35; C 21. Arrivages: 323.

Beurre: arrivages courants, 60 1-4; frais de crèmerie et enveloppé 6 1-2-63 1-2; frais en gros 61 1-4-61 1-2.

Fromage: franc de la fabrique fromagerie, ontarien blanc et coloré 34; livré à Montréal, québecois blanc et coloré 31 1-2; en gros, ontarien blanc et coloré 35 3-8; en gros, québecois blanc et coloré 32 1-2.

Pommes de terre: Québec 1.00 à 1.15 les 75 livres; N.B. 1.50 les 75 livres; New York grosses 1.75-1.85 les 50 livres.

Marché aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les ventes de bovins ont été rares, ce matin, sur les marchés à bestiaux de Montréal. Seuls quelques bons bouvillons ont été évendus $18.50-18.75 et quelques vaches de qualité moyenne, $9.50-10.

Arrivages: 75 bovins, 40 veaux, 14 porcs et 20 agneaux et moutons. Offres, mardi: 411 bovins, 414 veaux, 356 porcs et 96 agneaux et moutons.

Quelques veaux d'herbe et de chaudière ont rapporté $11.

Sept porcs de catégorie A ont été vendus $33 sur le marché de l'ouest. Sept sujets A ont obtenu 332 plus $1.50 par carcasse sur le marché de l'est. Aucune truie offerte sur ces deux marchés.

Quelques agneaux de qualité commune ont trouvé preneurs à $12-17.

Nominations chez Ayerst, McKenna & Harrison Ltd

Dr Gordon A. GRANT

Dr Roger GAUDRY

Le Dr Gordon A. Grant, Directeur des Recherches depuis 1946, est élu vice-président de Ayerst, McKenna & Harrison Limitée. Les nouvelles fonctions du Dr Grant seront l'étude des tendances thérapeutiques courantes en médecine et l'orientation générale des recherches. Auprès des directeurs, il jouera le rôle de conseil sur le choix des médicaments nouveaux à étudier et celui des champs d'action où les recherches seraient le plus utiles. Une connaissance approfondie des aspects scientifique et commercial de l'industrie pharmaceutique rend le Dr Grant hautement qualifié pour ce rôle d'une importance primordiale.

Le Dr Grant est diplômé du Maritime College of Pharmacy, maître ès sciences de l'Université Dalhousie, Ph. D. en pathologie chimique de l'Université de Toronto, Ph.D. en biochimie de l'Université de Londres, Angleterre. Il fut aussi récipiendaire d'une bourse de recherches de la Société Royale du Canada ainsi que du Beit Memorial Fellowship pour la recherche médicale.

Le Dr Roger Gaudry est nommé Directeur des Recherches et, avec l'entière direction de ce service, il assume la responsabilité de la mise en oeuvre du programme de recherche.

Homme de science distingué, le Dr Gaudry est entré chez Ayerst en 1954. Docteur ès sciences de l'Université Laval à Québec, il fit des études post-graduées à l'Université Oxford en Angleterre, à titre de boursier Rhodes. De retour à Laval en 1940, il fut successivement chargé de cours, professeur agrégé et, en 1950, titulaire de la chaire de chimie à la Faculté de médecine. En 1954, il entrait chez Ayerst comme directeur adjoint des recherches.

Le Dr Gaudry est membre de la Société Royale du Canada, ancien président de l'Institut de chimie du Canada et, comme spécialiste dans le domaine des acides, il est l'auteur de nombreuses communications publiées dans diverses revues scientifiques.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE

Eastern Mining and Smelting Corporation compte une nouvelle direction

Eastern Mining and Smelting Corp., dont un paquet substantiel d'actions vient d'être acheté par Nickel Rim Mines, annonce certains changements dans la direction et son conseil d'administration. En effet, G.H. Johnson est, maintenant, président et M. Andrew Robertson, vice-président et directeur-gérant, tandis que ses administrateurs sont MM. A.E. Rosen, J.C. Udd, R.P. Mills, W.C. Campbell, Eliot Janeway, et N.F. Tisdale M. G.M. Marshall est secrétaire-trésorier. Au dire de M. Johnson, il n'y aura pas de changement dans la politique en cours et le financement senior qui devra permettre de terminer la construction de la nouvelle affinerie qui sera érigée à Chicoutimi est en cours. Les travaux se poursuivent activement et on entend accélérer leur marche en ce qui concerne la production du nickel le plus rapidement possible, afin de tenir les engagements conclus. C'est, aussi, l'intention de la direction de stimuler le développement de la propriété de Gordon Lake.

Le présent exercice financier des Laiteries Mont-Royal & Compagnie Ltée a fort bien débuté

Une augmentation de 16.5% dans le chiffre de vente de la crème glacée a été le facteur principal d'une hausse dans le profit (net) accusé par les Laiteries Mont-Royal et Compagnie Limitée, pour les 4 premiers mois terminés le 31 juillet 1957. A comparer avec l'an dernier, les ventes ont augmenté dans la proportion de 8.8% passant de $1,672,091 à $1,818,968 (revenus bruts). Les profits, avant le calcul de la dépréciation et des impôts, sont passés de $205,938 à $223,149; soit une augmentation de 8.3%.

"La principale raison de cette hausse de profit, a révélé M. J. Ernest Savard, président de la Compagnie, tient aux travaux de rénovation que nous avons effectués l'an dernier à la Laiterie du Mile End; ils nous ont permis de réduire le coût de production. De plus, les vagues de chaleur de l'été dernier ont aidé, naturellement, la vente de nos produits".

Personne n'ignore sans doute que les 100,000 actions de cette compagnie progressive sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne.

Le Builder's Exchange de Montréal effectue une importante nomination

M. Robert E. Nuth a été nommé Secrétaire-Trésorier du Builder's Exchange de Montréal et Secrétaire-Trésorier du Comité Conjoint des métiers de la construction de Montréal, selon une annonce faite par M. W.E. Williams, Président des deux organisations. Sa nomination a pris effet le 1er septembre.

Le Builders' Exchange est l'une des associations de construction les plus anciennes et les plus importantes et son effectif de 450 est composé d'entrepreneurs généraux, de sous-traitants et de manufacturiers et fournisseurs de matériaux de construction. Le Comité Conjoint des métiers de la construction, composé de représentants des associations ouvrières et des employeurs, voit à l'administration, conformément aux dispositions de la Loi de la Convention Collective, d'un décret régissant près de 50,000 ouvriers en construction dans le district de Montréal.

M. Nuth est né à Ottawa en 1927 où il y fit ses études. Après avoir obtenu le grade de Bachelier en Commerce à l'Université Carleton en 1949, il passa un an et demi à l'emploi de l'Office de la Statistique du Canada en qualité d'économiste-statisticien au Département du Revenu National, etc.

Du Pont of Canada (1956) Ltd dépense $12,000,000 en travaux d'expansion

De nouveaux travaux d'expansion, au montant de $4,000,000, seront entrepris par Du Pont of Canada à ses usines de Maitland, Ontario, et de Kingston, ce qui porte à plus de $12,000,000 la valeur des expansions annoncées pour ces deux usines en moins d'un an.

Environ $3,000,000 de cette nouvelle affectation serviront, à Maitland, à ajouter une quatrième chaudière, avec sa cheminée, à la centrale d'énergie qui dessert les fabriques de matières intermédiaires du nylon, de fibre acrylique "Orlon" et d'hydrocarbures fluorés "Freon".

Environ $1,000,000 iront à la filature de nylon de Kingston, surtout pour l'agrandissement des aires d'entreposage et d'expédition.

Les travaux commenceront immédiatement, et doivent se terminer en décembre de l'an prochain.

Au mois d'avril, la compagnie annonçait son projet de dépenser plus de $7,500,000 à ces deux usines pour relever la capacité de production du gros fil de nylon utilisé dans la fabrication des pneus et les mettre en état de mieux répondre aux besoins croissants de l'industrie textile. En octobre dernier, elle annonça la mise en chantier d'un laboratoire technique de $750,000 à Kingston, le développement de ses installations d'essai et de perfectionnement du câble de nylon pour pneus et l'expansion du laboratoire de son service des ventes.

La B.A. Oil Co. a donné hier un spectacle unique en son genre au pays

Hier après-midi eut lieu la présentation du 1er programme de télévision sur réseau privé par tout le Canada. Ce programme était commandité par The British American Oil Co., et il a permis aux Canadiens et spécialement à plus de 5,000 détaillants B-A d'entendre simultanément le message de M. S. Beringer, président. Ce dernier insista sur le fait que l'essence B-A est l'une des plus propres qui soit et que les recherches se poursuivent sans cesse afin d'élever les octanes. Introduisant le "B-A Velvet 98", il déclara que c'était le plus important produit fabriqué à ce jour par la compagnie et que son comportement était aussi doux que du velours. M. D. L. Campbell, vice-président de la fabrication, n'hésita même pas à déclarer que ce nouveau produit donne plus de force, permet de parcourir plus de distance par gallon, réduit les déchets dans la chambre de conbustion, etc. Avec l'usage de plus en plus répandu de l'automobile, il est intéressant de constater que notre industrie pétrolière s'efforce constamment de mettre à la disposition des usagers des produits nouveaux ou améliorés.

Marcel CLEMENT

Fatima Mining

Les échantillons de minerai en provenance des trous no 8 et no 9 forés sur la propriété de Fatima Mining Co, indiquent que la zone minéralisée se prolonge à au moins 100 pieds au nord du trou no 7. Une section de 25 pieds, entre les niveaux de 530 et 555 pieds on donné à l'analyse 1.14 pour cent de nickel; une autre section de 20 pieds, entre les niveaux de 690 et 710 pieds, a donné 1.20 pour cent.

A noter . . .

Les Placements Collectifs Inc., donneront une conférence de presse à l'Hôtel Queen's cette après-midi.

-O-

Les reçus de dépôts de la National Trust Company émis en rapport avec les actions ordinaires sans valeur au pair de la Dominion Steel and Coal Corporation Limited, sont négociables sur la Bourse de Montréal depuis le 17 septembre 1957. Leur symbole sur le télescripteur est "DSLR".

-O-

Industrial Acceptance Corporation Limited a avisé la Bourse Canadienne que 200 actions ordinaires additionnelles furent émises en vertu des clauses du plan d'options en faveur des hauts fonctionnaires de l'entreprise. Il y a donc 2,692,206 actions ordinaires présentement en circulation.

-O-

Une fonderie à façon demandait hier 26 cts pour son cuivre, soit moins que le cours officiel de 27 cts demandé par les gros producteurs aux E.-U. Cette différence de prix ne favorise guère la marche en avant des cuprifères, canadiens comme américains.

-O-

La décision du gouvernement américain d'acheter de l'aluminium à un prix moindre qu'antérieurement des gros producteurs des E.-U. pourrait bien avoir des répercussions ici, vu que ALCOA et Kaiser auraient décidé d'importer moins d'aluminium canadien.

-O-

Brazilian Traction transporterait les sièges sociaux de 3 de ses filiales, de Toronto au Brésil. Rien de plus logique.

-O-

Canadian Ingersoll Rand paiera ce matin à ses actionnaires un dividende de 75 cts par action.

Industrie de l'acier active

Aux Etats-Unis actuellement

CLEVELAND (PA) — La capacité de production des aciéries américaines sera augmentée cette année de 5.6 pour cent, annonce la revue Steel dans sa dernière livraison. A la fin de 1957, le rendement normal des aciéries sera porté à 141,000,000 de tonnes comparativement à 135,500,000 tonnes au début de l'année.

Le grand magazine souligne que cette expansion de l'industrie américaine de l'acier est la plus considérable qui ait été obtenue depuis 1955. L'an prochain, le rendement normal des aciéries sera encore augmenté de 5,300,000 tonnes. Au début de 1958, explique encore la revue Steel, la capacité de production d'acier des aciéries américaines aura enregistré une hausse de 59 pour cent depuis la deuxième guerre mondiale et de 42 pour cent depuis l'intervention en Corée.

Pendant la semaine dernière, les aciéries ont maintenu leur production à 81.5 pour cent de leur capacité normale, soit 1.5 point de moins qu'au cour sde la semaine précédente. Les prix de l'acier sont demeurés à $146.19 la tonne courte et les prix de riblons ont fléchi de $1.66 à $50.17 la tonne longue.

Canadian Homestead Oils accuse une perte considérable

C'est la deuxième année consécutive qu'il en est ainsi.

Pendant l'exercice terminé le 31 mai dernier, Canadian Homestead Oils Ltd, a enregistré une perte de $408,620 comparativement à une perte de $283,373 précédemment. Ces résultats sont indiqués après déduction d'une somme de $501,426, représentant les divers amortissements.

Les bénéfices bruts du dernier exercice ont marqué un nouveau record, au total de $325,745. La compagnie a maintenant une participation dans l'exploitation de 51 puits productifs. Elle détient aussi un intérêt dans des concessions de 2,626,300 acres dans l'Ouest du pays.

En fin d'exercice, le bilan indiquait des disponibilités de $920,164 et un passif à court terme de $631,063. En plus d'être intéressée directement à la recherche et à la production de pétrole et du gaz naturel, la compagnie effectue maintenant des travaux de forage pour le compte d'autres entreprises par sa filiale, Pennant Drilling Ltd., une entreprise dont elle a fait l'acquisition l'an dernier de Crescent Corporation.

Par respect pour la mémoire

de notre associé et ami,

RUSSELL DAVENPORT BELL

nos bureaux seront fermés jeudi,

le 19 septembre 1957

Greenshields & Co **Greenshields & Co Inc**

Bourse de Toronto

Cours fournis par la Presse Canadienne

Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	1075	28	27¾	28
Abit Pr	100	23½	23½	23½
Acad-Atl A	z100	18½	18	18
Agnew-S	100	8⅞	8⅝	8⅝
Alta Dist	300	155	155	155
Algoma	779	30¼	30	30
Alumin	3882	37¾	36⅞	37½
Alum 1 Pr	100	21	21	21
Alum 2 Pr	45	45	45	45
Anthes Imp	z25	23	23	23
Argus	350	17½	17⅛	17¼
Argus 2.50 Pr	100	39½	39	39
A Art	505	8⅝	8⅝	8⅝
A Art Debs	50	94½	94½	94½
A Art Wts	100	875	875	875
Atlas Steel	560	19¾	19⅝	19⅝
Bank Mont	370	43½	43	43
Bank NS	215	53⅞	53¾	53⅞
Bevy Lumb A	7	18½	18½	18½
Brazil	220	7⅞	7⅞	7⅞
Br Tank Pr	25	47	47	47
Br Tank Wts	z20	825	825	825
BA Oil	1900	45½	45⅛	45⅛
BCE 4½ Pr	z10	41	40	40½
BCE 4% Pr	30	90	90	90
BCE 5 Pr	155	46¾	46½	46¾
BC Forest	220	10⅜	10⅜	10⅜
BC Pow	780	41⅜	41¼	41½
BC Phone	40	40½	40½	40½
Burlington	175	13	13	13
Burns	109	10	10	10
Can Bread	145	350	350	350
Can Cem	25	25⅝	25⅝	25⅝
Can Cem Pr	z1	26	26	26
Can Foils A	z10	17¼	17¼	17¼
Can Indust	707	13¼	13	13¼
Can Celan 175 Pr	50	27½	27½	27½
Can Chem	750	6	6	6
Can Dredge	100	17½	17½	17½
Can Prod	z50	255	255	255
Can Prod A	z125	7	7	7
Can Hydro Car	335	10¼	10¼	10¼
Can Oil	892	32½	32¼	32¼
Can Oil 5	25	95	95	95
Can Oil Wts 53	z50	18	17	17
Can Oil Wts 55	355	975	930	930
Can P R	2080	29¾	29⅝	29⅝
Can Vickers	z20	24	24	24
Can Wall B	z50	15	15	15
Chat-Gai	z50	15	15	15
Con Gas	560	33	32	32
Copp Clark	z10	450	450	450
Crestbrk Pr	z10	30	30	30
Con Gas A	20	101½	101¼	101¼
Crown Trust	z10	18½	18½	18½
Dist Seag	z70	26½	26	26
D Bridge	275	23½	23½	23½
D Fndry	455	29	27⅞	28
D Fndry Pr	z10	96½	96½	96½
D Steel Ord	10200	25⅜	25	25⅜
D Steel Pr	125	25¼	25¼	25¼
Dom Stores	405	46¾	46¼	46⅜
Dom Tar	1542	10	9⅞	10
Dom Text	300	7¾	7⅝	7¾
East Steel	z10	200	200	200
Excelsior	600	63	61	61
Fam Play	z50	16¼	16¼	16¼
Fanny F	z35	18½	18	18
Fed Grain	200	26	26	26
Ford US	z5	50¾	50¾	50¾
Ford A	379	83	81½	82
Foundation	z35	19¼	19¼	19¼
Fraser	180	24	24	24
Gatineau	70	27½	27½	27½
G M C	65	39¾	39⅝	39⅝
Goodyear	10	170	170	170
Goodyear Pr	z5	45	45	45
Gt Lakes Paper	310	36½	36¼	36½
Gen Bk Can	200	8	8	8
Gen Gas 2.80 Pr	25	48	48	48
Gen Wood Coal B	100	5¼	5¼	5¼
Gypsum	229	27¾	27⅝	27¾
Hendshot	z20	5⅞	5⅞	5⅞
H Dauch	z15	43	43	43
Imp Bank	125	48¼	48¼	48¼
Imp Invest A	z25	12	12	12
Imp Oil	1311	47¼	47	47
Imp Tob	815	11⅜	11⅜	11⅜
Imp Tob Pr	100	5⅜	5⅜	5⅜
Ind Accep	945	27¾	26¾	27½
Int A 4.50 Pr	z10	86	86	86
Int Ac Wts	100	850	850	850
Inland C Pr	z80	17	16½	17
Inland Gas	400	8¼	8¼	8¼
Inland Gas Pr	z200	15	15	15
Int Petr	510	47	46½	47
Inter Pl	330	46¼	45½	46¼
Inv Syn A	225	11¾	11½	11¾
Isotope	1200	145	140	145
Kelvinator	z25	6	6	6
Lake Ld Nat	30	108	108	108
Laura Pr	100	18	18	18
Lob 1 Pr	100	27	27	27
Lob New A	145	23¼	23¼	23¼
Lob New B	545	21	20½	21
Lob Pr	140	41	41	41
M Leaf Mill	z30	8	7¾	7¾
Mass-Har	1445	6½	6⅛	6⅛
Mass-Har Pr	z15	78	78	78
McColl	135	66½	66	66½
Mex LP	100	13½	13½	13½
Mid-West	100	285	285	285
M-West Wts	400	105	100	100
Milt Brick	100	215	215	215
Mont Loco	z2	14½	14½	14½
Moore	386	61	61	61
Nat Drug	700	10⅞	10½	10⅞
N St Car	z140	23¾	23½	23¾
North Star	200	14	14	14
North S Pr	z250	36⅜	36½	36½
N Star Wts	z20	625	625	625
N Star W 56	z30	375	375	375
NQ Pow	z5	22	22	22
Nor Phone	100	345	345	345
O Jockey	2570	170	165	165
O Jockey Pr	z100	8¼	8¼	8¼
Ont Steel	z25	22	22	22
Orange Cr	500	255	255	255
Page-Hers	245	113	110	113
Phina New	350	11	10⅜	10⅜
Powell	120	37	37	37
Rob 1 Pr xd	100	17¾	17¾	17¾
Roe AV Can	4140	14½	14⅛	14¼
Royal Bank	727	67½	66¾	67
Russell	225	9⅜	9⅜	9⅜
StL Corp	490	14⅛	14	14⅛
StL Cp A Pr	z25	94	94	94
St Maurice	5000	75	73	73
Sask Cem	300	280	280	280
Shawin	90	77¼	77⅛	77⅛
Salada-S B	100	24¼	24⅛	24¼
Silverwd A	130	10⅛	10¼	10⅛
Simpsons	580	16	15¾	16
Slater New	300	16⅛	16⅛	16⅛
Somville Pr	z30	46	46	46
Southam	25	45	45	45
Spartan	400	8⅞	8⅞	8⅞
St Lau	150	37	37	37
Stedman	100	24¼	24¼	24¼
Steel Can	420	58	57⅞	58
Supteat Otd	400	16½	16½	16½
Supteat Conv	200	425	425	425
Supteat Pr xd	25	95	95	95
Taylor PC	z75	9¼	9¼	9¼
Tor-Dom Bk	135	42¼	42⅛	42⅛
T Fin A	360	35⅝	35	35½
Trans-Mt	745	86½	85¾	86
Un Acc 2 Pr	100	77⅞	77⅞	77⅞
Un Gas	106	69½	69½	69½
U Corp B	300	20¾	20¾	20¾
Un Steel	z2	23⅛	23	23
Wainwr	375	360	350	360
Walk GW xd	110	71	71	71
Webb Knp	125	340	340	340
Westeel	z25	17⅝	17⅝	17⅝
West C Brew	5	27	27	27
Weston A	z110	22	22	22
Weston B	z45	22½	22	22½
West A Wts	425	765	765	765
Wpg Cent	554	12½	12⅛	12½
Wool Comb	100	6	6	6
C U R B				
Ang Cdn	105	28¼	28¼	28¼
Anglo-Nfld	150	6⅞	6⅞	6⅞
Asbestos	45	29	29	29
CD Sug	220	22	22	22
C Indust	275	18	18	18
C Paper	440	31½	31⅛	31½
D Glass	50	61	61	61
Dupont	504	22	21½	21½
Int Util	380	27⅝	26⅞	27¼
Lob Inc	25	76	76	76
MO Paper	25	26⅛	26⅛	26⅛
Ogilvie	25	28¾	28¾	28¾
Price Br	45	45	45	45
H U I L E S				
Acme Gas	1000	16½	16½	16½
Ajax	1200	63	63	63
AP Cons	4000	51	50	50
Am Leduc	5700	27	26½	27
Anchor	3500	17½	17	17½
Bailey SA	1875	13⅜	13¼	13¼
Bailey S Pr	25	28½	28½	28½
Bailey 5¾ Pr	260	23¾	23¾	23¾
Banff	650	270	270	270
Bata	19000	8	8	8
Bralsa	200	110	100	100
Britalta	1350	235	235	235
Cabanga	500	75	75	75
Calalta	5600	98	95	98
Cal Ed	525	28½	28½	28½
C Oil Lds	625	320	310	320
C Oil L Wts	900	185	180	185
CS Oil Wts	400	320	310	320
CS Pete	825	650	650	650
Cdn Ad Oil	2200	46	46	46
Cdn Atl Oil	200	675	675	675
C Br Emp	1300	63	63	63
C Chieftn	1825	150	150	150
Cdn Dev	2775	620	620	620
C Deca Wts	550	70	70	70
C Homestd	408	210	210	210
C Husky	125	17	17	17
C Husky Wts	260	920	900	900
C Prospect	200	300	295	300
Canso Nat	315	182	182	182
Canso Oil	1312	210	200	205
Cent Del	3637	1000	980	995
Charter Oil	600	271	270	271
Com Pete	100	350	350	350
Conro	2000	11	11	11
C Allenbee	1000	10	10	10
C Cordasun	2158	19	18	19
C Dragon	5532	45	42	43
C East Cr	1803	37	37	37
C Mic Mac	1400	410	400	410
Con Peak	5000	8	8	8
C West Pete	100	630	630	630
Cree Oil	1110	300	300	300
Cree Wts	500	270	265	270
Dev-Pal	1389	170	166	170
Dome Expl	530	10¼	10⅛	10⅛
Duvex	16700	17	16	17
Fargo	250	770	770	770
Gen Pet A	500	430	430	430
Gr Plains	110	27	27	27
Home Oil A	2695	21	20½	20½
Home Oil B	3660	20⅞	20⅝	20⅝
Humber	600	120	116	120
Jump Pnd	3000	37½	35	37½
Jupiter	500	305	300	300
Lib Pete	1600	185	183	183
LI Pete	4000	13½	13	13½
Majtrans	500	5	5	5
Medal	2700	380	370	370
Mer Pete	345	13	12¾	13
Midcon	8005	69	67	69
Mill City	642	27	27	27
Nat Pete	500	340	325	325
N B Dom	2900	230	225	225
N Chamb	800	195	194	195
N Concord	500	24	24	24
N Cont	4500	50	48	48
N Cas Expl	500	215	210	215
N Superior	100	182	182	182
NC Oils	1000	395	395	395
NCO Pr	z45	32	31½	31½
Northld	2500	52	51	51
Okalta	1000	204	195	201
Pac Pete	1247	27	26¾	26⅞
Permo Pr	1400	290	284	290
Peruv Oils	2000	100	100	100
Petrol	1500	73	70	70
Phillips	2100	150	150	150
Provo Gas	3505	325	315	325
Richwll	10100	180	171	180
Rocky P	23348	59	54	55
Roxana	1500	18	18	18
Royalite	600	18	18	18
Sapphrie	1000	101	100	101
Scurry	2366	292	290	290
Secur Free	7130	775	745	745
South U	1000	38	38	38
Spooner	7355	23	22	22
Stanwell	3590	113	110	113
Trans Can	2100	170	168	170
Trans-Em	575	225	221	223
Tr-Em Rts	200	25	25	25
Triad Oil	3825	630	605	615
Un Oils	18750	380	365	365
Wayne	1000	12	12	12
Wespac	2100	23	23	23
W Maygill	2075	244	240	243
W Decalta	1150	220	219	220
W Naco	210	145	140	145
M I N E S				
Acad Uran	2000	8	8	8
Aconic	373465	155	130	140
Aconic vt	40250	102	90	95
Advocate	700	475	430	475
Akaitcho	2000	31	30	31
Alba Expl	1000	9	9	9
Algom wts	z25	10½	10½	10½
Amal R E	1150	150	141	150
Anacon	2600	84	80	80
Ang Rouyn	1000	43	43	43
Apex Res	500	5½	5½	5½
Arcadia	11900	130	123	127
Area	1050	85	85	85
Arjon	3500	10½	10	10½
Atlas Yk	2000	8½	8	8
Atlin-Ruf	9700	42	40	40
Aubelle	200	7	7½	8
Aumacho	21100	14	12	14
Aumaque	2500	8½	8	8½
Aunor	3725	195	180	195
Avilla	6000	6	6	6
Bankeno	500	16	16	16
Bankfield	2000	8	8	8
aBrnat	8000	25½	25	25½
Bary Expl	2100	60	60	60
aBse Metals	5100	45	42	45
aBska	3900	22	21	21
B-Duq	21190	38	34	34
Beaucage	1000	55	55	55
Beav Lod	10000	20	16	20
Belcher	24110	185	175	180
Belleterre	500	160	160	160
Bethlm	1300	135	130	134
Bevcon	3000	15	14	14
Bicroft	3600	144	140	140
oBnville	3000	7½	7	7½
Bouzan	8000	52	50	51
Boymar	181500	16	13½	16
Brilund	18700	25	23	25
Broul Reef	5000	72	68	72
Buffad	500	6½	6½	6½
Buff Ank	1000	102	100	100
Buff RL	2000	6½	6	6½
Burchell	2700	32	30	32
Cable	1000	36	36	36
Camp Chib	1150	725	710	710
Camp RL	1200	585	570	580
C Dyno	26250	130	110	129
C Malart	4500	28	28	28
C N Ince	999	23	23	23
Cdn Thor	500	7	7	7
Candore	1000	30	30	30
Can-Erin	3100	36	34	34
Can-Met	3100	345	340	345
C-Met wts	1400	235	230	230
Captain	1500	17	16	16
Cariboo	500	60	60	60
Cassiar	655	720	710	720
Cayzor	200	540	540	540
Cent Pat	2550	119	114	114
Cent Pore	100	10	10	10
Cheskirk	3000	8	8	8
Chib Jac	21300	103	97	100
Chib-Kay	500	18½	18½	18½
Chib M	1300	125	125	125
Cobalt	3160	34	33	34
Coch Wil	27600	215	202	209
Cody-Reco	1500	22½	22	22½
Coin Lake	1000	14	14	14
Coldstrm	24700	73	69	69
Colomac	500	8	8	8
Coniagas	100	100	100	100
Coniarum	1000	36	36	36
Con-Key	4125	21	20½	21
C Bellekeno	3000	18	17	18
C Callinan	5300	24	23	23
C Denison	3198	17⅞	17½	17¾
C Deh Wts	915	11	11	11
C Fen	200	114	114	114
Con Gillies	1000	7	7	7
C Halliwell	19600	55	50	50
C Marben	3100	38	38	38
Con MS	1180	22⅛	21¾	21⅞
C Morris	3200	42	40	42
C Mosher	7967	45	44	45
Con Negus	2000	27	26½	26½
Con Nichol	500	7½	7½	7½
C Northland	1000	62	62	62
C Persh	500	12	12	12
Cons Que	500	67	67	67
C Red Pop	2000	15	14½	14½
C Regcrt	2700	30	28	28
Con Sud	37150	96	90	92
Cop Corp	3300	29½	29	29½
Coprand	6110	209	200	205
Coulee	3500	44	43	44
Crowpat	5000	17	15½	16½
Crusoe	1000	9½	9½	9½
Da Cour	7300	53	51	52
Deer Horn	1500	16	16	16
Delnite	1000	79	75	79
Diadem	201000	9	8	9
Dome	870	13⅜	13⅛	13⅜
Donalda	500	13½	13½	13½
Duvan	6000	20	18½	20
East Mal	12200	156	145	153
East Sull	1100	260	255	260
East Asb	1000	25	25	25
East Met	2000	15	15	15
East Min	3465	197	194	195
Eldrich	13000	23	19	23
El Pen-Rey	5400	12	11½	12
El Sol	2000	15	15	15
Eureka	1000	40	40	40
Falcon	z85	28¼	28	28¼
Faraday	2100	214	208	210
F'west Tung	5000	12½	12	12
Fed Kirk	4500	10	9½	10
Fls Can	10200	975	950	950
Frobisher	4300	188	176	183
Gaitwin	500	8	8	8
Galkeno	8000	48	44	48
Geco Mines	3155	925	910	925
Giant YK	810	440	430	440
Glacier	2200	220	209	220
Glenn Uran	2000	22	21	22
Gold Man	1900	66	65	66
GF Uran	9000	14½	14	14
Grah Bous	3000	11	10½	11
Grandines	1100	8½	8½	8½
Granduc	1300	195	195	195
Greyhk	19500	34	32	32
Gulch	1500	14	14	14
Gunnar	1175	17½	17⅝	17½
Gunnar wts	780	1000	975	1000
Gwillim	7500	6½	6½	6½
Hard Rock	1000	10½	10½	10½
Har-Min	1000	16	16	16
Headway	3400	37	36½	37
Heath	3000	10	10	10
Heva	1000	5½	5½	5½
High-Bell	1000	135	135	135
Hollinger	800	26⅛	25⅜	26⅛
Hoyle	1300	445	435	440
Hud Bay	910	54⅜	53	53½
Hugh-Pam	1000	22	22	22
Ind Lake	2000	10	10	10
Inspiratn	2100	40	40	40
Int Nickel	1370	80½	80⅛	80½
Int Ran	1500	16	15	16
Iron Cop	9300	90	82	90
Iron Bay	200	279	279	279
Jacobus	3020	100	95	100
Jaye Expl	600	39	39	39
Jeannette	11150	18	16	17
Jellicoe	22500	25	23	23
Joburke	1600	15½	15	15½
Joliet	1000	30	29	30
Kenville	4000	6½	6½	6½
Kerr Add	2350	16⅜	16¼	16¼
Kerr Lake	51537	219	206	219
Kilem wts	500	51	49	51
Kirk Hud	4000	8	8	8
Kirk Min	1500	68	65	65
Labrador	540	17	16¾	16¾
Lake Cin	2000	130	128	130
L Dufault	1510	85	85	85
L Shore	400	550	535	545
La Luz	100	350	350	350
Leitch	2800	110	106	110
Lexindin	61325	9	8	8
LL Lac	500	186	180	186
Lomega	1000	6	6	6
Lorado	10700	115	108	108
Lorado wts	600	73	73	73
Lyndhst	2100	18	18	18
Macassa	1800	229	222	228
Macfie	2500	8	8	8
MacLeod	11200	134	116	126
Madsen	6122	185	172	185
Magnet	21600	6	5	6
Malartic	2900	155	145	150
Maneast U	8500	16½	14½	14½
Maralgo	5375	31	31	31
Maritime	8775	104	100	104
Martin	5500	12	11	12
Maybrun	19800	28	25	26
McIntyre	210	85	85	85
McKen	15500	21	20	20
McMar	5100	13	12½	12½
Mentor	3000	19	18	19
Merrill	6000	105	100	101
Midrim	1450	148	145	148
Milliken	5605	300	292	292
Min End	3000	15	15	15
Mogul	17800	100	97	99
Multi-M	5500	75	75	75
Nama Cr	2420	30	28	28
Nat Expl	4100	33	30	32
Nealon	3700	7½	7	7½
Nes Lab	1100	40	40	40
New Alger	1500	9	9	9
New Ath	2125	30	29	29
New Cal	1300	23	23	23
New Delhi	3700	80	76	79
N Dicken	13840	210	175	195
N Fortune	7075	14½	13½	14½
N Goldvue	3500	8	7½	7½
N Harr	3000	17	16	17
N High	2500	14	13	13
New Jason	5000	8½	7½	7½
N Kelore	8000	9½	9	9
N Man	2000	50	48	50
N Mylama	2000	11½	11	11
New Rouyn	200	8	8	8
N Senat	3000	6	6	6
Nipissing	100	161	161	161
Nor-Acme	2000	14	14	14
Noranda	275	41½	41	41¼
Norgold	4000	11	10	11
Norlartic	500	9	9	9
Normetal	400	315	315	315
Norpax	2500	68	68	68
Norsync	1000	18	18	18
N Rank	17900	112	105	110
Northsp	2485	570	555	570
Norsp A Wts	1250	365	360	365
North Can	5610	170	159	165
O'Brien	2700	65	64	64
Ogama	1500	7	7	7
Oka Rare	1000	15	15	15
O'Leary	6000	21	21	21
Opem	4675	915	840	895
Orenada	6700	18	17	18
Ormsby	1000	30	30	30
Osisko	3500	30	29	30
PCE Expl	1000	21	21	21
Pamour	15600	48	42	48
Paramaq	1000	7	7	7
Pardee	2526	70	69	79
Pater	2700	65	64	65
Paymast	30000	22	20	22
Peer C Ex	6300	45	40	45
Perron	18950	38	36	36½
Pick Crow	4375	114	108	112
Pioneer	1200	140	135	135
Placer	125	950	950	950
Pr Bord	2000	7	7	7
Preston	400	715	710	710
Pronto	700	585	560	575
Pronto Wts	540	200	195	195
Que Chib	5200	85	75	80
Que Cop	700	52	52	52
Que Lab	2800	9½	9	9½
Que Lith	100	650	650	650
Que Man	1000	36	31	36
Que Metal	1600	155	145	145
Qunston	5000	21	20	20
Quemont	320	10	10	10
Rainville	1800	45	45	45
Rayrock	3400	144	136	144
Reeves	100	102	102	102
Renabie	500	145	145	145
Rexspar	4600	45	42	42
Rix Athab	10600	62	54	54
Rockwin	23700	78	74	75
San Ant	z200	57	57	57
Sand Riv	32500	25	24	24
Sherritt	3092	535	530	535
Sigma	400	450	450	450
Sil Stand	2500	22½	22½	22½
Stadacona	7233	23	22	22
Stanleigh	840	390	380	390
Stanrock	900	250	250	250
Starratt	8500	9½	9	9
Steep R	4520	13¾	13¼	13½
Sturgeon	6350	13	13	13
Sullivan	900	230	220	226
Sunburst	625	26	26	26
Sylvanite	7435	167	163	166
Tauricnis	7600	50	48	49
Teck-H	30025	179	172	179
Temag	5450	231	224	224
Tombill	8600	75	69	74
Trin Chib	3000	27	25	27
Ult-Shaw	5600	42	40	40
Un Keno	225	410	410	410
U Mont	2000	8	8	8
Upp Can	3000	68	63	68
Ventures	1212	31¾	31¾	31¾
Vico	6700	9	8½	9
Violam	4200	142	140	140
Waite Am	415	700	680	700
Werner	500	11½	11½	11½
W Malar	1000	8	8	8
Willroy	8184	110	105	110
Wiltsey	33300	22	19	20½
Winch	1500	6½	6	6½
Windfall	7715	14½	14	14
Woodgrn	23000	7½	7	7
Wr Haye xd	300	154	150	150
Yale Lead	11000	18	17½	17½
Zenmac	500	24	24	24
Zulapa	500	38	38	38
C U R B				
Gaspe Cop	410	21¾	21	21¾
Pato	340	365	360	365
Yukon Con	700	64	64	64

Titres au Comptoir

Cours fournis par Kippen & Company 607 ouest, St-Jacques

	Offre	Dem.
Alg Cent & Hud Bay Rly C	27	29
Anglo Can. Tel. "A"	29½	31
Banque d'Economie de Qué.	25	—
Banque Provinciale du Can.	23½	24½
Briqueterie St-Laurent	60	—
Cdn Javelin	20½	21½
Citadel Brick Com.	10	—
Do $5 Pfd	1	—
Citay Gas & Electric Com.	130	—
Credit Foncier Franco Cdn	65	—
Dupuis Frères Pfd.	17	—
Guarantee Co. of No. Amn.	—	330
Do 20pe Paid	—	100
Hudson Bay Co.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Chantage exercé auprès des fonctionnaires municipaux

M. DesMarais dit que le Ralliement exercerait des pressions — M. Croteau réplique: "tout le monde veut adhérer au Ralliement, nous ne pouvons enrayer l'enthousiasme" — L'ordre prohibant la sollicitation sera réitéré.

M. Pierre DesMarais, président du comité exécutif a déclaré hier qu'il se pratiquerait, à l'hôtel de ville même, un certain chantage en faveur du Ralliement du Grand Montréal.

Le président du comité affirme qu'il a été informé que des employés supérieurs dans certains départements exercent des pressions auprès de petits fonctionnaires afin de leur faire verser une contribution de $2.00 pour devenir membre du Ralliement du Grand Montréal. "On ferait comprendre aux personnes sollicitées qu'il pourrait leur en coûter cher si elles ne s'exécutent pas de bonne grâce", a dit M. DesMarais.

Hier, au cours de la réunion du comité, M. DesMarais a saisi ses collègues de cette affaire en expliquant que certains employés municipaux sollicitent leurs confrères pour entrer dans un mouvement politique.

Le Comité a alors donné instruction au directeur des Services, M. Lucien Hétu, de réitérer aux employés de la ville l'ordre défendant toute sollicitation auprès des fonctionnaires municipaux.

C'est en annonçant cette nouvelle que M. DesMarais a mentionné qu'il s'agirait du Ralliement du Grand Montréal dont le président est le commissaire Lucien Croteau. "Cette pratique, a-t-il dit, est absolument condamnable et va à l'encontre des directives données il y a plusieurs années à l'hôtel de ville en vue de mettre un terme à une multitude d'abus qui se commettaient dans le passé".

M. DesMarais a dit que personne n'est autorisé à solliciter les employés de la Cité, et encore moins à les forcer à verser des contributions, au bénéfice de quelque groupement politique que ce soit.

M. DesMarais a enfin déclaré que le Comité avait demandé au directeur des Services d'afficher les ordres nécessaires dans tous les services afin que les fonctionnaires de la Cité sachent bien à quoi s'en tenir.

Commentaires de M. Lucien Croteau

Le président du Ralliement du Grand Montréal, le commissaire Lucien Croteau a déclaré que la déclaration du président de l'exécutif n'est pas conforme à ce qui s'est dit au comité puisqu'il n'y avait pas été question du Ralliement.

"Tout le monde, dit-il, veut adhérer au Ralliement et nous ne pouvons pas enrayer l'enthousiasme. Pour ma part, poursuit-il, je ne ferai pas comme le maire Drapeau a fait à Sherbrooke où il s'est plaint de l'apathie des gens".

Le président du Ralliement a ajouté qu'il n'avait pas à aller dans les familles pour décider les mères à laisser leurs époux s'intéresser à la chose publique. Nous avons plus de candidats qu'il nous en faut, dit-il, et notre problème est le choix".

M. Croteau a soutenu que certains candidats qui avaient été refusés par le Ralliement ont été acceptés par la Ligue d'Action Civique. Nous donnerons des noms lorsque la Ligue publiera sa liste de candidats, a-t-il ajouté.

On connaitra tout probablement avant la fin de la semaine prochaine les noms des candidats de la Ligue d'Action Civique et du Ralliement du Grand Montréal. Le maire a annoncé lundi dernier que la Ligue ferait connaitre ses candidats dans une dizaine de jours. Pour sa part le président du Ralliement a dit que très bientôt il serait en mesure d'annoncer les noms d'un bon nombre de ses candidats.

Restitution

Le directeur du Service des Finances, M. Lactance Roberge, annonce qu'il a reçu récemment une restitution anonyme de $100. L'enveloppe contenant cette restitution était adressée au "Trésorier de la Cité" et portait cinq billets de $20.

Nouveau départ pour le Brésil

Quatre Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge quitteront bientôt leur Maison-Mère pour se rendre au Brésil. Deux d'entre elles, Soeur Saint-Romulus (Colette Ducharme de La Tuque), et Soeur Louise-Thérèse (Thérèse Biron de Sainte-Clotilde) sont destinées à la fondation d'Alcantara, paroisse confiée au zèle de l'abbé Georges-Emile Picard, prêtre-missionnaire du diocèse de Nicolet — Soeur Marie-Thérésia de Guimaraès complétera le trio de ce nouveau poste.

Les deux autres: Soeur Rita-du-Divin-Coeur (Rita Larochelle d'Amos, Abitibi) et Soeur Marie-Adèle (Eileen Pratt de Lowell, Mass.) iront partager le labeur des trois demeurantes à Guimaraès qui ont à s'occuper, depuis plus de six mois, de l'Ecole normale, de l'Ecole paroissiale et d'un jardin d'enfants.

L'oeuvre d'Alcantara est destinée également à l'éducation chrétienne de cette jeunesse dépourvue d'instruction religieuse et d'instruction tout court. Les nouvelles missionnaires dirigeront à cet effet l'école paroissiale, quand elles seront assez familières avec la langue du milieu, le portugais.

Les nouvelles missionnaires d'Alcantara seront heureuses de travailler de concert avec quatre Soeurs Grises de Nicolet parties en mars dernier pour ouvrir là-bas un dispensaire.

Les futures partantes feront le voyage en compagnie de MM. les abbés Omer Proulx et Renaud Baril; de M. Jean Proulx et de Mlle Henriette Proulx (neveu et nièce de M. l'abbé Proulx) de Nicolet et de Mlle Huguette Chartier de Saint-Simon de Drummondville.

Avec la présente recrue se trouve porté à six le nombre des missionnaire laïques qui veulent travailler avec les prêtres et les religieuses au relèvement d'une population manquant de secours.

Il semble que d'autres recrues de laïques et de religieuses se préparent à aller s'associer à cette belle entreprise missionnaire, refaisant le geste héroïque de nos ancêtres venus de France pour évangéliser notre pays.

Devant le bien déjà réalisé, les missionnaires comptent pour rien les fatigues, les privations de toutes sortes qu'ils doivent s'imposer. Ils se sont faits à l'inclémence d'un climat humide et très chaud, à l'agacement des moustiques, à la visite des serpents et des singes, tout comme aux moeurs très primitives de ces gens.

Ils comptent sur l'aide spirituelle et matérielle de leurs compatriotes pour répondre aux immenses besoins de ces missions. Leur dévouement héroïque appellera sans doute sur leurs familles, leurs bienfaiteurs et sur notre population les plus précieuses bénédictions, car Dieu paye au centuple le bien que l'on fait. Travailler pour les missions, c'est être missionnaire soi-même.

(Communiqué).

La grippe: deux écoles ferment leurs portes

Hull (P C) — Deux écoles de cette région ont été fermées parce que des élèves et des membres du corps enseignant souffrent de la grippe.

Le directeur de la Santé, de Hull, le Dr F.-D. Gosselin, a donné ordre à l'école de fermer ses portes. L'école de Sainte-Cécile de Masham, située à quelque 20 milles au nord-ouest d'ici, a reçu l'ordre de fermer ses portes il y a deux semaines.

Deux professeurs et quelque 100 élèves souffriraient de la grippe et un grand nombre d'absences ont été rapportées dans une autre école à Aylmer, Qué.

Les mots croisés du "Devoir"

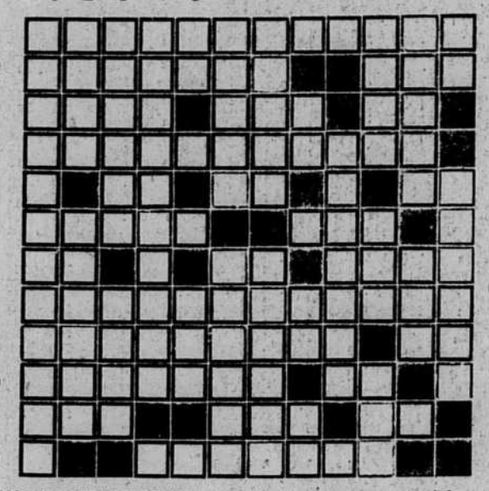

HORIZONTALEMENT

1—Art déjà développé chez les Grecs
2—Légume — En quantité dans la mer
3—Acide organique — Possessif — Conjonction
4—Remettre en ordre
5—Note — En dalle — Partie de charpente
6—Unité de volume pour le bois — Marqué par les rides
7—Pronom — Sied — Va à l'aventure
8—Il prend part à une vente publique
9—A l'Est du Canada — Fin d'infinitif
10—Vase un peu creux — Dans
11—Au monde — Article — Personnel
12—Signe pour prévoir l'avenir

VERTICALEMENT

1—Grand étonnement
2—Pas courant — Qui n'abandonne pas vite
3—Blanc né aux colonies — Vins réputés
4—Echelle professionnelle
5—Phonétiquement: élevé — Tel en désordre
6—Résultat d'une addition — Pour percer
7—Allonge — Non abandonnées
8—Note — Pronom — Possessif
9—Vertu
10—Fatiguée — Celle de l'atome est commençée — Refuse d'admettre
11—Préfixe — Pour la circulation
12—Article arabe — Chaine de montagnes

Solution d'hier

Horizontalement:—
PRIVILEGIEES; RAVE — INERTIE; ACARIATRE — NN; TEND — RE — EST; US — ANTI; CHANTAGE — FEE; ION — ANE — PAIR; ETAIT — NI — NN; NE — DISTANT; SL — EO — MU; PANORAMA; BAIL — RASSIS

Verticalement:—
PRATICIENS; RACE — HOTEL; IVAN — ANA — PI; VERDUN — IDEAL; STATION; LIA — AN — OR; ENTREGENT — RA; GERE — IA — AS; IRE — NOMS; ET — ENFANT — AI; EINSTEIN; SENTIER — SUR.

"La vieille maison à l'ombre de l'église Notre-Dame"
"TRANCHEMONTAGNE"
LINGERIE D'HOPITAUX D'HOTELS ET DE MAISONS
459 Saint-Sulpice — BE. 4428 Montréal

HEURES D'AFFAIRES: ouverts de 9h.30 à 5h.30; samedi compris — OUVERTS VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.30

...autre saison, autre tenue
...élégance sobre,

Nouveaux paletots et complets
dès les jours frais c'est

le paletot d'automne
qui doit se porter pour le chic, le confort

59.50 et 75.00

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
(Taxe de vente payable à l'achat)

- HARRIS TWEED — GABARDINE
- FAMEUX SEALSKIN ET SABELERE
- DES TISSERAND "CROMBIE" (d'Ecosse)

Les riches tissus ont été employés par les meilleurs manufacturiers locaux renommés pour le fini impeccable de leurs vêtements. Choix de gris, brun, beige, bleu.

- SLIP-ON avec poches appliquées
- RAGLAN, poches à même
- Statures: ordinaire, courte, élancée (35 à 46)

VOYEZ NOS AUTRES PALETOTS DE LUXE: 85.00 à 110.00

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (610)

Chez dupuis Frères
le magasin de la famille canadienne

pour l'homme moderne qui recherche le beau à bas prix

COMPLETS 2 PANTALONS

fins worsted anglais populaire "twist" tout laine

Ces complets sont de confection impeccable pour le professionnel comme pour l'homme d'affaires moderne. Veston 2 ou 3 boutons avec deux pantalons... qui voyage en auto. Le veston droit avec le dos fendu dans le bas. Choix de gris, brun, gris bleu, b... ures: ordinaire, courte, élancée. (35 à 46)

69.50 les 3 pièces

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (610)

HOMMAGE
AUX MÉDECINS DE LANGUE FRANÇAISE
RÉUNIS EN CONGRÈS À QUÉBEC

Dupuis Frères